

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration
Rédaction ☎ (039) 21 11 35



La ville de Berlin n'a pas été épargnée par la neige. Notre béliño AP montre une aimable jeune femme grelottant dans un parc.

Offensive de l'hiver

De fortes chutes de neige ont considérablement entravé hier le trafic routier, ferroviaire et aérien dans toute la Suisse. Les aéroports de Kloten et Cointrin ont été fermés pendant plusieurs heures. Dans l'après-midi, une avalanche a coupé tous les accès au versant nord du St-Gothard (route cantonale, autoroute et chemin de fer).

Dans la région, la circulation a été particulièrement difficile entre Buttes et Ste-Croix et à La Vue-des-Alpes.

Hors de nos frontières, l'hiver s'est également déchaîné.

En Allemagne de l'Ouest, par exemple, la tempête a amené l'annulation de la descente féminine de Pfronten.

Dans tout l'Est de la France, la circulation a été malaisée, de même que dans la région des Alpes.

OPINION

Pas de miracle pour Israël

Lorsque le chat est sorti du sac, on peut toujours courir derrière lui; les chances de le rattraper sont minces.

Et si, comme à Tel Aviv, ce sont plusieurs chats qui galopent ainsi, avec des dossards marqués: scandale visant le ministre de l'Intérieur; ministre des Cultes accusés de corruption et dont l'immunité diplomatique va être levée par un vote gouvernemental; menace de démission du ministre des Finances si ce même gouvernement accorde au corps enseignant les augmentations de salaire promises depuis deux ans; il n'y a presque plus rien à faire... Les jours du Cabinet Begin semblent comptés.

Le dernier élément de crises, essentiellement d'ordre économique, est à la fois le plus important et le plus significatif, car la détérioration de la situation politique est intimement liée à la débâcle désastreuse de l'économie israélienne, avec une inflation de 130 pour cent - 130! Record mondial absolu - un chômage en extension rapide touchant déjà cinq pour cent de la population alors qu'il était quasi inexistant il n'y a pas si longtemps...

C'est dire que, du même coup, l'arrivée de nouveaux immigrants devrait connaître une forte diminution, tandis que les départs, eux, iraient en s'accroissant. Et dans une telle situation, ceux qui s'en vont sont toujours les gens qui peuvent trouver une excellente situation ailleurs à cause de leur instruction de haut niveau.

Un mouvement démographique déficitaire serait chose très grave pour Israël qui abrite à l'intérieur de ses frontières guère

Pologne: brusque regain de tension

La trêve qui s'était instaurée depuis plus d'un mois en Pologne entre les autorités et le syndicat «Solidarité» semble avoir pris fin. Les conflits sociaux latents ont resurgi avec une acuité accrue dans le sud-est du pays, aux confins des frontières de la Pologne, de l'URSS et de la Tchécoslovaquie, et font bouler de neige dans d'autres régions du pays.

Ce brusque regain de tension a commencé par l'occupation, le 29 décembre, de la mairie de la petite localité de Ustrzyki-Dolne, à proximité immédiate de la frontière polono-soviétique, par un groupe de 70 ouvriers et paysans affiliés à une organisation sœur du syndicat de Lech Walesa, la «Fédération des ouvriers et des agriculteurs de la région des Monts Bieszczady» (nom d'une chaîne montagneuse des Carpates).

Les manifestants dont le mouvement se poursuivait hier ont dressé une liste de quinze revendications qu'ils ont adressées au gouvernement.

Ils demandent entre autres que la police cesse ses «chicanes» et ses «répressions» à l'égard des militants de «Solidarité rurale» (syndicat paysan), qu'une église soit construite dans leur localité et que les mass media officiels publient une information sur les réserves gouvernementales de la région, y compris celle d'Arlamowo où venait

chasser le président français Giscard d'Estaing à l'invitation de l'ancien premier secrétaire du parti, M. Gierek.

GRÈVE D'AVERTISSEMENT

Le MKZ de la ville de Przemysl (sud-est du pays) a menacé d'avoir recours à une grève d'avertissement d'une heure dans plusieurs entreprises de la cité et de l'élargir ensuite à l'ensemble des usines de la région, au cas où les revendications des ouvriers et paysans d'Ustrzyki-Dolne ne seraient pas satisfaites d'ici à samedi prochain. En signe de soutien, le comité de «Solidarité rurale» de Gdansk a déjà proclamé «l'état de préparation à la grève» dans les campagnes du littoral balte.

Sur cette revendication est venu se greffer le mécontentement des ouvriers de Rzeszow (sud-est du pays) où près de six cents personnes occupent depuis vendredi dernier le siège de la Fédération régionale des anciens syn-

dicats officiels (CRZZ) dissous le 31 décembre dernier. Ce conflit repose sur la répartition des fonds des anciens syndicats.

N'ayant rien reçu de l'«héritage», le MKZ local est passé à l'action pour faire valoir ses droits. Les manifestants de Rzeszow et de Ustrzyki-Dolne ont décidé de s'unir dans une action commune afin de donner plus de poids à leur mouvement de protestation. Ils ont formé un «comité national de grève» et attendent une délégation gouvernementale qui tarde à venir sur place. Ils sont fermement décidés à poursuivre leur action jusqu'à la victoire finale.

UN GRAND MYSTÈRE

Ce premier affrontement au seuil de l'année 1981, estiment les observateurs, a fait l'objet de l'entretien inopiné qui s'est déroulé lundi soir à Varsovie, au siège du Conseil des ministres, entre le vice-premier ministre Jagielski et le président de «Solidarité» Lech Walesa. Le président du MKZ de Rzeszow, M. Kopaczewski, a d'ailleurs pris part aux entretiens.

➔ Suite en dernière page

Les militaires US ne sont pas assez polyglottes

- par Barton REPERT -

Les chefs militaires et les membres du Congrès américain sont préoccupés par le fait que les forces militaires manquent de personnel connaissant les principales langues étrangères.

Cela réduit les possibilités des services de renseignements et pourrait poser de sérieux problèmes dans le cas où d'importantes unités de la force rapide d'intervention auraient à se rendre d'urgence dans des points chauds du tiers monde.

«Si nous devons envoyer une division au Proche-Orient, ou dans un pays d'Afrique, nous disposerions d'un nombre infime de personnes

pouvant parler la langue», a déclaré M. Leon Panetta, membre de la Chambre des représentants.

REPROCHES

M. Panetta est partisan d'un enseignement accru des langues dans les écoles et les universités et il reproche aux chefs militaires de considérer l'apprentissage des langues comme une «chose secondaire».

«Il faut que cet enseignement soit reconnu comme nécessaire à la sécurité du pays - au même titre que la mise au point d'une arme ou que l'entraînement d'un homme au corps», a-t-il déclaré dans une interview.

Selon une étude préparée pour la Commission présidentielle sur les langues étrangères, les organismes militaires et civils américains connaissent une situation «critique» en ce qui concerne l'arabe, le chinois, le russe, le coréen, le japonais, le perse et le polonais.

Selon le rapport final de la commission, «l'incompétence des Américains

en langues étrangères est scandaleuse et ne fait qu'empirer».

La sécurité de la nation est en jeu, estime le rapport, parce que «les Etats-Unis doivent posséder des capacités infiniment plus grandes de communiquer avec leurs alliés, pour analyser le comportement de leurs adversaires possibles, et pour se gagner la confiance et les sympathies des non-engagés».

➔ Suite en dernière page

À LA CHAUX-DE-FONDS

Locaux de la PC cambriolés

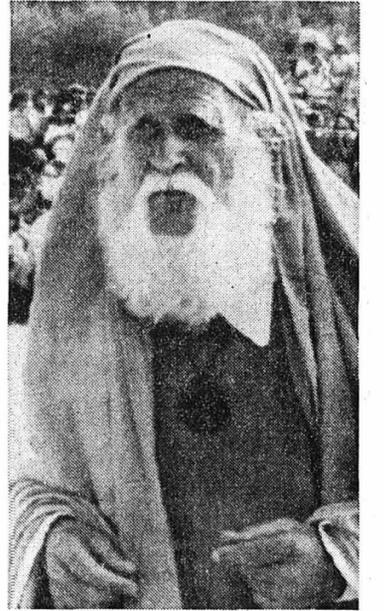
Lire en page 3

SLALOM GÉANT DE MORZINE

Gaspoz deuxième derrière Stenmark

Lire en page 17

A Murcie en Espagne Mort de l'écrivain Lanza Del Vasto



L'écrivain italien Giuseppe Lanza Del Vasto, plus connu comme apôtre de la non-violence, est mort lundi des suites d'une hémorragie cérébrale à l'hôpital de Murcie en Espagne. Il était âgé de 80 ans.

Lanza Del Vasto était tombé malade au moment des fêtes de Noël qu'il avait passées à Elche de la Sierra, un village proche de Murcie.

Né en Sicile, Lanza Del Vasto, auteur d'une cinquantaine d'ouvrages, avait fondé en 1948 à Paris la Communauté de l'Arche qui a aujourd'hui des ramifications dans plusieurs pays. (ap)

Le Tchad et la Libye ont fusionné

La Libye et le Tchad ont annoncé hier un accord de fusion en un seul Etat.

L'annonce a été faite par un communiqué commun diffusé à Tripoli à l'issue d'une visite officielle de cinq jours du président tchadien, M. Goukouni Oueddei. Le communiqué a été diffusé par l'agence de presse libyenne Jana.

La Libye a annoncé également qu'elle allait envoyer un certain nombre d'experts militaires au Tchad pour «aider à la sauvegarde de la sécurité et réaffirmer la paix, survenue à la suite de la guerre civile au Tchad».

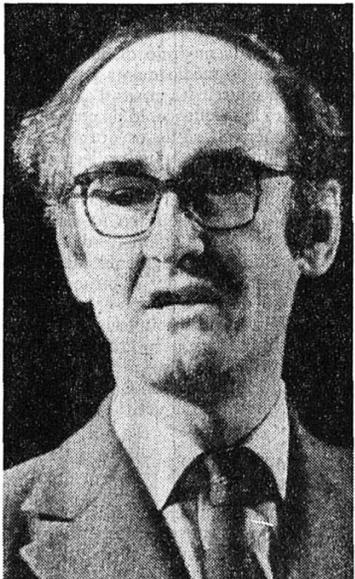
➔ Suite en dernière page

Mme Thatcher: un coup de poing sur la table

Un coup de poing sur la table: c'est ainsi que la plupart des observateurs interprètent le remaniement du Cabinet britannique auquel le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a procédé lundi soir.

Les changements relativement mineurs intervenus dans l'équipe gouvernementale n'en font pas un «Cabinet de crise». Ils soulignent en revanche la totale détermination de Mme Thatcher de poursuivre sa politique économique «monétariste», pour impopulaire qu'elle soit, et de n'accepter aucun flouage au sein de son Cabinet.

La principale victime de ce durcissement de politique et de style est M.



M. John Nott, promu ministre de la Défense, est un inconditionnel de Mme Thatcher. (Béliño AP)

Norman St. John-Stevass qui quitte le poste-clé de leader de la Chambre des communes (chef de la majorité) pour se retrouver simple député.

M. St. John-Stevass est remplacé par M. Francis Pym, dont le départ du ministère de la Défense suscita quelques interrogations quant aux intentions de Mme Thatcher en matière de politique militaire. M. Pym, qui est maintenant chargé de coordonner la politique gouvernementale aux communes, s'était vivement élevé contre la décision de ses collègues de la Trésorerie de réduire l'accroissement prévu au budget militaire britannique pour 1981.

Mme Thatcher avait donné raison à la Trésorerie, suscitant quelques remous au sein du parti conservateur, traditionnellement hostile à tout affaiblissement de l'armée.

C'est M. John Nott, ancien ministre du Commerce qui remplace M. Pym. M. Nott passe pour un inconditionnel de Mme Thatcher, qui appliquera strictement sa politique dans ce domaine sensible, notamment à l'égard des relations entre la Grande-Bretagne et ses partenaires de l'OTAN.

Dans le secteur économique, aucun changement important n'est intervenu et le chancelier de l'échiquier, Sir Geoffrey Howe, le ministre de l'Industrie, Sir Keith Joseph, et le ministre de l'Emploi, M. James Prior, gardent leurs portefeuilles.

Au total, 18 postes ministériels sont affectés par ce remaniement qui est une réaffirmation de la continuité de politique économique de Mme Thatcher. (afp)

Enlèvement du juge D'Urso par les Brigades rouges Un évêque s'offre en otage

Un évêque italien, Mgr Luigi Bettazzi (diocèse d'Ivrea) s'est offert hier pour prendre la place du juge Giovanni D'Urso, détenu par les Brigades rouges depuis le 12 décembre dernier.

«Ce que l'Etat ne peut faire, des particuliers peuvent peut-être le tenter», affirme Mgr Bettazzi, dans une note à ses paroissiens. Le prélat évoque également la possibilité d'une médiation d'organisations internationales comme «Amnesty International», la Croix Rouge ou Pax Christi. (afp)



À MÉDITER

A an nouveau, cuisine nouvelle

La meilleure preuve de l'importance que l'on accorde aujourd'hui à la table, les conversations nous la fournissent. Amusez-vous à compter les références, critiques et louanges ayant trait à tel bistrot, tel plat, telle préparation culinaire, lorsque vous vous trouvez en compagnie tout à l'heure et demain.

Aux «bien-bonnes», de fou ou du temps passé ont succédé les histoires de table. Il n'est de cercles d'amis, de thé paroissial, de voyages en train, de soirées, d'apéros et même de repas où les conversations ne fassent la part belle aux évocations gastronomiques, aux dégustations secrètes, aux expérimentations soli-

taires, aux recettes ab-so-lu-ment nouvelles. Partout, toujours, l'aliment sous ses formes les plus harmonieuses, les plus originales, les plus délicieuses.

Appétit, cuisine, manger, repas, table... Fleurissent proverbes, sentences, maximes. Le gastronome se fait-il patriote chez Brillat-Savarin? Le consommateur s'initiera à l'art de la table, à l'humanisme chez Trémolières. De minus, le client devient roi à l'auberge.

LA TABLE: UN MONDE DE SYMBOLES

Un lieu de plaisir. Un sens à la vie. Que l'on s'y tienne, s'y soit trouvé ou s'y rende à l'instant qui suit, la table remplace désormais le confessionnal, le bureau du psychiatre, la chambre à coucher, le cabinet du médecin. On s'y raconte, on s'y cherche, on s'y trouve à coup sûr. On s'y sent bien. L'esprit, les sens... un once de bonheur, quelques nuages chassés le temps d'une succession de mets, le temps d'un cortège de vins.

C'est devenu à la fois une image, un lien, un espoir.

Ecoutez-vous garnir, glacer, gratiner, griller, mariner, mouiller. Flamber, fouetter, fourrer. Hum! Oui, humer puis déguster. De précipitation, jamais! Se trouver dans de bonnes dispositions, choisir d'entrer en cuisine comme d'autres entrent en religion.

— Le voilà parti! Je vous entends. — Assez! Vous avez raison. — Cette table que vous chantez, que vous portez aux nues, en a mis en terre plus d'un! Je vous l'accorde. — Alors au diable gastrologie et gastronomie!

Et ainsi des échanges à l'heure du turbot sauce moutarde, de la côte de bœuf périgourdine ou de l'omelette nature, de la croûte au fromage voire du sandwich. La table objet de conversations. La table point de rencontre. La table sujette à discussion.

À QUOI S'ACCROCHER?

Ouvrages de recettes, thèses sur la psychologie alimentaire, émissions de radio et de télévision, articles savants, traités de nutrition mais encore films, conférences, débats, colloques internationaux et journées d'étude: c'est dans une formidable avalanche d'informations que le consommateur a été pris, ces dernières années. A cela s'ajoutent quelques notions laissées ici et là par la famille voire l'école quant à une bonne alimentation. Partagé entre le désir de bien manger et le souci de sauvegarder le plus longtemps

possible sa santé, le client opère parfois des choix bizarres dans les établissements qu'il fréquente. Il en vient, chez lui, à ne plus savoir à quelle cuisine se vouer. Pris au piège des mets vite préparés, tenté par des viandes apprêtées longuement, salivant à l'idée du repas annoncé pour midi, il se surprend à douter de l'utilité d'une réflexion approfondie dans le domaine culinaire. De léger, le désarroi devient intense.

On lui a dit, à ce consommateur, que l'aliment est communion, que l'acte alimentaire revêt chez chacun un sens profond. Souvenir d'enfance, plaisir récent, excitation des sens: il sait qu'un lien existe entre lui et l'aliment. Il se sent concerné par ce qu'il mange. Il veut s'engager dans le long apprentissage menant au mieux-être à travers la table. Mais à force d'entendre, lire, voir, goûter et réfléchir, il perd pied. A quoi s'accrocher?

DE PETITES «BOUFFES» SYMPATHIQUES

Il est temps de revenir à une cuisine plus simple, faisant large place aux légumes du marché, aux fruits frais, à cette bonne à tout faire qu'est la pomme de terre, aux bas-morceaux de viande gentiment mijotés.

Nous avons perdu le goût, disait encore l'homme de science devant ses collègues, nous avons perdu le goût de la tarte aux pommes sans crème, de la feuille d'endive nature, de la tranche de pain sans rien.

Le lait? Nous avons oublié qu'il est à la fois boisson et aliment. Le malaise qui peu à peu s'est installé en certains, confrontés aux conséquences d'un comportement alimentaire désordonné, s'en ira tout seul lorsque des plats simples, qui ont le goût de ce qu'ils sont, retrouveront sur la table la place qui est la leur.

A an nouveau, cuisine nouvelle! Il est des «petites bouffes» diablement sympathiques, avec leur cortège de salades juste ce qu'il faut assaisonnées, leurs poissons grillés, leur gamme de pains, leur corbeilles de fruits frais. L'aliment nu, c'est l'aliment vérité. Qu'on le pare et adieu le parfum d'un céleri-branché, d'un millet à l'œuf, d'une soupe aux légumes du marché; adieu viandes et volailles savoureuses parce que nature.

Retrouver le vrai goût de la pomme de terre, du pain, du fruit. Essayer la cuisine nouvelle. Retourner dans les jardins du paradis. (cria)

Ph. Golay

Annoncé

Le petit Nouvel-An du Jazz Club La Chaux-de-Fonds



Small Town Kids Murten

La nuit de jazz de ce début d'année 1981 aura lieu samedi au restaurant des Endroits (au-dessus de la place d'aviation). Deux orchestres, que nous n'avons jamais encore entendus, nous ont fourni les indications ci-après sur leur activité:

Les Dixie Hot Six ont vu le jour en 1971 à Delémont. Actuellement, ils répètent dans une formation où l'on trouve: N. Carnat trombone, R. Antenen trompette et R. Heiniger soprano-clarinette, basse, batterie, banjo. Bien que les Dixie Hot Six jouent un jazz peut-être un peu plus fouillé, la spontanéité qui fut toujours une de leurs premières qualités reste présente.

Le Small Town Kids Murten: Six musiciens ont fondé au printemps 1975 à Morat un groupe dont on fit surtout la connaissance lors des fêtes du 500e anniversaire de cette cité. Les Small Kids ont réussi à garder leur style «dixie» et «new-orléans». Leur public aime se laisser enthousiasmer par les friandises de ces airs impérisables. Etter trompette est entouré d'un trombone, d'une clarinette, banjo base et batterie.

Nous découvrirons ces musiciens samedi, en même temps que les Amis du Jazz Club La Chaux-de-Fonds.

Roq

Entre femmes

Masques et bergamasques

Il y a des associations de mots qui plaisent d'abord visuellement, et qui me donnent envie de prononcer ces derniers à voix basse ou plutôt à haute voix, car ils ont le pouvoir de charmer l'oreille presque comme un chant. Presque?... Non! comme un chant.

La vraie poésie est musique du verbe. J'avais une amie poétesse laquelle m'offrit quelques-uns de ses ouvrages. J'en avais à peine commencé la lecture que je me mis spontanément debout et que ma voix s'éleva pour dire l'un des poèmes, sans doute à cause de son rythme merveilleux. «Les yeux d'Elsa», d'Aragon, produisirent sur moi le même effet. Non seulement l'esprit, l'âme, le cœur s'épanouissaient dans ce mode d'expression, mais le corps était tenté d'y participer. Ne pourrait-on pas danser sur des mots qui chantent?

Il suffit parfois de quelques vocables inspirés pour éveiller tout un monde mystérieux de poésie grâce à un accord secret entre les mots et les profondeurs de l'être.

Masques et bergamasques... La richesse de la rime contribue à l'harmonie de cet accouplement qui me séduisit avant que j'en aie compris les sens.

Il est des masques au sens figuré. Ceux qui les portent s'en rendent-ils toujours compte? Ils ont appris à dissimuler leurs sentiments en se composant un visage, ou bien ils ont adopté l'expression du personnage qu'ils jouent. Ces masques mensongers adhèrent quelquefois si bien qu'on peut s'y méprendre. Dans d'autres cas, on se demande à qui l'on a affaire; on voudrait faire tomber le masque gênant.

Les vrais masques sont innombrables; on en trouve dans bien des parties du monde. Je pense aux masques de bois, grimaçants, pourvus de grandes dents, du canton des Grisons. Que ces chers compatriotes me le pardonnent; je les trouve affreux! En revanche, les africains m'intéressent beaucoup; il en est de beaux, d'impressionnants de par leur mystère. Je dois reconnaître cependant une certaine similitude entre les masques de

peuples divers, de divers continents.

Quand j'étais petite, j'habitais Genève où nous fétions l'Escalade. A cette occasion, nous pouvions porter des déguisements. D'abord, je fus une «Pierrette», puis un Pierrot. Maman et moi, nous participions à cette fête populaire. Ma mère se travestissait en homme grâce à un complet et à une casquette de son frère; elle portait des chaussures à talons hauts, et un loup de satin noir auquel j'eus droit par la suite. Je tiens à ajouter que maman, quoique divorcée, n'était nullement une femme légère; elle ne sortait dans cette tenue qu'en ma compagnie, et il ne fallait rien dire à tonton!

Les loups de satin ou de velours noir sont mes masques préférés; certains, plus mystérieux encore, étaient prolongés par une partie de tissu cachant tout le visage.

Plus tard, comme il y avait eu des abus, on interdit, lors de l'Escalade, les déguisements dans la rue; ils furent réservés aux bals masqués.

Masques et bergamasques! Pendant longtemps, je me demandais à quoi correspondait, dans le cas particulier, le mot bergamasque signifiant de Bergame. J'appris qu'il s'agissait d'une danse et d'un air de danse du dix-huitième siècle, empruntés aux paysans de la province de Bergame. Il me serait fort agréable d'entendre cette musique qui me plairait certainement comme tous les airs de danse de ce siècle; je l'imagine vive, chaleureuse, colorée, ensoleillée à l'image de l'Italie.

Commencer l'année en musique, c'est bien; en dansant, c'est mieux, puisque tout le corps participe à la gaité, à la joie, au rythme vivant. J'ai souvent rêvé des bals masqués fastueux d'autrefois, entre autres à Venise; les intrigues qui s'y nouaient parfois n'étaient pas toujours amoureuses, hélas! Pour moi, le bal masqué idéal serait celui où j'apparaîtrais dans une toilette somptueuse de grande dame du temps jadis, accordée à une ambiance de galanterie raffinée.

Masques et bergamasques... Mon loup de velours ou de satin noir protégerait bien mes mystères!

RADIBOU

Santé

Un insecte à vous couper le souffle

Le minuscule «coléoptère des musées» (anthrenus museum), qui appartient à la famille des dermestes, risque de provoquer de graves difficultés respiratoires chez de nombreux asthmatiques. C'est la constatation à laquelle a abouti une équipe de chercheurs de l'Université Libre de Berlin-Ouest au terme de tests d'allergies réalisés sur des éléments de la poussière domestique.

DÉTRESSE RESPIRATOIRE

On sait que l'asthme bronchique est une affection chronique très fréquente et qu'il s'agit généralement — même si ce n'est pas toujours le cas — d'une allergie, c'est-à-dire d'une hypersensibilité pathologique de l'organisme à certaines substances qui l'irritent, les «allergènes». Ce peuvent être des aliments comme des œufs ou des fraises, des plumes de literie ou des poils d'animaux, de la laine et des fibres synthétiques, des produits chimiques ménagers ou des médicaments, du pollen ou de la poussière domestique — le nombre des allergènes risquant de provoquer chez l'asthmatique une détresse respiratoire est quasiment illimité.

GUÉRISON PAR L'ACCOUTUMANCE

Aujourd'hui, le médecin dispose d'un grand nombre de médicaments pour atténuer ou raccourcir les crises d'asthme, ou en réduire la fréquence. Mais pour obtenir une guérison réelle et durable, il faut soit éliminer, soit neutraliser par «désensibilisation» la cause de l'asthme, c'est-à-dire l'allergène responsable. On «désensibilise» l'allergique en lui administrant l'allergène en quantités d'abord très faibles, que l'on augmente ensuite progressivement, afin d'y habituer son organisme et de le débarrasser de son hypersensibilité. Mais pour cela, il faut tout d'abord démasquer, grâce à des tests appropriés, la substance responsable dans chaque cas particulier. L'allergologue devient ici un véritable détective.

DES ANIMAUX DANS LA POUSSIÈRE

Depuis longtemps déjà on sait que de nombreux asthmatiques sont allergiques à certains acariens inspirés avec la poussière domestique et que même des œufs et des sécrétions de ces «acariens de l'asthme» risquent de provoquer des crises.

Le coléoptère des musées n'est donc certainement pas le premier, ni le dernier animal que l'on découvre dans la poussière domestique. Cependant, sa simple découverte ne résout pas tout: les chercheurs doivent encore déterminer exac-

tement de quelle manière l'insecte agit comme allergène, afin de pouvoir fabriquer ensuite un extrait permettant la désensibilisation. Tout cela exigera sans doute encore de nombreux travaux de recherche et beaucoup de temps. (ds)

Qui réalisera en 1981

Le premier «dirigeable-cargo»?

Il y a bien des projets en l'air dans le domaine du dirigeable: un certain goût «rétro», mais surtout l'économie possible de carburant remettent à la mode ce mode de transport.

N'a-t-on pas étudié, aux Etats-Unis un dirigeable de 300.000 à 1 million de mètres cubes, gonflé à l'hélium réparti en cellules, avec une carcasse en aluminium et destiné au vol transatlantique? On pourrait ainsi transporter 1.000 t. ou 700 passagers à 170 kmh., en réalisant la traversée le Havre-New York en 30 heures.

Malgré le handicap de la vitesse (les supersoniques ne sont pas rentables) le Conseil du Grand Londres s'est récemment intéressé à un projet de services de dirigeables pour le fret. L'étude effectuée conclut que les dirigeables modernes correspondent bien aux normes de sécurité actuelles (on se souvient encore des graves accidents qui ont marqué l'avant-guerre et fait abandonner ce type de navigation). Les avantages soulignés sont les suivants:

PAS DE DANGER

Les dirigeables, gonflés à l'hélium qui est ininflammable et non toxique (et non à l'hydrogène, comme c'était le cas il y a cinquante ans) ne présentent pas de danger particulier, même frappés par la foudre. Ils permettent une grande capacité de transport, soit de passagers (en principe quatre fois plus qu'un avion).

Les gros dirigeables pourraient servir à l'expédition de matériel encombrant qu'il faut normalement démonter pour les confier à d'autres moyens de transport.

De plus ils n'exigent pas, comme les avions, des installations portuaires de vaste superficie. Un dirigeable, même de grande taille, peut évoluer à partir d'un terrain de 20 hecta-

res: à titre de comparaison, l'aéroport de Genève-Cointrin occupe 320 hectares.

AU CŒUR DES VILLE

Or un des problèmes majeurs du transport aérien d'aujourd'hui, c'est le temps perdu entre le cœur d'une grande ville et l'aéroport qui la dessert. Ce voyage est parfois plus long que le parcours total que l'on effectue en avion! Un dirigeable pourrait évidemment s'amarrer au cœur même d'une ville, quoique le bruit de ses moteurs reste posé: moins fort que le bruit d'un hélicoptère, celui d'un dirigeable dure plus longtemps, en raison de sa faible vitesse. Mais on pense surmonter ces difficultés techniques, notamment par des moteurs électriques.

Pour le moment, le projet «dirigeable» semble prendre forme à Londres où l'on prévoit de construire une usine. Dans un tout premier temps, on mettrait en service un dirigeable pour le transport des marchandises. Il aurait quatre turbopropulseurs, pourrait transporter près de 60 tonnes de cargaison et voler à des vitesses de l'ordre de 120 kmh. Un prototype de ce modèle doit être lancé vers le milieu de 1981.

On annonce aussi l'étude — déjà bien avancée — d'un dirigeable de 70 places pour les trajets de courte distance, pouvant effectuer aussi des vols d'agrément. L'appareil, muni de moteurs jumelés, aurait une vitesse de croisière de 135 kmh.

Nous sommes loin des performances de l'aviation, mais un bateau-mouche n'est-il pas plus indiqué pour faire des croisières sur un fleuve qu'un canot automobile à grande vitesse? (alp)

Péter ERFINGER

éphéméride

Mercredi 7 janvier 1981, 7e jour de l'année.

FÊTES À SOUHAITER:

Cédric, Raymond, Raymonde, Virginie

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1979. — Des rebelles soutenus par les Vietnamiens renversent le régime Pol Pot au Cambodge.

1976. — Le gouvernement italien présidé par M. Aldo Moro démissionne à la suite du retrait du soutien socialiste.

1969. — Des avions israéliens attaquent des objectifs militaires et industriels près du Caire.

1968. — Le gouvernement libanais démissionne à la suite du raid d'un commando israélien sur l'aérodrome de Beyrouth.

1967. — De sanglants affrontements entre Gardes rouges et travailleurs sont signalés à Nankin.

1961. — Un sommet réuni à Casablanca promulgue une Charte africaine.

IL EST NÉ UN 7 JANVIER:

Le pape Grégoire XIII (Ugo Boncompagni) (1502-1585).

Finale du Prix de Lausanne 1981

Depuis trois ans, lors de la finale du Prix de Lausanne, concours international pour jeunes danseurs, le public a eu l'occasion d'applaudir, après l'entracte, en attendant les résultats — des productions des compagnies de ballet de plusieurs théâtres suisses. Aussi, après Bâle, Genève, et Berne, il appartiendra au ballet de l'Opernhaus de Zurich, que dirige Patricia Neary, d'animer la scène du Théâtre de Beaulieu le dimanche 1er février 1981. Au programme, un extrait de «Who cares», pas de deux et variations, chorégraphie de George Balanchine, dansé par Madeleine Stierli, Deborah Dobson et Jonas Kage.

Profitant d'une tournée en Europe, la célèbre étoile japonaise Yoko Morishita a accepté de venir danser gracieusement pour le Prix de Lausanne. Elle interprétera les pas de deux du Corsaire (musique de Drigo) et de Don Quichotte (musique de Minkus) avec son partenaire nippon Tetsutaro Shimizu.

Nos «Mots croisés» sont exceptionnellement renvoyés à demain jeudi.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Du matériel dérobé qui n'est pas de toute innocence!

Centre Numa-Droz: les locaux de la PC cambriolés

La polémique autour du passage Zimmermann n'a pas fini d'agiter les esprits. Si la «fête au passage» avait permis l'établissement de contacts entre des représentants de l'autorité communale et des éléments sérieux militants en faveur d'un centre autonome, d'autres éléments semblent-il viennent de se charger, une fois de plus, d'utiliser l'endroit pour détruire et saccager.

Probablement dans la nuit de dimanche à lundi ou dans la journée de dimanche, le centre du secteur est de la protection civile, installé au centre Numa-Droz, a été le théâtre d'une effraction. Plusieurs individus, en faussant ou faisant sauter les serrures des portes, ont pénétré, par l'entrée donnant sur la passage Zimmermann, dans les locaux de la PC.



Convoqués hier sur les lieux à une conférence de presse par le directeur de police M. Charles Augsburger, le commandant de police M. André Kohler et le major Jean Guinand, chef de la PC locale, nous avons pu constater les dégâts causés. Il est difficile aujourd'hui d'estimer leur montant mais ils s'élèvent sans aucun doute à plusieurs milliers de francs, en tenant compte aussi des objets qui ont été dérobés ou détériorés.

Il semblerait que cette effraction soit l'œuvre de «spécialistes» qui, après une visite minutieuse et systématique des locaux, ont choisi le matériel à emporter, soit des barres à mines, des massettes, des crochets, des dosimètres, autant d'objets qui en tous les cas n'ont pas un but décoratif!

Ces individus n'ont rien laissé au hasard puisque, avant de quitter les lieux ils ont enduit d'un spray à huile tous les endroits susceptibles de révéler des empreintes digitales. Ils sembleraient aussi qu'ils se soit attardés dans les locaux puisqu'ils ont utilisés les installations de la cuisine pour se faire à manger et les lits pour s'y reposer.

Une communication avec le garage souterrain du centre Numa-Droz étant ouverte, elle assurait une sortie facile pour ces individus. De plus, la situation des locaux, au sous-sol, et

leur insonorisation empêchaient tout bruit d'être perceptible de l'extérieur.

Ce qui est alarmant dans cette effraction c'est que le matériel emporté n'est pas de toute innocence et pourrait être utilisé à des fins néfastes: soit pour commettre d'autres délits ou alors comme moyens de violence.

La succession des dégâts causés au passage Zimmermann ces derniers temps qui ont déjà coûtés plusieurs milliers de francs à la commune, et par dessus-tout cette effraction créent actuellement un climat de malaise.

Pendant la période des fêtes, des agents de la police locale avaient aussi dû intervenir à trois reprises au passage Zimmermann pour prier les occupants de quitter les lieux au moment de la fermeture à 23 h. Des discussions assez virulentes se seraient alors engagées, les occupants ayant cherché à provoquer des violences policières qui n'ont toutefois pas eu lieu!

Comme nous l'a révélé M. Augsburger, une relation entre certains «habités» du passage et les individus n'est pas impossible. Ce n'est pourtant qu'une hypothèse et l'enquête en cours se chargera de le confirmer ou de l'infirmer.

(CM - Photos Bernard)



Premières prises de vues pour l'émission de la TV alémanique Dans une semaine, le dialogue télévisé La Chaux-de-Fonds - Winterthur



La Chaux-de-Fonds - Winterthur: ces deux noms accolés ont annoncé, plus d'une fois, un match de football! Des affiches apposées cette semaine en ville annonceront entre ces deux villes non pas une confrontation sportive, mais un dialogue. Nous en avons parlé voici un mois déjà. Il aura lieu dans une semaine, le mercredi soir 14 janvier, et se déroulera en direct sur les ondes de la Télévision suisse alémanique. Cette dernière consacre en effet une série d'émissions, en ce début d'année, au problème des relations entre Suisses alémaniques et Suisses romands.

Dans cette série, le dialogue direct entre La Chaux-de-Fonds et Winterthur prendra un relief particulier. Il permettra d'une part de confronter les réalités, parfois parentes, parfois différentes, de deux cités qui ont été choisies comme «exemples» parce qu'elles sont des centres régionaux importants sans être des chefs-lieux, parce qu'elles ont des points communs dans leur vocation industrielle, politique, leur vie culturelle, etc. Ce dialogue permettra d'autre part d'évoquer «sur le vif» la question des rapports entre Confédérés de langue et de culture différentes, grâce à la participation à l'émission de citoyens qui en ont une expérience concrète, ainsi que de «spécialistes» de ces problèmes.

L'émission mettra en pratique la volonté de compréhension améliorée qu'elle manifeste, en ce sens qu'elle sera bilingue, chaque participant pouvant s'exprimer dans la langue de son choix; une traduction simultanée sera assurée du français en allemand pour les téléspectateurs et les participants à l'émission à Winterthur, et de l'allemand en français pour les participants à l'émission à La Chaux-de-Fonds, mais non pas à l'antenne du fait que la diffusion intéresse en premier lieu les téléspectateurs germanophones.

L'émission commencera à 19 h. 59 précises par la sonnerie du Carillon du MIH. Elle durera jusqu'à 21 h. 40. A La Chaux-de-Fonds, elle se déroulera au Musée international d'horlogerie, cependant qu'un groupe de six «experts» romands de la question se trouvera au Musée d'histoire, dans la salle du Conseil communal, répondant à six experts alémaniques réunis à Winterthur. Dans chacune des deux villes, quelque 200 personnes s'intéressant à la question sont invitées à composer le public et pourront intervenir dans le débat ou du moins y assister. Parmi ce public se trouveront aussi des représentants des différents milieux (politiques, économiques, culturels, etc.) de chaque ville.

L'émission débutera par un petit film de trois minutes environ consacré à chacune des cités, histoire de présenter rapidement leur aspect, leurs caractéristiques, leur spécificité. Une équipe de la TV alémanique était en début de semaine à La Chaux-de-Fonds pour y tourner le film consacré à la ville. Malheureusement, les tourments de neige ne lui ont pas permis de réaliser les prises de vues extérieures qu'elle souhaitait, de sorte qu'elle reviendra en fin de semaine, profitant d'une météo qu'on annonce en amélioration pour présenter un visage plus souriant de la cité! Lundi, l'équipe a tourné des «intérieurs»: à la fabrique d'horlogerie Ebel (notre photo), au MIH, au Musée d'histoire...

Nous avons déjà eu l'occasion de le souligner: de telles initiatives vouées à une meilleure connaissance réciproque entre Confédérés qui trop souvent se contentent de préjugés sont trop rares pour qu'on ne les soutienne pas! La Chaux-de-Fonds en outre ne peut qu'être sensible au fait d'avoir été choisie comme «témoin» de la Romandie. Il faut dire qu'elle représente, d'une certaine manière, un exemple d'intégration quand on considère la vitalité de sa vie culturelle d'une part, et l'importance qu'a prise d'autre part son peuplement, depuis la «révolution industrielle» du 19e siècle, l'immigration alémanique, bernoise en particulier! (MHK - photo Bernard)

état civil

LA SAGNE

Décès

Décembre 16, Béguin Jean, né le 5 février 1899, veuf de Alice Agnès, née Desaulles. - 29, Hutzli Léonie Marie, née le 15 août 1910, épouse de Hutzli Arnold Robert (née Tissot).

De la neige, toujours de la neige...

Une situation pas encore préoccupante



Ça roule... tant bien que mal! Si la subite et abondante tombée de neige hier a ravi le cœur des amateurs de sports d'hiver, elle n'a par contre pas enchanté les automobilistes et encore moins les employés des Travaux publics chargés de débayer les nombreuses rues de la ville, soit quelque 100 kilomètres, et les chemins vicinaux, environ 60 km.

Comme l'a relevé le directeur des Travaux publics, M. Alain Bringolf, les manœuvres de déneigement de la voiries se sont déroulées comme d'habitude hier mais le travail a été légèrement perturbé en raison de la tombée de neige tardive, aux environs de 4 heures du matin. Pour le moment tant au niveau des Travaux publics que de la direction de la police locale, on n'envisage pas la prise de mesures particulières, comme celles notamment vécues au début du mois de février 1978 où le parcage durant plusieurs jours avait été interdit dans toutes les rues de la ville.

Les Travaux publics s'étant chargés de dégager les rues au fur et à mesure des tombées de neige, la situation n'est actuellement pas trop préoccupante. Elle pourrait toutefois le devenir si ces conditions météorologiques devaient se poursuivre encore quelques jours. En tous les cas, la situation est suivie avec vigilance

par les responsables du déneigement de nos rues.

La difficulté hier consistait surtout au fait que, la journée, les engins de déneigement peuvent dégager uniquement les rues principales, les secondaires étant prises d'assaut par les voitures en stationnement. Il est donc conseillé à la population de parker les voitures dans des endroits cachés ou des places qui n'entravent pas les travaux de déblaiement. Les voitures ventouses posent aussi de gros problèmes à la bonne marche des travaux.



A titre d'information, dans la journée de lundi, vingt chasse-neige ont été mis en action. Au total, ils ont travaillé pendant 210 heures. Pour le chargement de la neige 19 trax et fraiseuses ont été engagés totalisant 148 h. 30 de travail. Relevons encore que 127 hommes se sont chargés de cette tâche. C'est dire que tous les moyens ont été mis en œuvre pour ouvrir les routes, les rues, les ruelles et les chemins vicinaux de la commune.

Hier, malgré les chutes de neige qui n'ont pratiquement cessé de tomber, tant sur le plan de police que sur celui des transports en commun, aucun gros problème n'a été enregistré. La circulation s'est relativement bien déroulée. Les bus notamment ont pu plus ou moins respecter leur horaire. Toutefois à l'heure de midi quelques problèmes ont surgi rue des Armes-Réunies où plusieurs bus se sont trouvés bloqués par des voitures arrêtées en travers de la route. Dans l'ensemble tout s'est donc déroulé pour le mieux au vu des conditions atmosphériques. Peut-être qu'il en aurait été autrement si bon nombre d'automobilistes n'avaient pas sagement renoncé à leur voiture et préféré la marche à pied. (Imp)

Participez !

Une émission en direct telle que celle qui aura lieu mercredi soir prochain vaudra ce que valent ses participants surtout! Il vaut donc la peine qu'un maximum d'intéressés soient présents au MIH le 14 janvier dès 19 h. 30 - 19 h. 40 au plus tard, soit pour apporter leur témoignage personnel, soit pour manifester leurs réactions aux propos qui seront tenus, sur le thème des relations suisses alémaniques - suisses romands.

Si vous êtes de langue maternelle allemande et que vous vivez à La Chaux-de-Fonds; si votre travail, votre famille, vos loisirs, vos activités sociales vous ont donné une expérience de la communication entre Confédérés de langue différente; si d'une manière ou d'une autre vous vous intéressez aux problèmes régionaux et à ceux des relations entre les deux principales communautés linguistiques du pays, participez à cette émission!

Des cartes d'invitation gratuites (indispensables pour accéder à la salle des conférences du MIH mercredi soir prochain) peuvent être obtenues à l'ADC-Office du tourisme, Neuve 11.

avis urgents

SOMMELIER (ÈRE)

demandé(e) au plus vite pour bar à café, centre ville

Téléphoner au (039) 26.80.55 heures repas 212

CONTEMPORAINS 1943

Apéritif de fin d'année au Café du Parc de l'Ouest Jardinière 43, La Chaux-de-Fonds vendredi 9 janvier, dès 19 h. 30 Bonne année à tous 136

500 siècles d'archéologie neuchâteloise

Visite commentée de l'Exposition JEUDI 8 janvier, à 20 heures (Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds) 213

ACHAT - VENTE ARGENTERIES, BIJOUX

anciens, modernes; diamants, émeraudes, rubis, saphirs. Grand choix d'occasions, création et transformation.

Georges CURCHOD

acheteur patenté Magasin: 9, rue de Berne Genève, tél. 022/32.72.46 31522

Voir nos rubriques mémento et communiqués en page 22

Un nouveau concessionnaire

mazda

pour le district du

Locle



Garage de la Prairie
2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 039/3716 22

Monsieur Roger Robert, ainsi que Mazda (Suisse) SA, Meyrin/GE, importateur pour la Suisse, ont le plaisir d'annoncer leur collaboration pour la vente et le service des automobiles Mazda pour le district du Locle.

A cette occasion, vous êtes cordialement invités à la grande

EXPOSITION

de la gamme Mazda, avec, en grande première, la nouvelle 323 à traction avant

du 7 au 10 janvier et du 13 au 17 janvier 1981

Votre visite nous fera plaisir.

Plusieurs méthodes pour

AMINCIR

votre silhouette à l'endroit désiré par les soins esthétiques personnalisés

INSTITUT JUVENA

J. Huguenin, esthéticienne dipl. (renseignements sans engagement)

Impasse du Lion-d'Or
Le Locle
Tél. 039/31 30 31



Jean-Charles Aubert
Fiduciaire et régie immobilière
Av. Charles-Naine 1
Tél. (039) 26 75 65
La Chaux-de-Fonds

LE LOCLE
À LOUER

TRÈS BEL APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES

hall, tout confort, salle de bain, balcon, conciergerie. 32830

Hôtel de la Couronne

Pizzeria - Gril
Les Bois

Pour cet hiver:

- location d'équipements de skis de fond
- repas du fondeur Fr. 5.-
- ses spécialités au fromage

Se recommande:
Famille Chappuis
Tél. 039/61 12 36.

14-8194

A louer pour entrée immédiate ou à convenir, à Cormondrèche.

Magnifique situation ensoleillée et calme avec vue panoramique sur le lac et les Alpes

maison familiale de 7 pièces

mitoyenne, vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, 6 chambres à coucher, 3 salles d'eau, nombreuses armoires, garage.

SEILER & MAYOR SA
Promenade-Noire 10
Neuchâtel
tél. (038) 24 59 59.



HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRE 91-155

Eric JOSSI

D.-JeanRichard 1
LE LOCLE
Tél. 039/31 14 89

DÉBARRAS

caves, galetas, fonds d'appartements

Tél. 038/42 49 39

Perdez l'embonpoint des jours de fête!

Maigrir rapidement et sans danger grâce aux repas amaigrissants du Dr Koussa

Naturel Léger et Dr. Koussa Drink
Savoureux - rassasiants - bienfaits!



Dégustation gratuite

- La Chaux-de-Fonds** Pharmacie L. Carlevaro, av. Léopold-Robert 81
Pharmacie Centrale, Dr. P.-A. Nussbaumer, avenue Léopold-Robert 57
Pharmacie Coopérative, rue Neuve 9
Pharmacie Coopérative, rue de la Paix 70
Pharmacie des Forges, Pierre Burki, 2 a, avenue Charles-Naine
Pharmacie du Versoix, René Neuenschwander, 1, rue de l'Industrie
Droguerie Droz, Place de la Gare, Jaquet-Droz 63
Droguerie Perréon SA, 5, Place de l'Hôtel-de-Ville
- Le Locle** Pharmacie Coopérative, rue du Pont 6
Pharmacie G. Mariotti
Pharmacie du Casino, 39, D.-JeanRichard
Droguerie du Marais, P.-Jeanneret, 5, rue du Marais
Droguerie Tattini Benito, 8, rue de France
- Saint-Imier** Droguerie Coop., 21, rue Francillon

86-975

Dr Koussa: le programme amaigrissant équilibré

Publicité intensive - Publicité par annonces.



BELLE MACULATURE

à vendre au bureau de L'Impartial

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant de la Combe-Jeaneret
cherche

EXTRA

pour date à convenir.

Tél. (039) 31 14 71.

91-30000



VILLE DE NEUCHÂTEL

A la suite de démission, les Services Industriels de la Ville de Neuchâtel mettent au concours un poste d'

EMPLOYÉ (E) QUALIFIÉ (E)

pour son service des abonnements.

Exigences: certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce ou diplôme d'une école de commerce. Connaissances d'allemand.

Travail en relation avec un système de gestion électronique évolué. Contacts avec les abonnés.

Entrée en fonction selon entente.

Traitement et avantages sociaux réglementaires.

Les offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et d'une photographie sont à adresser à la direction des Services Industriels, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 16 janvier 1981, où tous les renseignements peuvent être obtenus. Téléphone (038) 21 11 11 (interne 510).

La direction des Services Industriels
87-31465

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de

dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 35.- - 6 mois: Fr. 66.50 - annuellement: Fr. 126.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide simple discret



138.155.245

Que de neige, que de neige!

En quelques heures, violente offensive de l'hiver

Qui a dit que les saisons ne se donnaient plus comme dans le temps? Ceux qui l'affirmaient auront sans doute eu l'occasion de reviser leur jugement s'ils se sont mis à la fenêtre ou sont descendus dans la rue, durant la journée d'hier. Comme c'est souvent le cas au début du mois de janvier, l'hiver attaque en force. Avec une rare violence, même. Aux Travaux publics de la ville du Locle où l'on n'a guère connu de répit depuis le début du mois de décembre, si ce n'est lors d'une courte trêve entre Noël et Nouvel-An, on nous affirme avoir rarement vu tomber autant de centimètres de neige en si peu d'heures. Et si ce n'était que ça! mais le fort vent souffle violemment dans les environs et sur «les hauts», rebouchant presque au fur et à mesure les chemins à peine dégagés.



Peu vêtue la déesse des jardins de l'Hôtel de Ville ne devait guère avoir chaud.

Bon nombre de Loclois furent surpris hier matin au saut de leur lit de constater qu'une épaisse couche de neige recouvrait la chaussée. C'est qu'en fait les précipitations n'ont débuté que vers six heures. Dans ces conditions il était impossible de prévoir, pour les TP, pareilles intempéries.

Les TP, hier matin, n'avaient donc aucune raison de se mettre en route. Ils s'ébranlent généralement vers les quatre heures.

Ils ont donc dû faire face à une situation exceptionnelle. Pas étonnant dans ces conditions qu'ils durent dans le même temps enlever les ordures, débayer des dizaines de kilomètres de

routes et dégager des centaines de mètres d'escaliers.

VÉRITABLE TEMPÊTE

Quelques rapides coups de téléphone ont permis de nous rendre compte que la situation, dans l'ensemble du district, n'était guère meilleure.

Dans la vallée de La Brévine, les agriculteurs qui ne sont pas encore raccordés au réseau de l'adduction des eaux sous pression sont légèrement inquiets. Certes, les pluies de dimanche dernier ont amélioré la situation, mais malgré tout les citernes sont presque vides.

Au Cachot, la route reliant ce hameau au Bas-du-Cerneux ne put être dégagée durant plusieurs heures. A cet endroit comme dans beaucoup d'autres, ce furent d'épouvantables bourrasques.

«On ne voit plus à deux mètres, nous confiait l'une de ses habitantes, il souffle comme rarement».

PERDUS DANS LES NEIGES

Au-dessus de La Brévine, du côté des Bans et des Sagnettes, on ne riait pas. Ce n'est que grâce à de gros tracteurs équipés de fraiseuses que les agriculteurs de cette région ont pu se ménager un chemin pour accéder aux laiteries.

«Nous sommes presque enterrés, relevait Mme Santschy à La Ferme-Moëde. A quelques mètres de la maison, les «menées» ont plus de deux mètres de haut. Nous avons quelques soucis pour nos enfants qui doivent reprendre l'école jeudi matin».

Mme Hadorn des Bans au-dessus de La Brévine relevait avec pertinence: «Ça fait presque deux mois qu'on n'arrête pas de dégager notre chemin avec la fraiseuse. Compte tenu du coût du mazout, cet hiver nous reviendra cher».

DIFFICULTÉS DE CIRCULATION EN VILLE

En ville, c'était presque la pagaille. Chapeaux baissés, abrités par des parapluies les piétons avançaient avec hésitation. Pour les automobilistes, la tâche n'était guère plus facile. Circuler est une chose, parquer en est une autre. Relevons à ce propos qu'il vaudrait mieux, dans bon nombre de cas, laisser sa voiture devant son domicile ou dans son garage. Ceci faciliterait grandement le travail des TP.

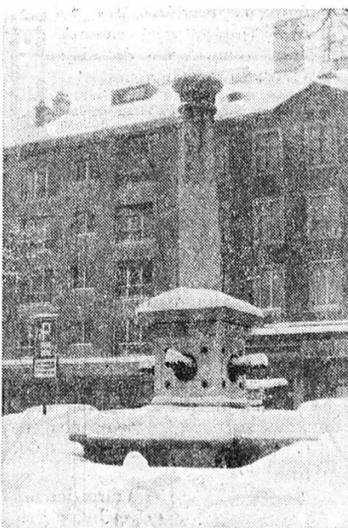
Pour les conducteurs des ALL, la journée fut également pénible. Certes, ils purent toujours faire circuler leurs engins, même si l'horaire – à cinq ou six minutes près ne fut pas toujours respecté – mais des voitures en difficulté furent leurs principaux obstacles.

Quant aux autobus des PTT équipés de chaînes, comme ceux des ALL, ils ont pu assurer normalement leur service étant entendu que dans la vallée de La Brévine notamment, les cantonniers de l'Etat conduisant des chasse-neige et deux fraiseuses se sont employés, sans interruption à maintenir les routes dégagées.

SE MONTRER PATIENT

Même si les prévisions météorologiques ne semblent pas très optimistes, il faut se réjouir que pour une fois au moins la saison d'hiver se fasse comme il faut, malgré les inconvénients qui en découlent. D'ici quelques jours tout ira mieux. Prenons patience, même s'il est difficile de circuler ou de parquer, si les escaliers sont mal dégagés. Au mois de juin on n'en parlera plus.

(texte et photos jcp)



Sur la place du Marché, la fontaine.



Un Vieux-Moutier disparaissant parmi les rafales de neige et la bourrasque. Même en ville c'était presque la tempête.



Les chauffeurs des poids lourds, dont ceux chargés d'enlever les ordures, ne furent pas toujours à la fête hier matin.

Bonne année... et merci!

M. et Mme Henri Girard, Les Brenets
 Famille Sandoz-Schwab, Voisinage, Les Ponts
 M. et Mme Daniel Masoni, Temple 1, Le Locle
 M. Maurice Wyss, Les Replattes, Le Locle
 Famille Charles Santschi, Les Rez, Le Locle
 Famille Henri Matile-Helen, Cardamines 7, Le Locle
 Famille Philippe Bovay, Communal 12, Le Locle
 Famille Claude Jeanneret, Jolimont 31, Le Locle
 M. et Mme Ernest Buchs, Le Cachot
 M. et Mme Ed. Perrenoud-Dubois, Girardet 22, Le Locle

vous présentent leurs meilleurs vœux!

Comme eux, utilisez cette rubrique pour adresser vos vœux à vos amis et connaissances. Il suffit de verser un montant laissé à l'appréciation de votre générosité (au minimum 10 francs), au ccp 23-325, «L'Impartial», La Chaux-de-Fonds, en indiquant vos noms et adresses ou d'effectuer ce versement à nos bureaux de La Chaux-de-Fonds ou du Locle. La somme ainsi recueillie sera intégralement répartie entre les organisations et institutions suivantes:

- Centre d'accueil et d'animation, Le Locle
- Animation pour le troisième âge, Centre Mireval, Le Locle
- «Le Foyer», La Sagne
- Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme
- Crèche Beau-Temps, La Chaux-de-Fonds
- Association pour la protection de l'enfance, La Chaux-de-Fonds
- Home médicalisé «La Sombaille»

sociétés locales

Le Locle

Semaine du 7 au 13 janvier

- CAS Section Sommartel.** – Vendredi 9, stamm à 18 h. au local. Samedi 10, Chasseral, réunion des participants au stamm hebdomadaire. Mardi 14, à 19 h. 30, comité. Tous les mardis à 18 h. 30, culture physique à la halle de Beau-Site. Gardiennage: MM. P. Jacot et G. Droz.
- Chœur d'hommes Echo de l'Union.** – Lundi 12, 20 h., Maison de paroisse, répétition. Groupe d'épargne.
- Contemporaines 1900.** – Samedi 10 janvier 1981, dîner au Cercle de l'Union à 12 h.
- Contemporaines 1915.** – Vendredi 9 janvier, dîner au Cercle de l'Union à midi. Apporter un petit paquet.
- Fanfare La Sociale.** – Jeudi 8, 20 h., Cercle Ouvrier, assemblée générale annuelle. Présence par devoir.
- Sténographie Aimé Paris.** – Entraînements tous les mardis, 19 h. 15, salle 25 du Collège Daniel-JeanRichard (No 11).
- Basketball-Club.** – Entraînement à la nouvelle halle de Beau-Site: 1re équipe masculine, lundi de 18 à 20 h. Filles, lundi de 20 à 22h. Ancienne halle de Beau-Site: juniors et débutants, jeudi de 18 h. à 20 h.
- Club des lutteurs.** – Mercredi, cours de lutte, 18 h. 30, écoliers; 20 h., actifs, halle de Beau-Site.
- Gymnastique du 3e âge.** – Mardi matin, au Cercle catholique, salle Marie-Thérèse, de 9 h. à 10 h. Maison de paroisse à 14 h. et 15 h. Cercle catholique à 14 h. 30 et 15 h. 30.
- Le Locle-Sports, Club haltérophile.** – Halle des sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h. à 21 h. 30, dimanche de 10 à 12 heures.
- Le Nid, Société d'ornithologie.** – Réunion tous les deuxièmes vendredis du mois, 20 h. 15, Restaurant Terminus.
- Samourai Judo-Club.** – Lundi, 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes. Mardi, 18 h. à 19 h. 30, moins de 8 ans; 19 h. 30 à 21 h., demoiselles-dames. Mercredi, 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22

- h., adultes. Jeudi, 18 h. 45 à 20 h., débutants enfants; 20 h. à 21 h. 30, demoiselles-dames. Vendredi, 18 h. à 19 h., moins de 8 ans; 19 h. à 20 h., dès 8 ans; 20 h. à 22 h., adultes.
- Société canine, Le Locle.** – Entraînement chaque samedi, dès 13 h. 30, à son chalet sur les Monts.
- Société fédérale de gymnastique.** – Actifs. – Mardi, halle des Jeanneret de 20 h. à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 h. à 22 h.
- Féminine.** – Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h.
- Dames.** – Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h.
- Pupilles.** – Mardi, halle des Jeanneret, groupe artistique, de 18 h. à 20 h. Mercredi, ancienne halle de Beau-Site, de 18 h. à 19 h., débutants; de 19 h. à 20 h. 30 pupilles. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. 30 à 20 h., groupe artistique; de 18 h. à 20 h., ancienne halle de Beau-Site, groupe athlètes.
- Pupillettes.** – Lundi, halle des Jeanneret, de 18 h. à 19 h., petites pupillettes débutantes. Ancienne halle de Beau-Site, de 19 h. à 20 h., groupe athlètes. Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 20 h. groupe artistique. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 19 h. grandes pupillettes; de 18 h. à 20 h. groupe athlètes dans l'ancienne halle de Beau-Site. Samedi, nouvelle halle de Beau-Site, de 8 h. à 10 h. groupe artistique. Tous renseignements au (039) 31 11 44, F. Dubois.
- Société philatélique.** – 2e lundi du mois, 20 h. 15, Hôtel des Trois-Rois, assemblée. – 4e lundi du mois, 20 h. 15, Hôtel des Trois-Rois, séance d'échanges.
- Tennis de table.** – Entraînement tous les mardis et jeudis, au sous-sol du Collège Girardet. Cadets et seniors de 20 h. à 22 heures.
- Vélo-Club Edelweiss.** – Ce soir, 20 h. comité. 20 h. 30 assemblée générale.

Dernier délai pour les inscriptions: LUNDI à 17 heures

Les programmes permanents de sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation.

Population de La Chaux-du-Milieu Quatre habitants de plus

Les résultats du recensement annuel de La Chaux-du-Milieu ont été rendus publics hier. Ainsi que nous l'avions déjà prévu dans une précédente édition, le bilan démographique de cette commune se révèle légèrement positif.

Au 15 décembre 1979, on enregistrait 390 habitants, alors que leur nombre s'élève au 31 décembre à 394. Le développement du lotissement des Gilliottes n'est certes pas étranger à ce résultat. D'autant plus que ce sont de jeunes couples qui s'y établissent. Aussi, pour les années à venir, La Chaux-du-Milieu peut être confiante quant à l'évolution de sa population. Bénéficiant de plusieurs conditions favorables, dont celle d'être située à quelques minutes seulement de voiture de la Mère-Commune, elle offre la possibilité d'y de-

meurer tout en travaillant au Locle. Une chance de «vivre à la campagne» que plusieurs saisissent.

Voici les chiffres détaillés. Entre parenthèses figurent ceux établis à fin 1979.

Neuchâtelois(es) 223 (234), Confédérés(es) 168 (153), étrangers(ères) 3 (3).

Alors que le nombre des étrangers et étrangères est stable, 11 Neuchâtelois et Neuchâteloises ont quitté la localité, remplacés par 15 ressortissants d'autres cantons. Ici se situe l'augmentation de quatre unités.

Par ailleurs, on dénombre 128 chefs de ménage, sans changement, et 2 jeunes (5) entreront dans leur 20e année en 1981. 15 (16 hommes ont plus de 65 ans tandis que 27 femmes (32) sont âgées de plus de 62 ans. Il s'agit là d'un léger signe de rajeunissement de la population.

Notons encore que durant l'année 1979 la commune de La Chaux-du-Milieu n'avait vu sa population augmenter que d'un habitant.

IMPORTANT DÉFICIT DANS LE DISTRICT

Alors que les chiffres définitifs du Locle seront connus prochainement, rappelons ceux de l'année dernière: le district avait alors perdu, au total des sept communes, 269 habitants.

A l'exception de la Mère-Commune, l'ensemble des communes du district avait perdu 33 habitants. Cette année, toujours sans tenir compte du chef-lieu, elles en auront perdu 64... presque le double. C'est évidemment beaucoup. Bien plus que toutes ces dernières années. (jcp)

mémento

Le Locle

- Casino: 14 h. 30, Le voleur de Bagdad.
- Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
- Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
- Pharmacie d'office: Breguet jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire: No 117 renseignera.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
- Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
- Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
- La Main-Tendue: tél. No 143.



5, pl. Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds



A la portée de toutes les bourses !

Profitez, Mesdames, de notre choix exceptionnel de

TISSUS DIVERS dès **Fr. 2.-/** le mètre
(lainages, écossais, polyester, gabardine, etc.)

33-735

INSTALLATEUR SANITAIRE

qualifié serait engagé immédiatement ou pour date à convenir.

Place stable et intéressante.



WINKENBACH S.A.
Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 86 86

28-12073

Entreprise diversifiée produisant des micro-engrenages et mouvements pour instruments de mesure et temporisateurs, cherche à compléter son équipe par un

décolleteur

qui aura la mission de conduire son groupe de machines modernes de façon indépendante, y compris mises en train.

Visite d'information - discrétion garantie.

Entrée tout de suite ou époque à convenir.

Téléphoner au (032) 97 18 23 ou se présenter
VORPE SA, Sombeval - 2605 Sonceboz.

06-12095

LOSINGER DELÉMONT SA

cherche pour début mars 1981 ou date à convenir

un contremaître

ou

un chef d'équipe

spécialiste en constructions routières.

Place stable et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres à: **Losinger Delémont SA**
Route de Rossemaison 27
2800 Delémont
Tél. 066/22 12 43.

93-41745

Technicum neuchâtelois
Etablissement
de La Chaux-de-Fonds
ECOLE DES TRAVAUX FÉMININS

COURS TRIMESTRIELS

Les cours pour adultes débuteront le
lundi 19 janvier 1981. Ils ont lieu
l'après-midi ou le soir.

Confection pour dames
Cours tailleur pour homme et dame
Broderie

Ecolage: Fr. 50.- pour 10 leçons de
3 heures. A verser jusqu'au 15 janvier
1981 au CCP 23-1532

Inscriptions et renseignements:
Centre professionnel de l'Abeille, rue
de la Paix 60, secrétariat, tél. (039)
23 10 66

Le jeudi 8 janvier de 07 h. 45 à 11 h.
45 et de 14 h. à 17 h. 30
Le vendredi 9 janvier de 07 h. 45 à
11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. 30

La Commission
32639

Demandes d'emplois

DAME

cherche travail,
heures de ménage.

Tél. 039/23 39 02.

0086

JEUNE FILLE

ayant formation commerciale, français,
anglais, allemand, cherche travail tout
genre, pour un mois. Libre dès le 12 jan-
vier.
Ecrire sous chiffre FR 93 au bureau de
L'Impartial.

Dame cherche travail de

vendeuse

dans bijouterie, boutique ou petit magasin, 3 ou
4 matins par semaine et le samedi.
Ecrire sous chiffre HT 84 au bureau de L'Impar-
tial.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

sommelière

et

extra

Tél. 039/22 38 04

71



GRANDJEAN & Co

Manufacture de boîtes de montres
Rue des Champs 24
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 36 02.

cherche

POLISSEURS PRÉPAREURS

sur boîtes de montres acier soignées.

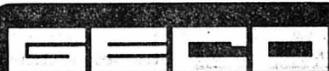
OUVRIERS OUVRIÈRES

pour être formés sur le polissage de bra-
cets acier.

Places d'avenir, conditions avantageuses.

Se présenter ou téléphoner pour prendre
rendez-vous.

30671



A LOUER

APPARTEMENTS 3 PIÈCES

Rue Numa-Droz
dans maisons anciennes, confort, libres
tout de suite ou date à convenir.

Loyer: dès Fr. 412.-

Pour traiter: Gérance GECO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 11 14-15

28-12214



UNE PRÉSENCE ROMANDE
LAUSANNE - GENÈVE
LA CHAUX-DE-FONDS - BULLE
NEUCHÂTEL - AIGLE

Entreprise commerciale des Mon-
tagnes Neuchâteloises, disposant
d'un important parc de véhicules
(automobiles et camions) et machi-
nes pour son propre usage, engage
tout de suite

MÉCANICIEN AUTOMOBILES QUALIFIÉ

connaissant le Diesel, pour diriger
une équipe de 5 à 6 chauffeurs.

Nous donnerons la préférence à un
homme expérimenté, sérieux,
ayant de l'initiative et l'habitude
de travailler d'une façon indépen-
dante.

Faire offre avec curriculum vitae,
sous chiffre DS 0001 au bureau de
L'Impartial.

Nous cherchons pour tout de suite

une sommelière

Bon horaire. Congé le dimanche.

Tél. 039/23 30 30

SOMMELIÈRE

est demandée

Téléphone (039) 23 26 98

42868

CHERCHE À LOUER surface de vente
pour créer

magasin

à La Chaux-de-Fonds.

Date d'entrée: 1er avril 1981 ou à conve-
nir.
Ecrire sous chiffre LT 82 au bureau de
L'Impartial.

Orchestre Bonnie and Clyde

Orgue et batterie

musique de danse et d'ambiance
Libre pour le Petit Nouvel An

Tél. (039) 23 64 28

31473

L'Amicale des Contemporains 1937

souhaite à tous ses membres et
leurs familles une bonne et heu-
reuse année.

Apéritif au Café de l'Ouest, Jardinière
43, jeudi 8 janvier 1981, dès
18 h. 30. Tous les «37» du district
sont cordialement invités.

0072

L'annonce, reflet vivant du marché

OPTIQUE
OCULAIRE par
ORDINATEUR
von
gunten
Maître opticien
diplômé fédéral
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

GARAGE

Place de parc dans
garage collectif à
remettre, quartier
Bel-Air.

Tél. 039/23 25 71.

TORO
C'est une fraiseuse à neige TORO qu'il
vous faut.
Sa popularité en dit long sur sa qualité !
7 modèles
de 2 1/2 CV à
11 CV

Service après-vente assuré par nos
soins.

BIENBY
Rocailles 15
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 40 05

Atelier d'horlogerie sortirait petits TRAVAUX À DOMICILE

et engage, pour l'atelier,
UNE PERSONNE
à temps complet ou partiel.

Tél. 039/26 78 60.

**Veuf, 55 ans, sobre et sérieux, désire
rencontrer**

DAME

simple et sérieuse pour rompre solitude
et former un foyer heureux.

Ecrire sous chiffre 91-295 aux Annonces
Suisse SA «ASSA», 31, av. Léopold-
Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

91-30001

Fust
Les machines à laver,
lave-vaisselle, sècheuses
à linge
Miele
s'achètent dans le plus
grand commerce spécia-
lisé de Suisse, aux
**prix FUST réputés les
plus bas!**
Livraison, encastrage et
montage par nos soins; nos
spécialistes viennent à
bout de tous les problè-
mes!

Fust Electro-Ménager

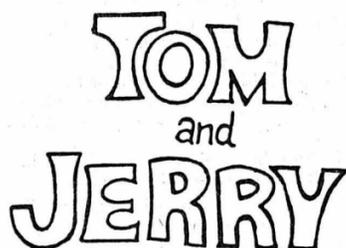
La Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36, rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne
et 36 succursales 05-2569

A VENDRE

**immeuble
locatif**

partiellement rénové, comprenant 13
appartements de 2 pièces chacun.
Chauffage central général.
Possibilité de créer de grands apparte-
ments de 4-6 pièces avec cheminée de
salon
Très belle situation. Quartier Nord de
la ville.
Notice à disposition.
Pour visiter et traiter, s'adresser à:

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33



PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 50 ct. le mot
(minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

Demandes à acheter

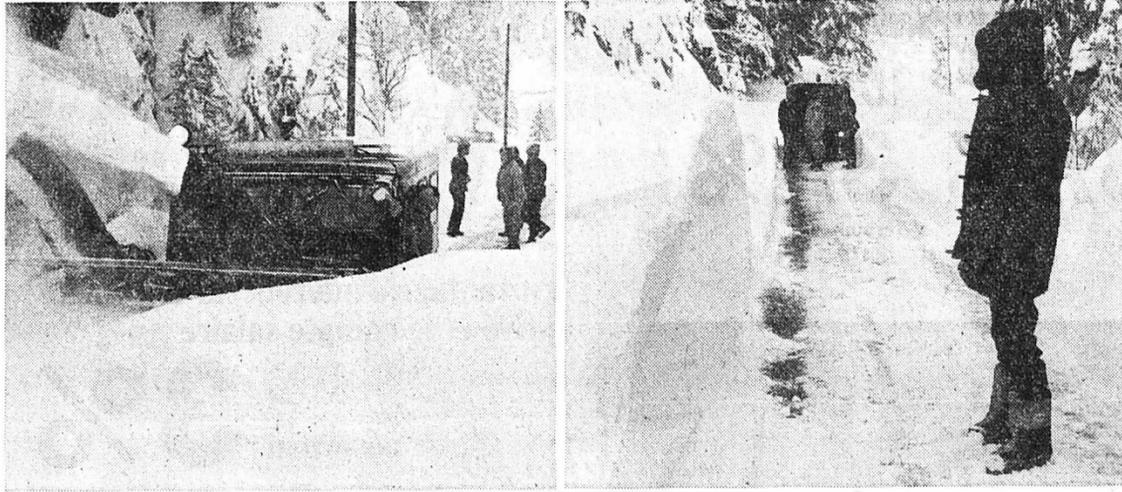
LIVRES ILLUSTRÉS XIXe et gravu-
res suisses. Tél. 038/24 13 23.

LIVRES SUR L'HORLOGERIE
d'Alfred Chapuis. Tél. 038/25 64 51.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Une avalanche bloque la route Buttes-Ste-Croix

Le trafic a été détourné pendant trois heures par la Côte-aux-Fées



Heureusement pour la fraiseuse, la neige était poudreuse. L'engin a pu se frayer un chemin sans difficulté. (Photos Impar-Charrère)

Quand le Jura neuchâtelois se met à jouer aux Alpes, la situation devient critique pour les automobilistes. Au Val-de-Travers, hier après-midi, le trafic routier a été passablement perturbé, notamment dans le Haut, entre La Côte-aux-Fées et La Vraconnaz, ainsi que sur l'axe routier reliant Fleurier à Sainte-Croix. A la hauteur de l'ancienne scierie de Noirvaux, des coulées de neige ont même bloqué la circulation durant trois bonnes heures.

Midi trente. Un automobiliste qui emprunte la route Buttes - Sainte-Croix donne l'alarme: une avalanche vient de s'abattre sur la chaussée là où les parois

de rochers sont particulièrement impressionnantes. Quelques instants plus tard, la gendarmerie de Fleurier se rend sur place puis fait appel aux cantonniers chargés du déneigement. En attendant leur arrivée, on décide de détourner la circulation par La Côte-aux-Fées au moyen d'un barrage routier mis en place à Buttes. A 14 heures, une fraiseuse disponible - elles étaient rares hier après-midi - et un chasse-neige arrivent à Noirvaux. Entretemps, la coulée de neige s'est amplifiée; elle atteint par endroit deux à trois mètres de hauteur. Heureusement, il s'agit de poudreuse et la fraiseuse peut accomplir son travail sans trop de difficultés. Une demi-heure plus tard, les premières voitures circulent déjà sur une piste, entre deux passages de l'engin. Aux alentours de 15 h. 30, la route est à nouveau ouverte à la circulation, les gendarmes vaudois levant aussi le barrage dressé à Sainte-Croix.

Il y a bien longtemps qu'une telle coulée de neige n'avait bloqué la route de Noirvaux. Toutefois, d'après les cantonniers, ce n'est pas chose rare. Seulement, autrefois, nous disait l'un d'eux, il fallait déblayer la chaussée à la pelle. Heureusement qu'à cet endroit, en contrebas de la route, coule la rivière; la neige peut ainsi être jetée sans devoir être transportée par des camions.

AUTRE ROUTE COUPÉE

A peu près au même instant, la route reliant La Côte-aux-Fées à Sainte-Croix devenait impraticable, quelques poids

lourds se trouvant au travers de la chaussée. Les pauvres automobilistes qui avaient été détournés dans cette direction du fait de l'avalanche de Noirvaux, ont dû jurer, mais un peu tard, qu'à l'avenir et dans de telles conditions, ils emprunteraient plutôt les transports publics... Et hier après-midi encore, près du hameau de Rosières, une voiture était détruite à la suite d'une longue glissade. Voilà bien une journée d'hiver que conducteurs et gendarmes s'empresseront d'oublier. Car tant les uns que les autres n'ont pas été à la noce. (jjc)

Situation critique à La Vue-des-Alpes

La route de La Vue-des-Alpes, surtout entre Malvilliers et Les Hauts-Geneveys, a été le théâtre hier après-midi de nombreuses glissades et autres accidents. Malgré les efforts de la police et des cantonniers, beaucoup d'automobilistes se sont trouvés en difficulté. Deux camions étant pris au travers de la chaussée, un peu avant Les Hauts-Geneveys, la route a dû être fermée pendant les opérations de dépannage.

Quelques instants auparavant, un «panier à salade» vaudois qui transportait un détenu à La Chau-de-Fonds était lui aussi victime d'un accident à cet endroit. Mais le prisonnier n'en a pas profité pour s'échapper puisqu'il a été pris en charge par la gendarmerie neuchâtelaise qui l'a ramené à bon port. De toute manière, ce n'était vraiment pas une journée propice pour prendre la clef des champs... (Imp)

VAL-DE-TRAVERS

A Buttes, on a le sourire La Robella: c'est bien (re)parti



A Buttes, on a le sourire. (Impar-Charrère)

On craignait, à la fin de l'hiver dernier, que le complexe sportif de La Robella ne ferme définitivement ses portes. Une souscription publique avait été lancée afin de trouver 300.000 francs nécessaires pour renflouer la caisse. Quelques mois plus tard, le but était atteint grâce à l'extraordinaire élan de solidarité manifesté dans tout le canton. Dès lors, La Robella pouvait envisager la nouvelle saison avec un certain optimisme. Ceci d'autant plus que l'enneigement était inhabituel en décembre.

Les premiers résultats enregistrés durant les fêtes de fin d'année confirment les prévisions, à savoir que La Robella est bien (re)partie. Durant les beaux jours, on enregistre 4000 à 5000 montées au téléski principal. Le parking est rempli de voitures venues de tous les horizons et le caissier de TBRC, M. Charles Reussner, a retrouvé le sourire.

NOUVELLE MACHINE

Disposant déjà d'un «ratrac» La Robella possède maintenant une machine à damer les pistes et à couper les bosses.

Elle a été louée conjointement avec la société qui exploite le télésiège des Avates sur Sainte-Croix. Malheureusement, Bullet-Les Rasses n'a pas participé à cet effort commun. Cela n'empêche bien entendu pas les deux autres sociétés de mettre à la disposition des skieurs des pistes parfaitement préparées, simplement les frais sont plus élevés. (jjc)

NOIRAIGUE

Violente collision

Hier à 15 h. 20, un automobiliste de Couvet, M. R.M., circulait sur la route principale de Travers à La Clusette. Peu avant le hameau de Rosières, alors que la visibilité était nulle, il est entré en collision frontale avec l'auto conduite par M. François Robert, 29 ans, de Môtiers. Légèrement blessés, M. Robert et son épouse Jacqueline, 25 ans, ont été transportés à l'Hôpital de Fleurier. Ils ont pu regagner leur domicile. Les deux voitures sont pratiquement hors d'usage.

Service des automobiles Forte hausse des émoluments

Par arrêté du 22 décembre 1980, le Conseil d'Etat, sur proposition du chef du Département des travaux publics, vient de fixer les nouveaux tarifs des prestations fournies par le Service cantonal des automobiles. Ceux-ci sont en hausse de quelques 75 pour cent par rapport à l'ancien barème qui n'avait pas été modifié depuis 1959. Comme l'a expliqué récemment au Grand Conseil le conseiller d'Etat André Brandt, le Service des automobiles doit vivre en autarcie financière, c'est-à-dire qu'en principe, ses recettes doivent couvrir ses dépenses. Or, compte tenu de l'augmentation des frais de fonctionnement depuis plus de 15 ans, et des investissements nécessités par le développement du service et l'amélioration de ses structures, les émoluments ne couvraient plus les charges.

Les réadaptations qui viennent d'intervenir doivent accroître les recettes de 1,3 million de francs. Elles passeront ainsi à un montant de 3,1 millions budgeté pour 1981. Néanmoins, les tarifs des prestations se situeront dorénavant dans la moyenne supérieure de ceux pratiqués dans les autres can-

tons. A titre d'exemple, la demande pour l'obtention d'un permis de conduire des voitures légères catégorie B passe à 200 francs, 130 francs pour les motocycles, 100 francs pour les permis pour véhicules dont la vitesse n'excède pas 40 kmh., 30 francs pour le permis véhicules agricoles de la catégorie C ainsi que pour les cyclomoteurs (avec examen), 200 francs pour l'échange du permis militaire poids lourds, 120 francs pour l'échange d'un permis étranger contre un permis suisse sans examen. Pour les écoles de conduite, l'examen préliminaire coûtera 200 francs, l'examen pratique supplémentaire 100 francs. Le permis de circulation vaut 40 francs, les contrôles techniques de 20 à 120 francs selon les catégories, etc.

Rappelons que malgré l'évolution négative du nombre d'habitants (le déficit s'accroît cette année encore), le nombre de véhicules mis en circulation dans le canton ne cesse, lui, d'augmenter. Le nombre de permis de circulation délivrés est passé de 20.497 en 1976 à 22.921 en 77, 24.592 en 78, 25.642 en 79. On dénombre à fin 1979 69.332 véhicules et 19.430 motocycles. (L)

Le «Groupe action prison» rouvre le débat Assistance médicale aux détenus: quelque chose à changer?

A la fin de l'année écoulée, on le sait, un détenu s'est pendu dans sa cellule à La Chau-de-Fonds. Nous l'avons dit: ce cas malheureux, celui d'un réfugié vietnamien quinquagénaire, ne paraît pas susceptible de

mettre en cause la responsabilité des personnes chargées de veiller sur les prisonniers.

Le «Groupe action prison» du canton de Neuchâtel, qui milite pour l'amélioration du statut des détenus, tout en admettant que ce cas soit particulier, en saisit l'occasion pour rouvrir un débat qu'il avait déjà alimenté voici un an: celui de ce qu'il estime être les «déficiences de l'assistance médicale aux prisonniers neuchâtelois».

En fait, c'est à la faveur d'un fait nouveau concernant un autre cas que ce groupe s'est manifesté hier par la voie d'un communiqué de presse.

Dans ce communiqué, le GAP annonce en effet qu'un recours a été adressé par le mandataire de la veuve d'un jeune toxicomane qui s'était suicidé en prison le 1er décembre 1979 à Neuchâtel, contre une ordonnance de classement rendue à l'issue de l'enquête ouverte sur ce suicide.

Ce cas avait déjà suscité des interventions au Grand Conseil. Il posait le problème de l'évaluation médicale du risque de suicide.

Michel R., 25 ans, avait été arrêté et incarcéré fin novembre 1979. Le juge d'instruction qui l'avait interrogé avait maintenu son arrestation pour les besoins de l'enquête. Le 30 novembre, R. avait été conduit chez son médecin traitant. Il lui avait fait part de ses idées suicidaires. Le médecin traitant avait exprimé ses craintes au juge d'instruction, demandant que R. soit hospitalisé dans un établissement psychiatrique. Le juge avait sollicité l'avis d'un psychiatre, en l'absence du méde-

cin des prisons. Le psychiatre, après avoir rencontré R., n'avait pas jugé nécessaire de l'hospitaliser. Le geôlier non plus n'avait pas estimé que R., qu'il connaissait, présentait un risque suicidaire nécessitant, par exemple, de le placer avec un autre détenu. Le lendemain à l'aube, R. était retrouvé pendu.

Après enquête préliminaire, le ministère public a conclu qu'aucune poursuite pénale ne se justifiait ni contre le juge ni contre les médecins, ni contre les geôliers, et a en conséquence ordonné le classement de l'affaire. L'ordonnance de classement a été rendue quelques jours avant Noël dernier. Elle donnait aux plaignants trois jours pour recourir. Par l'intermédiaire de son avocat, la veuve de R. a utilisé cette faculté et a donc recouru, à la veille de Noël, auprès de la Chambre d'accusation, réclamant l'ouverture d'une instruction pénale à l'égard notamment du médecin des prisons et du psychiatre, qu'elle accuse de négligences graves ayant favorisé la mort du jeune détenu.

Dans son communiqué, le GAP rappelle que le problème réside surtout dans la divergence des diagnostics entre le médecin traitant, qui connaissait bien son patient, et le psychiatre qui ne l'a vu que brièvement, et dans le fait que, dans cette situation, le juge ait retenu l'avis «optimiste» plutôt que l'avis alarmiste. Il rappelle aussi que le Conseil d'Etat avait «promis de régler sans tarder le problème des avis médicaux contradictoires», et pose la question de savoir ce qui a été fait, ce qui a été changé. (MHK)

DISTRICT DE BOUDRY

Recensement: toujours plus d'habitants à Colombier, Rochefort et Gorgier

Trois nouvelles localités terminaient hier leur recensement: Colombier, Rochefort et Gorgier. Heureuses localités qui enregistrent une augmentation de population.

Colombier a augmenté de 32 unités pour atteindre 4140 habitants. Il y a ici 1408 Neuchâtelois, 2125 Confédérés et 607 étrangers.

A Rochefort, il y a 28 habitants de plus, ce qui porte la localité à 700 habitants. Il y a 327 Neuchâtelois, 351 Confédérés et 22 étrangers.

Enfin, à Gorgier, augmentation d'une unité. Le village a maintenant 1396 habitants, dont 503 Neuchâtelois, 739 Confédérés et 154 étrangers.

mémento

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiorgio, Fontainemelon, tél. 53 22 56 (non réponse, 53 22 87).

Main-Tendue: tél. 143. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03. Ambulance: tél. 53 21 33. Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31. Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche. Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.

Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Voir autres informations neuchâtelaises en page 23

Jusqu'ou va la liberté?

La question mérite sans doute d'être posée. Aucune société qui se veut avancée ne peut se désintéresser des devoirs de protection qu'elle assume même envers ceux de ses membres qui se sont placés en marge d'elle.

L'évolution même de cette société fait qu'il n'y a pas que des «durs à cuire», dans les prisons. Il y en a même de moins en moins. La «clientèle» carcérale ne doit ni être caricaturée, ni méprisée, et ses éléments les plus jeunes en particulier ont droit à un minimum de sollicitude, la meilleure protection possible contre eux-mêmes devant faire partie de ce minimum, et tenir compte dans une mesure appropriée au contexte social de l'impact psychologique de la détention.

Mais s'il est juste de prendre un maximum de précautions pour éviter que la peine privative de liberté se mue pour des êtres ébranlés en peine capitale, il faut aussi avoir l'objectivité de reconnaître que «le

système» ne peut pas tout. Le respect de la dignité, de la liberté, humaines en général, des détenus en particulier, va sans doute jusqu'à l'acceptation du risque suicidaire, dans une certaine mesure. Si l'on revendique, légitimement, un minimum d'autonomie, d'intimité, le moins de vexations possibles pour les détenus, force est d'admettre qu'ils garderont les moyens, si simples, si rapides, de choisir de se donner la mort. Il paraît difficile, voire impossible, et il n'est sans doute pas souhaitable, qu'une organisation sociale en arrive à garantir, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des murs de ses institutions, que plus aucun individu ne puisse aller jusqu'au bout de sa tendance à l'autodestruction. Pour ceux qui sont prisonniers de cette tendance avant de l'être de la justice des hommes, n'est-ce pas, aussi cruel que cela puisse paraître, l'ultime, voire l'inexorable libération? Michel-H. KREBS

Des intérêts plus élevés, au CS

L'épargne devient encore plus intéressante, et sous toutes ses formes: choisissez celle qui vous convient le mieux.

Comptes et carnets
d'épargne CS:
désormais

3%

Comptes et carnets
d'épargne-placement CS:*
désormais

3½%

Comptes et carnets
d'épargne «3e âge» CS:
désormais

3½%

Comptes et carnets
d'épargne «Jeunesse»:
désormais

3½%

Compte salaire
«Jeunesse» CS:
désormais

3½%

et suppression
des frais.

Retraits mensuels (resp. *par an) jusqu'à Fr. 25 000.-, sans avis préalable.



CREDIT SUISSE
CS

Dès le 1.1.1981

NOUVEAU!

Davantage d'intérêts sur le compte
privé et le compte salaire

désormais **3%**

Informez-vous auprès de votre caissier CS.

Les piles mio Alkaline vous en donnent plus, plus longtemps.

Vous les trouverez désormais à Migros
à des prix champions.



**Nouveau
à Migros**

AM 1, 1,5V
les 2 2.80

AM 2, 1,5V
les 2 2.-

AM 3, 1,5V
les 4 2.50

MIGROS

Qualité. Prix. Choix.

En savoir plus **M** acheter mieux

Les piles Alkaline se distinguent par leur qualité. Plus puissantes, elles durent plus longtemps et sont largement supérieures aux piles courantes, à haute ou basse température ambiante.

Les piles Alkaline sont très indiquées pour faire fonctionner des appareils aussi divers que des caméras, des enregistreurs à cassette, des flashes ou des jeux électroniques, des appareils radio.

Les temps où on risquait d'acheter de vieilles piles sont désormais révolus. Grâce à Migros-data.

**MIGROS
data**

A louer tout de suite de mois en mois
Au Chapeau Râblé (quartier Recorne)

boxes individuelles

Location: Fr. 80.- par mois.

S'adresser à Géranica SA, avenue Léopold-Robert 102,
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

Soumission

ERCA SA, filiale de La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 32, met en soumission publique les travaux de

génie civil

pour l'assainissement du réseau de distribution du gaz de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Le cahier des charges peut être obtenu dès le lundi 12 janvier 1981 auprès de la Direction des Services Industriels, 30, rue du Collège, 1er étage, jusqu'au vendredi 16 janvier 1981 à 17 h., tél. (039) 21 11 05.

La remise des offres, sous plis fermé, doit être effectuée au plus tard le lundi 26 janvier 1981 à 12 h.

L'ouverture publique des soumissions aura lieu le lundi 26 janvier 1981 à 14 h., à la salle de conférences des Services Industriels de La Chaux-de-Fonds, Industrie 37.

Société ERCA SA
La Chaux-de-Fonds

Grand feuilleton de «L'Impartial»

24

CAROLA SALISBURY

La mariée de décembre

roman

Editions Presses de la Cité, Paris
Droits de presse par Cosmopress, Genève

Connaissant sa tournure d'esprit et redoutant ses commentaires, je me hâtai de demander:

— Qu'est-ce qui nous vaut le plaisir de votre visite, Sergent ?

Il fixa sur moi un regard attristé. J'étais l'élève favorite qui devait apprendre de mauvaises nouvelles de la bouche de son bon maître.

— Hélas, Miss Carew, soupira-t-il. Je viens vous faire mes adieux.

— Vous nous quittez ? demandai-je.

— Hé oui, Miss.

— Définitivement ?

Il joignit les mains et fit craquer ses articulations.

— Disons que nous ne nous verrons plus dans les mêmes circonstances, dit-il. Je suis obligé de partir et je vous assure que je le regrette.

— Vous êtes appelé à votre quartier général ? intervint Martin.

— Je pars pour Truro cet après-midi afin de prendre de nouvelles instructions.

— Faut-il comprendre que vous êtes déchargé de l'enquête ? demanda Martin.

Buller fit un signe de tête affirmatif.

— Mon collègue, le sergent Henrick, va arriver à St Gawes ce soir, expliqua-t-il. Il pourra poursuivre l'enquête et superviser les opérations de la force de surveillance. Je serai appelé à remplir d'autres tâches, ajouta-t-il avec un soupir douloureux.

— J'espère que vous n'êtes pas muté pour motifs d'ordre professionnel, dit Martin.

— C'est pourtant l'expression qui convient. Je vais certainement être blâmé pour la façon dont j'ai conduit la présente enquête.

— Mais enfin, je ne comprends pas, Sergent, m'exclamai-je. Vous m'avez pourtant dit que votre enquête avait été fructueuse, du moins c'est ce que vous m'aviez laissé entendre.

— Voilà du nouveau, s'écria Martin. Vous ne m'en aviez pas parlé.

Buller reporta son regard sur mon fiancé.

— Miss Carew veut dire que je lui avais parlé (tout à fait en confidence et je vois qu'elle a été discrète) de certaine enquête que j'ai menée à Paris.

— A Paris, répéta Martin.

— Malheureusement, j'ai été complètement égaré par mon enthousiasme.

— Vous vous êtes trompé ? demandai-je.

— Complètement, dit-il en me jetant un regard pitoyable.

Pauvre sergent Buller ! Je lui serrai la main en le plaignant de tout mon cœur. Pauvre professeur discrédité ! J'aurais préféré que l'étrange lien qui s'était formé entre nous ne soit pas aussi brutalement rompu. Ses supérieurs auraient pu lui fournir l'occasion de se retirer avec dignité.

— J'espère que vous pourrez quand même assister à notre mariage, lui dis-je. Vous avez dû recevoir une invitation, je vous l'ai adressée moi-même.

— Je crains bien que non, Miss, dit-il. Mes supérieurs vont certainement m'envoyer ailleurs. Serviteur, Monsieur, Miss.

Il sortit. Obéissant à une impulsion, je le suivis jusqu'à la porte.

Il s'assit à côté du policier en uniforme qui conduisait la voiture de la gendarmerie. Il disparaissait complètement sous son chapeau et son grand manteau mais rien ne pouvait cacher que ce représentant de la loi, singulièrement sympathique, avait perdu une grande partie de son enthousiasme et de son assurance.

Puis, un soir, un messager m'apporta un paquet. Il demanda une signature et déposa le colis sur la table avec des précautions qui me donnèrent à penser qu'il s'agissait d'un objet aussi fragile que précieux. Martin se trouvait près de moi; il signa lui-même le reçu.

— Qu'est-ce que c'est, Martin ? m'écriai-je.

Il sourit. Il commençait déjà à défaire le paquet. Sous le papier d'emballage apparut un grand carton qui portait la griffe du grand magasin le plus élégant et le plus cher de Londres.

— Un cadeau, dit-il. Mon cadeau de mariage. Voulez-vous vous retourner un instant.

J'obéis intriguée. J'entendis le bruit du carton qui s'ouvrait, un froissement de papier. L'instant d'après, je sentis sur mes épaules un poids incroyablement doux et léger et un étrange frisson me parcourut au contact de ses doigts.

— Il vous plaît ?

Je portais un long manteau d'hermine blanche dont le bas était garni d'une frange de petites queues noires. Un vêtement de reine ! une véritable folie ! Je tournai sur moi-même pour jouir du mouvement de vague que faisait mon somptueux manteau autour de moi.

— Il est magnifique, Martin, vraiment magnifique.

— Pour la mariée de décembre. Vous le porterez avec votre robe de mariée pour aller à l'église.

CHAPITRE IX

Fidèle à la tradition, Martin ne passa pas la nuit qui précédait le mariage sous le même toit que sa future épouse. Il alla loger chez les Prescott.

Les souvenirs que je garde du jour mémorable où je me levai à l'aube pour devenir une mariée de décembre resteront à jamais gravés dans ma mémoire. Je me rappelle tout: chaque parole, chaque acte, chaque incident, dans ses moindres détails.

Je m'étais levée au petit matin. J'avais senti une fraîcheur spéciale dans l'air. Remarquant une clarté insolite, entre les fentes de mes volets,

je bondis hors du lit, je courus à la fenêtre et ouvris les persiennes.

Il neigeait. Les falaises étaient recouvertes d'une couche blanche. Le jardin ressemblait à un énorme gâteau givré. Seule la mer grise restait inchangée. Les flocons tombaient lentement comme du duvet dans l'air calme. Je serais bien une mariée de décembre, en effet.

J'entendis quelques bruits dénotant un commencement d'activité à l'extérieur: une porte claqua quelque part dans le hall de la cuisine et une voix appela. Un grincement de roues du côté de la façade me fit sortir dans le corridor dont les fenêtres donnaient sur l'allée principale. J'eus le temps de voir un chariot massif tiré par quatre chevaux de trait arriver devant notre demeure. Il transportait une douzaine d'énormes bûches aussi grandes qu'un homme et trop grosses pour que deux bras puissent les entourer. Perché sur la plus haute, Jabez faisait des grimaces au charretier et à ses aides qui soufflaient sur leurs doigts gelés. Ils soulevèrent la bûche supérieure avec Jabez toujours assis dessus et les emportèrent tous les deux à l'intérieur par la porte d'entrée.

Le crépitements des bûches qui brûlaient dans la cheminée m'accueillit dans la grande salle à manger quand je descendis, enveloppée d'une robe de chambre bien chaude. Je m'installai devant les flammes avec une tasse de café et une galette de farine d'avoine beurrée. Il était huit heures. J'avais tout le temps de les savourer avant de me préparer. Les tables étaient déjà installées et dressées pour le premier repas: nappes d'une blancheur immaculée, argenterie, verrerie étincelantes éclairaient la grande pièce. Deux servantes passaient lentement de place en place, vérifiant si tout était impeccable, ajoutant une dernière touche de raffinement à la décoration florale. Elles m'adressèrent un sourire et me firent la révérence. Leur visage honnête et ouvert exprimait une certaine envie pour la future maîtresse de Malmaynes.

Maîtresse de Malmaynes ! Pensée grisante et à laquelle je ne m'étais guère arrêtée auparavant.



Savoir Vivre - Cynar

bitter-apéritif à base d'artichauts

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de galvanoplastie
engage pour entrée immédiate ou
à convenir

secrétaire

pour différents travaux de bureau

aviveurs(euses)

et

polisseurs(euses)

personnel masculin et féminin

qui serait formé pour différents tra-
vaux d'atelier.

Les personnes intéressées sont priées
de prendre contact par téléphone au
(039) 26 58 78.



JEAN SINGER & CIE SA
Fabrique de cadrans soignés
Rue des Crêtets 32,
2300 La Chaux-de-Fonds,
téléphone 039/23 42 06

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

POLISSEUR(EUSE)

ainsi que

PERSONNEL FÉMININ

pour nos ateliers de montage, décalque et posage.

Formation possible par nos soins pour personnes ayant bonne
vue.

Pour se présenter, prière de prendre contact téléphonique-
ment avec notre service du personnel afin de fixer un rendez-
vous.

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:
Zone dangereuse (zone des positions - zone des buts -
routes barrées)

Jour	Heures	Place de tir zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuilles 231/ 232
14.01.81*	0800-2200	Les Pradières	Les Petites Pradières - Pt 1430 (*Pt 1414 lors des tirs avec lance-mines) - Mont-Racine exclu- Grand-Motte exclu - la lièzière de forêt à l'Est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières
15.01.81*	0800-2200		Troupe: Bat fus mot 5
16.01.81*	0800-2200		
19.01.81	1300-1800	Les Pradières	
20.01.81	0830-2200		Troupe: ESO inf 2
21.01.81*	0800-1800		
22.01.81*	0830-2200		
23.01.81*	0800-1200		

Armes: infanterie / * = tir avec lance-mines

Tirs art et Im: Elévation maximale de la trajectoire 2500 m s/mer

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la
zone dangereuse

Poste de destruction des ratés:
Cp GF 2, Neuchâtel,
Tf (038) 24 43 00

Demandes concernant les tirs: dès le 09.01.81
Tf 038/41 33 91
Lieu et date: 2013 Colombier, 09.12.80
Le commandement: Office de coord 1 120.082.000

En tant qu'hôtesse, je m'étais efforcée de rendre la demeure aussi agréable que possible pour l'homme qui serait certainement l'une des personnalités les plus célèbres de son pays. Dans mon nouveau rôle, je devrais sans doute recevoir l'élite du monde artistique et littéraire pour ne pas parler de l'aristocratie. Perspective troublante, mais je me promis de ne pas décevoir le grand poète qui avait choisi Charity Carew de Poltewan pour épouse.

La pensée de Poltewan me rappela l'oncle Gervase. Jusqu'à la veille, nous avions espéré qu'il pourrait venir pour m'accompagner à l'autel. Malheureusement, dans la soirée, le facteur du village m'avait apporté une lettre de lui m'annonçant qu'une nouvelle crise de bronchite l'empêchait de s'aventurer dehors. L'enveloppe contenait aussi un mouchoir damassé, bordé de dentelles qui avait appartenu à sa mère, ma grand-mère paternelle. Je devais l'emporter avec moi à l'autel. Je n'aurais donc aucun parent, aucun ami auprès de moi le jour de mon mariage. Pas de demoiselles d'honneur non plus. Nos fiançailles avaient été trop courtes pour laisser aux gens le temps d'entreprendre un voyage un peu long. Ainsi, mes anciennes compagnes de classe et les seuls parents survivants de Martin - une cousine et son mari qui habitaient Bristol - avaient décliné l'invitation en exprimant tous leurs regrets. L'absence des demoiselles d'honneur et des cousins de Bristol m'était indifférente mais l'oncle Gervase me manquait beaucoup.

A neuf heures trente, baignée et parfumée comme les jardins de l'Arabie, j'entrepris la tâche exaltante de m'habiller pour mon mariage. Janey m'avait proposé de me servir de femme de chambre pour la circonstance. Elle m'avait aidée à passer mes jupons et elle attachait mon corset quand je m'aperçus qu'elle pleurait.

- J'ai versé une petite larme ce matin, dis-je sur un ton léger, mais n'oublions tout de même pas qu'un mariage devrait être une occasion de se réjouir.

- Je... je regrette, Miss, répondit-elle en s'essuyant les joues du revers de la main. C'est seulement que... que...

Je sentis un frisson me parcourir bien qu'un bon feu brûlait dans ma cheminée.

- C'est seulement que «quoi»? demandai-je, connaissant d'avance la réponse.

- C'est par un matin pareil, exactement à cette même heure, que la pauvre Alice Witham revêtait sa robe de mariée, cette robe qui est devenue son suaire et qu'elle portera jusqu'au jour du Jugement dernier.

Je me retournai vivement.

- Vraiment, Janey, croyez-vous que ce soit le moment d'évoquer cette tragédie? C'est un manque de tact inconcevable.

Je me repensais aussitôt de ma colère en la voyant éclater en sanglots.

- Pardon, pardonnez-moi, je vous en prie, gémit-elle en couvrant son visage avec ses mains rouges et abîmées par les gros travaux.

Je lui passai un bras autour des épaules.

- Bien sûr, bien sûr, dis-je, il n'y a rien à pardonner. Il est bien naturel que mon mariage vous rappelle la triste fin de votre amie.

En prononçant ces mots, j'aperçus mon propre reflet dans la glace. Par un étrange jeu de lumière, mon visage paraissait livide.

Janey m'agrippa le bras. Ses yeux gonflés par les larmes avaient une expression angoissée.

- Miss, murmura-t-elle, je vous en prie, faites bien attention à vous.

- Janey! m'écriai-je en sentant toute mon irritation remonter.

- Je parle sérieusement, Miss, reprit-elle. Ma vieille grand-mère, vous vous souvenez d'elle, n'est-ce pas? Elle est la septième enfant d'un septième enfant et vous savez que l'avenir n'a pas de secrets pour elle. Eh bien, le jour des funérailles d'Alice, elle a déclaré que ce n'était pas fini, qu'il y aurait d'autres morts avant que le criminel soit mis hors d'état de nuire. Ce sont là ses propres paroles.

- Votre toute clairvoyante grand-mère m'a-

t-elle nommée parmi les dernières victimes? demandai-je avec une indifférence que j'étais loin de ressentir.

Janey secoua la tête.

- Non, pas du tout, Miss. Elle a dit au contraire que vous feriez un heureux mariage avant le printemps et c'était avant que vos fiançailles avec Mr Revesby soient connues.

Je poussai un soupir de soulagement.

- Eh bien, vous voyez, Janey. Si votre grand-mère ne voit aucun danger pour moi, vous pouvez écarter vos craintes en ce qui me concerne.

- Oui, bien sûr, mais vous ferez tout de même attention à vous, n'est-ce pas?

- Je serai la prudence même, lui assurai-je. D'ailleurs, ne craignez rien. Sur la demande de Mr Revesby, l'agent de police Pannett sera dans la voiture qui viendra me prendre pour m'emmener à l'église et il m'accompagnera armé d'une paire de pistolets chargés. Etes-vous rassurée?

- Je suis extrêmement soulagée de l'apprendre, Miss, dit Janey.

- Ainsi, nous pouvons continuer la toilette de la mariée, dis-je d'un ton détaché.

La lumière avait tourné. Mon visage avait repris son teint normal, mais la conversation et les images qu'elle avait évoquées me laissaient une impression de malaise.

Chose incroyable, j'étais fin prête à dix heures vingt. Il me restait donc une demi-heure à attendre. Je décidai d'aller m'asseoir dans le petit salon afin de guetter de là l'arrivée de la voiture. Janey ne posa le magnifique manteau d'hermine sur les épaules et nous descendîmes ensemble. Un chœur de murmures admiratifs m'accueillit dans la salle à manger où les servantes mettaient la touche finale aux couverts. Mrs Challis elle-même me lança un regard approbateur. Elle me retint à la porte du salon.

- Vous voulez bien que les femmes aillent à l'église? demanda-t-elle. Une charrette viendra les chercher à la demie.

- Bien sûr, Mrs Challis, répondis-je. C'est à

vous de décider. Si vous n'avez plus besoin d'elles pour les préparatifs, je serai enchantée qu'elles assistent à la cérémonie. Et vous-même? Puis-je compter sur votre présence? ajoutai-je avec un sourire encourageant.

Elle détourna les yeux, évitant mon regard.

- Non, dit-elle. Nous resterons ici, Challis et moi ainsi que Jabez. Il y a encore trop de travail avec les plats qui mijotent à surveiller.

- Comme vous voudrez, Mrs Challis.

Je me gardai bien d'ajouter que, si elle avait vraiment voulu assister à la cérémonie, elle aurait pu confier à l'une des servantes, la plus expérimentée, le soin de surveiller les fourneaux.

Je fermai la porte du salon et je me dirigeai vers la fenêtre. La neige ne tombait plus mais l'épaisseur de la couche pouvait se mesurer aux ornières creusées par les roues du chariot de bois. Le gazon était uniformément couvert d'un manteau blanc. Au-delà, les doigts noirs des arbres nus pointaient vers un ciel gris ardoise.

Un cavalier avec sa monture surgit soudain à l'horizon, un cavalier vêtu de noir que je reconnus pour le Révérend Josuah Murcher. Que venait donc faire le pasteur à Malmaynes à cette heure-ci? Ne devait-il pas m'attendre à la porte de l'église en surplis dans quarante-cinq minutes? Cette visite m'intriguait. Je le vis mettre pied à terre et monter péniblement les marches du porron. Un instant plus tard, j'entendis sonner à la porte.

Des pas dans le corridor, un bruit de voix, un coup frappé à la porte.

- Entrez, dis-je vivement.

Je n'avais pas bien distingué les traits du pasteur derrière la fenêtre, d'autant plus qu'il avait la tête baissée et couverte d'un chapeau à larges bords. Découvert et à quelques pas de moi, il avait le visage d'un homme atteint d'une maladie fatale avec ses joues creuses, ses yeux vitreux et son teint couleur de cendre. Je fus bouleversée par les ravages qui s'étaient produits en lui depuis la dernière fois que je l'avais vu.

(à suivre)

Tomates pelées italiennes

au pur jus de tomate
boîte de 400 g, -70
(poids égoutté 280 g)

Multipack
jusqu'au 13.1

1.-

2 boîtes
Eg (100 g = -17,9) au lieu de 1.40



Spaghetti et Spaghettini «cara mia» al dente

paquet de 750 g

-.25 de réduction

par paquet dès l'achat de deux paquets au choix.

Multipack
jusqu'au 13.1



Saucisses Micarna

à consommer chaudes

Offre spéciale
7.1-13.1

2 paires 200 g, emballage sous vide

2.- (100 g = 1.-)
au lieu de 2.45

Ces saucisses se conservent au réfrigérateur encore 3 jours au-delà de Migros data.



Un bon café au lait instantané pour toute la famille.

«Voncoré»

Extrait soluble de café (env. 55%) et de chicorée (env. 45%).

Offre spéciale
jusqu'au 13.1

bocal de 200 g

4.-

Le contenu du bocal permet de préparer 132 tasses de café.

(100 g = 2.-)
au lieu de 5.-



Toutes les

confitures «Favorit»

en petits bocaux de 430 g

«Favorit» = davantage de fruits, moins de sucre

Par exemple:

Abricots «Favorit», 2 petits bocaux **2.80** au lieu de 3.60
(100 g = -32,6)

Multipack
jusqu'au 13.1

-.40

de réduction

par petit bocal dès l'achat de deux petits bocaux au choix.



«M-Queen» Jus d'orange

non sucré, riche en vitamine C

brrique de 1 litre, 1.10

Multipack
jusqu'au 13.1

2 litres **1.60** au lieu de 2.20

«M-Queen»

Jus de pamplemousse

non sucré, riche en vitamine C

brrique de 1 litre, 1.20

Multipack
jusqu'au 13.1

2 litres **1.80** au lieu de 2.40



Non ouvert, se conserve parfaitement environ 14 jours au-delà de Migros data.

Boules de Berlin

du maître boulanger Migros frais chaque jour sur votre table



sachet de 5 boules, 300 g

1.60

(100 g = -.53,3)
au lieu de 2.-

Offre spéciale
7.1-10.1

Œufs importés

emballage de 10 œufs

1.80

au lieu de 2.20

Offre spéciale
7.1-13.1

MIGROS data



En savoir plus
M
acheter mieux

Si le jus d'orange M-Queen est de qualité extra, toujours pareille, c'est parce que nous le faisons en pressant des oranges provenant de trois pays. Une sorte d'oranges lui donne fruité et velouté, une autre l'arôme et la troisième juste ce qu'il faut d'acidité.

FRAIS PLUS FRAIS
FRAICHEUR MIGROS



handy

Une vaisselle étincelante en un clin d'œil - sans besoin de l'essuyer.
700 g 1.40

2 flacons

2.30

au lieu de 2.80
(100g = -16%)

Multipack
30.12.80 - 13.1.81

Manella

Dégraisse à fond tout en ménageant la vaisselle et les mains.
750 g 2.20

2 flacons

3.90

au lieu de 4.40
(100g = -26%)



Multipack
30.12.80 - 13.1.81

CANDIDA

FLUORACTIF Peppermint

Pâte dentifrice - 7 années de tests cliniques. Préviennent largement la carie dentaire.
160 g 1.90

2 tubes **3.20** (100g = 1.-)
au lieu de 3.80



Centre social protestant

Doué(e), pas doué(e), là n'est pas la question

La scène — une réunion de parents d'élèves. (L'institutrice): «Que voulez-vous, Madame, votre enfant n'est pas doué, comprenez-moi, je ne peux pas faire des miracles !»
Doué(e), pas doué(e), que de fois n'entend-on pas ce refrain. L'enseignant s'y réfère pour se disculper de l'échec scolaire de l'élève. Les parents l'invoquent — résignés — pour admettre le verdict du tribunal scolaire. L'école enfin le propage en laissant entendre que seuls(es) y réussissent ceux ou celles qui en ont les capacités naturelles (c'est le sens du terme doué). Etre doué(e) tiendrait donc du prodige, de la bonne fortune — question d'étoile en quelque sorte. Reste aux naufragé(s) du système à maudire les autres de leur échec scolaire.

UN ARISTOCRATISME DES CHROMOSOMES

Une telle explication fleurant par trop l'horoscope, on en connaît une autre version, plus élaborée, «scientifique». Cette dernière s'appuie sur les lois d'une génétique simplifiée. Cela donne: réussissent à l'école ceux qui ont le bagage héréditaire adéquat. Voici l'âge du nouvel aristocratie basé non plus sur le sang mais sur les vertus de la molécule d'ADN. A quand le «chromosome de l'école» comme on disait d'une personne qu'elle a «la bosse des maths». Transposée au niveau de la politique sociale, cette théorie fumeuse — car, en toute rigueur, on ne connaît pas le facteur génétique de l'intelligence — s'énonce ainsi: si (et les statistiques le confirment) le pourcentage d'enfants de la classe ouvrière accédant à l'Université est faible, c'est que cette catégorie a le quotient d'intelligence (QI) le plus bas.¹ Voici comment on justifie l'inégalité! Alors qu'on m'explique comment des enfants de familles aisées peuvent en fréquentant des écoles privées surmonter leur déficience? N'est-

ce pas le signe que les dés ne sont pas jetés une fois pour toutes. Ou alors les dons seraient-ils monnayables?

UNE ÉCOLE POUR QUI ?

Qu'entend-on quand, par le biais du système scolaire, on parle d'enfants doués? Un enfant est qualifié de la sorte lorsqu'il réussit sans problèmes à l'école. En d'autres termes, celui qui s'adapte parfaitement aux normes de productivité et de rendement de l'école est dit «doué». Ce n'est donc pas la possession ou non de dispositions naturelles qui est au fondement du don, mais bien la possession du bagage culturel reconnu, exigé et valorisé par l'école. C'est tout différent. Admettons qu'une école mette au premier rang de ses valeurs la créativité, un élève sera appelé «doué» pour autant qu'il se rapproche de cet idéal de créativité. Que la hiérarchie des valeurs prônée par l'école change et la population des doués différera. Donc, en quelque sorte, un doué est un enfant auquel l'école, et ce qu'elle attend de ses élèves, convient bien. Or l'enseignement officiel n'est pas un enseignement «à la carte». A travers lui est diffusée une certaine idée de la culture² et de la maîtrise du langage fort voisine de celle à laquelle sont familiarisés les enfants des classes favorisées. Le taux de réussite plus élevé des enfants des classes favorisées s'explique donc par le fait que la pédagogie scolaire s'inscrit à la limite comme un simple relais de leur «pédagogie familiale».

«TRAVAIL TROP SCOLAIRE»

«Vous forcez la démonstration», me dira-t-on. Je ne prendrai qu'un exemple — et des plus anodins — pour prouver qu'il n'en est rien. N'est-il pas étonnant que le travail d'un élève appliqué, qui «bûche» pour réussir, soit qualifié souvent de scolaire. Comment se fait-il que cet adjectif qui signifie «ce qui relève de l'école» doive être entendu dans un sens péjoratif? Que l'école dévalorise ce qui ne peut relever que de son enseignement? Tout s'éclaire si on vient à considérer ce qu'est un bon travail. Un bon travail est un travail qui a «quelque chose en plus», qui marque ses distances avec la culture scolaire.³ Ainsi, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, l'école présume pour y réussir un enseignement qu'elle-même ne fournit pas. Or qui possède ce pré-requis informel (mais exigé en douce) si ce n'est les enfants des classes favorisées? Je m'ex-

plique. La maîtrise du langage n'implique pas qu'un certain capital linguistique (répertoire de mots, vocabulaire) que l'école peut donner, mais surtout un certain rapport au langage, que l'école n'offre pas.⁴ En effet, la distinction, l'aisance à se démarquer d'une culture trop «livresque» ou «apprisée» que l'école valorise en dévalorisant ce qui est scolaire, suppose un milieu social «où la culture légitime est comme l'air qu'on respire»⁵. On comprend dès lors que ce soit les enfants des milieux favorisés les mieux à même de réussir dans l'institution scolaire. Car c'est à leur seule culture que l'école réserve ses prix d'excellence.

LE CHANGEMENT

DANS LA CONTINUITÉ

Ainsi on saisit à quoi sert ce discours sur les dons. Par lui les inégalités sociales sont masquées et travesties en inégalités naturelles. Grâce à lui les laissés-pour-compte du système scolaire s'estiment légitimement exclus. Sous le couvert anodin de ce discours, c'est bien une injustice sociale qui est perpétrée. Certains m'affirmeront que l'école a changé, que mon analyse «tombe à l'eau», qu'il est indéniable que, dans les grandes écoles, le nombre d'enfants des classes populaires a augmenté ces quinze dernières années. Ce qu'ils n'avoueraient pas, par contre, c'est que parallèlement s'opère une dévaluation des diplômes et des titres scolaires. Le problème ne sera donc plus l'impossibilité pour les enfants des classes populaires de participer à «la course aux diplômes universitaires (ou autres)», mais leur élimination lente, à l'usage dans cette même course. Les choses n'ont donc changé qu'en surface, l'école continue de favoriser les favorisés et de défavoriser les défavorisés. Ce qui va changer par contre, c'est l'esprit de ceux que le système scolaire paiera en «monnaie de singe». Ceux-ci ne s'estimeront plus légitimement exclus, mais bel et bien floués.

Daniel Droxler

¹ C'est à quelques termes près ce que soutient P. Debray-Ritzen dans mon ouvrage «Lettre ouverte aux parents des petits écoliers», Ed. Albin-Michel, Paris, 1978, 220 p.

² L'absence dans le contenu des programmes scolaires des problèmes du milieu populaire constatée par le MPF dans son ouvrage «L'Ecole en question» confirme notre propos.

³ En n'accordant pas à la compétence culturelle scolaire la plus grande valeur, l'école trahit sa dépendance au système des classes sociales.

⁴ Et les maths? On peut faire l'hypothèse que la capacité de travailler dans l'abstrait qu'elles requièrent sera d'autant plus l'apanage d'enfants issus de milieux où ne se manifeste pas journalièrement la morsure du concret et de la nécessité (difficultés à joindre les deux bouts, problèmes financiers, etc.)

⁵ P. Bourdieu, «La Distinction (critique sociale du jugement)», coll. Le sens commun, Ed. de Minuit, Paris, 1979, p. 100.

état civil

VILLERET

Naissances

Octobre 2. Bourquin Aurélie, fille de Pierre Maurice et de Marie José Germaine, à Les Breuleux. — Novembre 8. Cotting Sarah, fille de Pascal et Isabelle Jeanne, à Villeret. — Décembre 23. Barbey Raphaël, fils de Bernard Henri et Josiane Simone, à Villeret.

Mariages

Octobre 6. Bourquin Serge Bertrand et Geiser Ruth Hélène, tous deux à Lausanne. — 24. Jacot Blaise et Jacot Monique Christine, tous deux à Montreux. — Décembre 20. Bärtschi Jean Daniel et Nussbaumer Martine Hélène, tous deux à Saint-Imier.

Décès

Octobre 2. Delalay Maurice, 1917, à Villeret. — 7. Burkhalter née Bourquin Nelly Louise, 1896, à Saint-Imier. — 12. Rohrer née Tissot Rose, 1898, à Villeret. — Bourquin Willy Léon, 1908, à Genève. — Novembre 11. Bourquin née Voirol Anna, 1902, à Boudry. — 24. Bourquin née Fäs Madeleine, 1907, à La Chaux-de-Fonds. — Bourquin Gérard Armand, 1906, à La Chaux-de-Fonds. — 25. Bourquin née Wiederkehr Rosa Emilie, 1910, à Marin-Epagnier (NE). — Décembre 1. Zenger née Blindenbacher Louise Marguerite, 1889, à Fontainemelon. — 4. Bourquin Roland Maxime, 1906, à La Chaux-de-Fonds.

Sentier des gorges de Perrefitte

Les travaux débiteront cette année

Il y a quelques jours, les responsables de la remise en état du sentier des Gorges de Perrefitte se sont réunis en séance de travail à Perrefitte, en présence notamment de M. Jean Koenig, maire de Perrefitte, MM. Victor et Marc Mérillat respectivement président et vice-président du Conseil de bourgeoisie de Perrefitte, M. Althaus municipal, représentant la ville de Moutier, M. Bernard Bürki, responsable régional de la protection civile, M. H. Gorgé, président de l'OTJB et M. Jaquet, président du groupe de travail et de la Société de développement de Moutier.

L'Office cantonal ayant accepté de sub-

ventionner ces travaux, ceux-ci estimés à environ 30.000 francs, pourront débiter en 1981. Les travaux s'étaleront d'avril à juin prochains. Pour compléter le financement de ces travaux, et d'autre part pour témoigner aussi de l'intérêt accordé à ce projet par la population de notre région, celle-ci pourra participer financièrement à ce travail en versant sa contribution au compte spécial «Fonds des Gorges».

C'est l'entreprise Kropf qui s'occupera de la fourniture des installations en artificiel et c'est à la protection civile qu'incombent l'exécution des travaux, dans le cadre de cours d'instructions pratiques. (comm.)

CANTON DU JURA

Augmentation des allocations familiales aux salariés jurassiens: état des travaux

Le Parlement jurassien, le 13 décembre dernier, a accepté une motion du député Bernard Varrin proposant une modification de la loi sur les allo-

cations familiales aux salariés. Le service de presse cantonal annonce que le Gouvernement a chargé la commission consultative en matière d'allocations familiales aux salariés de préparer sur cet objet un message à l'intention du Parlement. Durant le premier semestre 1981, le législatif cantonal sera donc appelé à se prononcer sur une modification de la loi lors de deux lectures. C'est seulement après l'achèvement de la procédure parlementaire que le Gouvernement sera en mesure de mettre en vigueur la nouvelle disposition légale concernant l'augmentation des allocations familiales.

Rappelons que les allocations familiales, reprises de Berne à l'entrée en souveraineté, se montent actuellement à 65 francs dans le Jura, sans distinction. Le motionnaire propose de les augmenter à 80 francs au moins par mois pour tout enfant âgé de moins de 18 ans et à 100 francs dès le troisième enfant, ce qui permettrait de rapprocher les allocations versées dans le secteur privé de celles qui sont versées dans le secteur public. (ats)

Bientôt le grand Carnaval du Jura

Le grand Carnaval du Jura mis sur pied par la dynamique Société de Carnaval de Bassecourt et présidé par Francis Lachat aura lieu à Bassecourt les 27, 28 février et 1er mars. Il y aura notamment la vente du journal satyrique, le feu des Brandons et le cortège traditionnel. (kr)

COEUVÉ

Grande exposition romande de lapins

Grâce à la section de Cœuve de l'Association jurassienne d'ornithologie, le village a accueilli pendant les fêtes de fin d'année une grande exposition romande de lapins avec plus de 300 mâles de trente races, appartenant à 220 éleveurs romands. Le jury et le nombreux public ont tous été satisfaits de la qualité des animaux présentés. (kr)

VERMES

Budget accepté à la paroisse

Présidée par M. Narcisse Cattin, l'assemblée de la communauté ecclésiastique de Vermes a réuni une douzaine d'ayants-droits seulement. Le budget 1981 équilibré avec un roulement de quelque 30.000 francs a été accepté. Le taux reste fixé à 13 pour cent de l'impôt d'Etat. (kr)

Carnet de deuil

BONFOL. — Après le Dr Ribody de Moutier, un deuxième médecin est mort en ce début d'année. En effet, le Dr Joseph Lachat, 71 ans, de Bonfol, père du ministre jurassien François Lachat et du président du tribunal de Delémont, Pierre Lachat, est décédé. C'était une figure avantageusement connue dans toute l'Ajoie. (kr)

mémento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAINTELÉGIÉ

Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01. Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54. Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50. Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

COURT

Il succombe à ses blessures

M. Henri Rossé, 84 ans, qui avait été renversé par une voiture sur un passage pour piétons la veille de Noël, est décédé des suites de ses blessures à l'Hôpital de Moutier où il avait été transféré. Il était bourgeois de Court, marié et père d'un fils et ancien agriculteur bien connu dans la localité. Il ne comptait que des amis. (kr)

TAVANNES

Au Conseil communal

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Tavannes a pris connaissance de la nomination de M. Arthur Gerber comme contrôleur officiel des installations de chauffage à huile, ratifiée par l'Office cantonal de l'industrie.

La vente de mimosa dans la commune avait rapporté 2600 francs. Enfin, il a été procédé à la nomination de la Commission de rénovation des abattoirs à la suite de la votation favorable du corps électoral. En feront partie MM. Ochsenbein, Aellen, Luthi, Eggenswiler senior et Mathez. (kr)

mémento

SAINT-IMIÉ

La Main-Tendue: téléphone 143. Service du feu: tél. 118. Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29. Hôpital: tél. 42 11 22. Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h. Ambulance: tél. 42 11 22. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence). A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Secour visitant: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Permanence déneigement: tél. 97 58 96. Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 34. Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Pharmacies: H. Schneeburger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30. Aide familiale: tél. 97 42 50. Centre de puériculture: tél. 97 62 45. Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

BÉVILARD

Fidélité

La direction de l'usine Hélios vient de fêter plusieurs collaborateurs, à savoir MM. Henri Evalet et Rémy Theubet pour 50 ans de service dans l'usine, Mme Suzanne Carnal, M. Alfred Schoeni pour 40 ans et Violette Burkhalter pour 30 ans. (kr)

RECONVILIER

Noces d'or

En ce début d'année, un couple très connu de Reconvilier, M. Et Mme André et Albertine Schaefer-Paroz, domicilié à la Grand'Rue 80, ont fêté dans la joie leurs 50 ans de mariage. Ils étaient entourés d'une vingtaine d'enfants et petits-enfants. (kr)

SONCEBOZ-SOMBEVAL

7e tournoi interscolaire de hockey sur glace

Ce n'est qu'avec l'aide de Dame météo que se disputera samedi 10 janvier le tournoi interscolaire de hockey sur glace qui aura lieu à la patinoire de Sonceboz. Coup d'envoi à 8 heures du matin. Les équipes suivantes seront réparties en deux groupes: dans le groupe 1, Corgémont, Tramelan et Sonceboz; groupe 2, Court, Tavannes et Cortébert. Un challenge sera remis à l'équipe victorieuse (pour un an) ainsi qu'un prix à chaque autre formation. Les matchs seront d'une durée de 3 X 10'; finales dès 14 h. 30; renvoi éventuel aux samedis 17 ou 24 janvier. (gg)

VOYAGE LECTEURS 1981

Nouvelle formule: **une semaine de découvertes**
 + **une semaine de vacances balnéaires sous les tropiques**

L'IMPARTIAL
 FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES - FONDÉE EN 1866

en collaboration avec les membres de La Chaux-de-Fonds et du Locle de l'Association des agences de voyages du canton de Neuchâtel



vous invite à

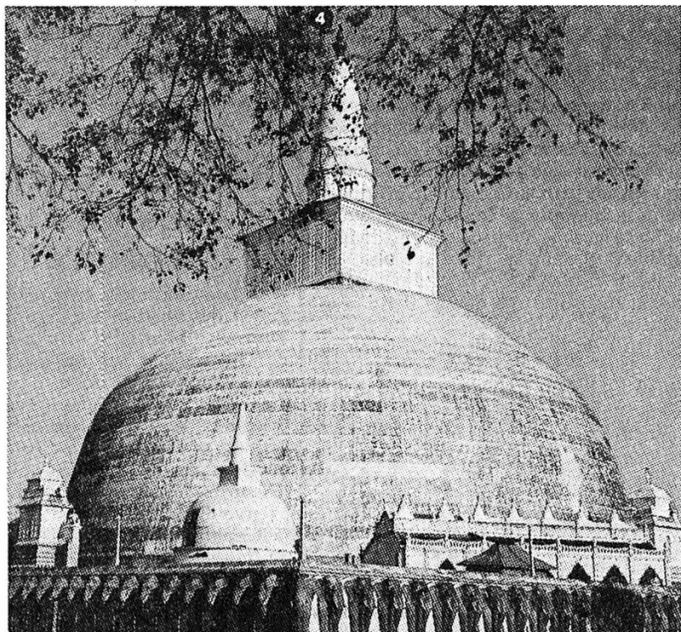
Sri Lanka



Voyage de 16 jours dont 14 pleins à Sri Lanka (Ceylan)

Fr. 2790.- tout compris
 Prix spécial lecteurs!

Organisation technique:
Voyages
 La Chaux-de-Fonds



Du 19 mars au 3 avril 1981

Vol par DC 10 de Balair, société sœur de Swissair
 Pas de visa - Pas de vaccination

Nos prestations:

- Transfert en autocar à Zurich-Kloten et retour
- Vol spécial pour Colombo, repas à bord
- Franchise de bagages de 20 kg.
- Toutes les taxes d'aéroports, assurance bagages, assurance frais d'annulation, frais de retour
- Pension complète durant tout le circuit et le séjour à l'hôtel (sauf à Colombo où seul le petit déjeuner anglais est inclus)
- 7 jours de circuit à travers l'île en car moderne et climatisé
- Présence permanente de guides et hôtesses Kuoni durant tout le voyage et les visites
- 7 jours de repos à l'hôtel Ranveli Beach à Waikkal, au bord de l'océan Indien

Demandez le prospectus détaillé! Dernier délai d'inscription: 7 FÉVRIER 1981

En cadeau: un livre Silva à choix pour toute inscription enregistrée avant le 10 janvier 1981

Sri Lanka = pays resplendissant

POSSIBILITÉ DE PARTICIPER AU CIRCUIT SEUL, DU 19 AU 27 MARS
PRIX SPÉCIAL LECTEURS Fr. 2 300.- TOUT COMPRIS

Prospectus illustré, accompagné du bulletin d'inscription, à disposition à l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, au bureau du Locle, Pont 8, au bureau de Tramelan, Grand-Rue 147, et auprès des agences de voyages suivantes, membres de l'AAVN:

- | | | |
|---------------------|-------------------|-------------------|
| Goth & Co SA | Serre 65 | |
| Kuoni SA | Av. L.-Robert 76 | |
| Marti | Av. L.-Robert 84 | La Chaux-de-Fonds |
| Natural SA | Av. L.-Robert 51 | |
| Touring-Club Suisse | Av. L.-Robert 88 | |
| S.B.S. | Henry-Grandjean 5 | Le Locle |

BON pour les lecteurs

à envoyer à: Je désire obtenir le prospectus illustré

Bureau de L'Impartial Nom: _____ Prénom: _____

«Voyage lecteurs à Sri Lanka» Adresse: _____

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds No postal et lieu: _____

Atelier de diamantage et polissage

de la région, entreprendrait encore des séries de boîtes de montres métal.

Faire offre sous chiffre 14-81162 à Publicitas SA - 2800 Delémont.

A louer au rez, petit bâtiment locatif à La Chaux-de-Fonds

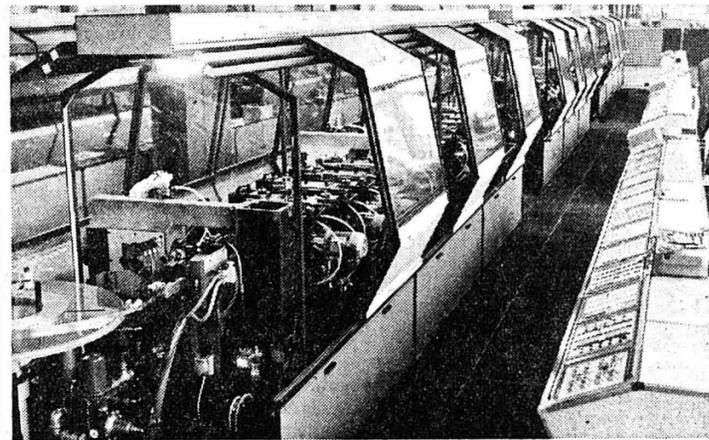
ATELIER

surface environ 120 m2 équipé pour petite mécanique, horlogerie etc. Eclairage optimum sur jardin d'agrément. Tranquillité. Long bail si désiré. Conditions à discuter. Disponible: avril 1981.

S'adresser à Gérance Charles Ber-set, Jardinière 87, téléphone (039) 23 78 33 0060

OFFRES D'EMPLOIS

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA



Nous désirons engager pour notre secteur de fabrication, des

conducteurs de machines

auxquels nous offrirons une formation de base de 3 à 5 mois afin qu'ils soient aptes à assumer la fonction d'AIDE-MÉCANICIEN POUR LA CONDUITE DE MACHINES TRANSFERTS AUTOMATIQUES destinées à la production de pièces d'horlogerie

horloger

auquel nous confierons des travaux de contrôle en cours de fabrication.

Horaire de travail en équipe

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| 3 équipes: | ou 2 équipes: |
| 1 semaine 6 h. à 14 h. = 8 h./j. | 5 h. à 14 h. = 9 h./j. |
| 1 semaine 14 h. à 22 h. = 8 h./j. | 14 h. à 22 h. = 8 h./j. |
| 1 semaine 22 h. à 6 h. = 8 h./j. | |

le vendredi, chaque horaire est diminué de 2 heures.

La pratique de cet horaire donne droit à 25% d'indemnité en plus du salaire normal.

Les personnes intéressées par cet emploi, sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone 038/53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.

De l'argent comptant immédiat

sans demande de renseignements auprès de votre employeur, de vos voisins ou du propriétaire de votre logement!

p. ex. Fr. 12'000.-, remboursables selon désir en 12 jusqu'à 60 mensualités de Fr. 266.- à Fr. 1'070.40.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise:

libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!

Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.



Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de **Fr.** **env. Fr.** **S 383 Mensualité désirée**

Nom: _____

Prénom: _____

Rue/no: _____

N.P./lieu: _____

Né(e) le: _____ État civil: _____

Profession: _____

Employeur: _____

Salaires mensuel Fr. _____ Revenu de l'épouse Fr. _____

Date: _____

Signature: _____

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Un record: plus de deux mètres de neige en quelques jours Le trafic routier, ferroviaire et aérien fortement perturbé

Hier, de fortes chutes de neige ont considérablement entravé le trafic routier, ferroviaire et aérien dans toute la Suisse. Sur les routes, il était parfois pratiquement impossible d'avancer. Les trains ont subi de nombreux retards. Les aéroports de Zurich-Kloten et Genève-Cointrin ont dû être fermés pendant plusieurs heures.

Le vent qui soufflait en tempête dans les montagnes a contraint les responsables des stations de sports d'hiver à fermer la plupart de leurs installations de remontées mécaniques. On ne comptait plus le nombre des avalanches.

Un porte-parole de l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos a indiqué à l'ATS qu'après des vents qui soufflaient à plus de 100 kmh, des chutes de neige d'une rare intensité se sont produites.

Avec une couche de deux mètres en quelques jours, on a battu un record vieux de 45 ans. A l'exception du Tessin et du versant sud des Alpes des Grisons, toute la Suisse a été touchée.

DU TRAVAIL PLEIN LES BRAS

Sur tout le réseau routier suisse, notamment sur les autoroutes, les équipes de cantonniers chargées du déblaiement ont travaillé sans relâche. Ainsi que l'a relevé un policier, de nombreux automobilistes n'ont pas assez tenu compte des difficiles conditions de circulation. Il y a donc eu plusieurs têtes froissées.

En Valais, dans l'Oberland bernois et dans les Grisons notamment, il a fallu fermer des routes à la circulation. Les rares cols encore ouverts n'étaient praticables qu'avec des chaînes.

Dans l'ensemble de la Suisse romande, la circulation était difficile. L'accès au versant sud du tunnel de Loetschberg, route de Goppenstein, n'était praticable qu'avec des chaînes. Nombre d'automobilistes n'en ayant pas, il fallait attendre deux à trois heures pour charger sa voiture sur le train à Brigue.

AÉROPORTS FERMÉS

Dès 4 heures du matin, les équipes de déneigement sont entrées en action sur les aéroports de Zurich-Kloten et Genève-Cointrin. Malgré cela, les avions n'ont pu atterrir avant midi sur les pistes de Kloten. A Cointrin, le trafic a également été interrompu pendant plusieurs heures. C'est ainsi que l'avion qui amenait le secrétaire général de l'ONU Kurt Waldheim n'a atterri qu'avec beaucoup de retard.

LES SKIS AU VESTIAIRE

Dans la plupart des stations de sports d'hiver du pays, des panneaux «fermé» avaient été apposés au départ des remontées mécaniques. Les tempêtes de neige et le vent rendaient im-

possible la pratique des joies du ski. En Valais par exemple, sur 600 installations, 500 au moins étaient fermées.

Selon des estimations de l'Institut suisse de météorologie de Zurich, il est tombé, hier matin, 10 à 20 centimètres de neige fraîche en plaine. En montagne, on a relevé des couches allant jusqu'à 40 centimètres. Pour aujourd'hui, les météorologues n'excluent pas de nouvelles chutes de neige.

AVALANCHE AU GOTHARD

Une avalanche a coupé hier après-midi la ligne ferroviaire et la route du Gothard entre Wassen et Goeschenen (UR).

Selon la direction du 2e arrondissement des CFF à Lucerne, les trains internationaux sont provisoirement détournés par Berne, le Loetschberg et le Simplon. Le trafic local est interrompu, les routes étant également coupées.

On ne sait pas encore combien de temps prendront les travaux de déblaiement.

La direction du 2e arrondissement des CFF à Lucerne a indiqué hier soir que le trafic ferroviaire serait interrompu sur la ligne du Gothard jusqu'à ce soir, aux environs de 19 heures.

L'avalanche dite du Rorbach, qui est descendue peu après 15 heures, a coupé toutes les voies de communication entre Wassen et Goeschenen, soit la ligne ferroviaire, l'autoroute N2 et la route cantonale, qui ont toutes trois été recouvertes de plusieurs mètres de neige: jusqu'à quatre mètres sur l'autoroute, jusqu'à dix mètres sur la route cantonale. Hier en début de soirée, on ignorait si l'avalanche avait fait des victimes.

L'avalanche d'hier est la seconde à couper la N2: en 1978 déjà, une avalanche l'avait recouverte près de Gurtellen. Cette fois-ci, elle a en grande partie détruit un mur de protection élevé au-dessus de l'autoroute, ainsi qu'une baraque de construction.

Les équipes de déblaiement qui se sont rapidement mises à l'œuvre s'efforcent en priorité de dégager l'autoroute. Elles doivent cependant observer une certaine prudence, une nouvelle avalanche n'étant pas exclue.

A la suite de cette avalanche, le Tessin ne peut plus être atteint que par la ligne des Centovalli (Brigue-Domodossola-Locarno) ou par le San Bernardino. Le trafic ferroviaire régional fonctionne normalement sur la rampe sud du Gothard.

STATIONS ISOLÉES DANS LES ALPES VAUDOISES

Des masses de neige inhabituelles sont tombées pendant toute la journée d'hier sur les Alpes vaudoises et ont complètement désorganisé les liaisons routières dans la vallée des Ormonts. En fin d'après-midi, il était impossible d'atteindre par la route les stations des Diablerets et des Mosses. Le chemin de fer Aigle-Sepey-Diablerets (ce-lui-là même que l'autorité fédérale voudrait supprimer et remplacer par un service routier) était seul à rouler normalement et devait mettre en marche des convois supplémentaires pour maintenir une communication entre Les Diablerets et le reste du pays.

C'est à 17 heures que la route a été fermée entre Le Sepey et Les Diablerets, par mesure de prudence, à cause de l'état de la chaussée et des dangers présentés par la neige. Il est probable que cette route restera fermée la nuit pendant quelque temps.

Une heure plus tôt, un camion s'était tourné au travers de la route Le Sepey-Les Mosses - Château-d'Oex, à La Comballaz, coupant toute circula-

Production agricole 1980 Rendement déficitaire

Le rendement brut de la production agricole suisse en 1980 devrait être inférieur de 45 millions de francs à celui de 1979, selon les estimations du secrétariat des paysans suisses. Il s'établirait à 7,36 milliards de francs pour l'année écoulée.

Presque toutes les cultures ont donné des résultats inférieurs à ceux de 1979, exceptés les légumes, le colza et le foin. La baisse de rendement du secteur végétal s'explique par les trop nombreuses pluies. Dans la production animale, les résultats ont été meilleurs, sauf pour le gros bétail de boucherie.

Le rendement brut épuré de la production végétale a fléchi de 125,6 millions de francs en 1980, par rapport à l'année précédente, alors que celui de la production animale a augmenté de 80,6 millions. En définitive, l'accroissement des rendements dans le secteur laitier, la progression des exportations de bétail, de meilleurs résultats pour la volaille et le miel n'ont pas compensé entièrement le déficit enregistré en viticulture, en arboriculture, dans les céréales et les pommes de terre. (ats, cria)

Notre pain aux trois-quarts suisse

Depuis le 1er janvier 1981, la part du blé suisse dans le pain vendu dans le pays s'élève à 75 % (70 % de froment et 5 % de seigle), alors qu'elle se montait à 80 % en 1980.

Après l'approbation par le peuple des nouvelles dispositions de la Constitution fédérale sur le régime du blé, en novembre passé, c'est sur la base du prix de revient de la Confédération que seront désormais calculés les prix de vente du blé indigène. Le Conseil fédéral propose au Parlement de réviser la loi du blé. Les nouveaux prix de vente entreront en vigueur probablement le 1er janvier 1982. (ats, cria)

Après avoir été acquitté par la justice vaudoise Cyril Belshaw désire revenir sur l'enquête

M. Cyril Belshaw, professeur à la section anthropologie de l'Université canadienne de Colombie britannique, qui a été acquitté le mois dernier par un tribunal suisse après le meurtre de sa femme, compte revenir sur les conditions dans lesquelles l'enquête a été menée sur cette affaire.

L'enseignant a repris ses cours à l'Université, mais il trouve long et difficile le processus de sa réinsertion dans la vie normale.

Pour le moment, il tente de se remettre du choc émotif qu'a été la mort de sa femme, Betty Joy, 58 ans, dont

le corps avait été découvert le 28 mars 1980 sur le bord d'une route près d'Aigle. A ce choc est venu s'ajouter l'épreuve d'une détention de 382 jours.

M. Belshaw était président de la section d'anthropologie de l'Université avant 1974. Il est actuellement président de l'Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques.

Dans une déclaration qu'il a publiée lundi, le professeur a annoncé qu'il reviendra un jour sur plusieurs aspects de l'enquête sur la mort de sa femme, et ceci, a-t-il dit, afin d'empêcher que d'autres connaissent la même épreuve que lui. (ap)

Emeutes de Zurich Premier procès

Le Tribunal de district zurichois a condamné hier à deux mois de prison avec sursis pendant deux ans pour vol, émeute et recel un jeune Saint-Gallois de 18 ans qui avait participé à la «Nuit de l'Opéra» du 31 mai.

Le jeune homme, travailleur temporaire, avait profité de vitrines brisées pour dérober des bijoux. Le tribunal a retenu également l'accusation d'émeute même s'il n'est pas prouvé que le condamné ait eu lui-même un comportement violent. La Cour a considéré que peut être qualifié d'émeutier quiconque participe à un rassemblement coupable collectif de violence.

Il s'agit du premier procès relatif aux émeutes de Zurich qui, du fait de la peine requise par l'accusation (quatre mois) dépassait la compétence du juge unique. (ats)

Régions de montagne Nouveaux prêts

Le Département fédéral de l'économie publique, se fondant sur la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM), vient d'accorder des prêts sans intérêt ou au taux d'intérêt réduit pour un montant total de 11,7 millions de francs.

Ces prêts ont été octroyés pour financer 39 projets d'infrastructure dans 19 régions de montagne des cantons de Berne, Lucerne, Glaris, Soleure, Fribourg, Appenzell Rhodes Extérieures, Saint-Gall, Grisons, Tessin, Vaud et Valais. Le coût total de ces projets se monte à quelque 70,5 millions de francs. (ats)

Ouverture hier à Berne par M. Pierre Aubert Une exposition sur «Les réfugiés du monde»

Le conseiller fédéral Pierre Aubert a ouvert hier à la poste de la Schanzenstrasse à Berne l'exposition itinérante «Les réfugiés du monde», que Genève et Lausanne ont déjà eu l'occasion d'accueillir. Ainsi que l'a relevé le chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), il y a aujourd'hui dans le monde plus de dix millions de réfugiés, dont 4,5 millions en Afrique, 2 millions en Asie, 2 millions au Proche-Orient, 1 million aux Etats-Unis et 750.000 en Europe.

L'exposition, qui a été mise sur pied conjointement par le «haut commissariat» des Nations Unies pour les réfu-

giés et les œuvres suisses d'entraide, veut amener la population suisse à prendre conscience du destin des réfugiés et montrer les possibilités d'intervention existant en Suisse. La Suisse accueille en ce moment environ 35.000 réfugiés. Chaque jour, 7.000 réfugiés franchissent une frontière quelque part dans le monde, a fait remarquer Pierre Aubert. Cela représente le nombre de réfugiés indochinois que la Suisse a accueillis jusqu'à ce jour.

Cette exposition itinérante sera par la suite présentée à Lucerne, Neuchâtel, Bâle, Aarau, Zurich, Saint-Gall, Coire, Locarno et Lugano. (ats)

Khomeiny soigné en Suisse?

La santé de l'ayatollah Khomeiny se détériore et les autorités iraniennes envisagent d'envoyer le chef religieux se faire soigner en France ou en Suisse, écrit dans son édition d'hier le journal ko-weitien «Al Anbaa».

Selon des voyageurs venant de Téhéran, le fils de l'ayatollah, Mohamed, est déjà parti pour organiser l'hospitalisation de son père.

Radio Téhéran et l'agence Paris n'ont pas signalé de modifications à l'emploi du temps quotidien de l'ayatollah Khomeiny ces derniers jours. Le chef religieux, qui est âgé de 80 ans, avait eu une crise cardiaque il y a un an et avait été brièvement hospitalisé.

Selon «Al Anbaa», la détérioration de l'état de santé de l'ayatollah est pour beaucoup dans l'aggravation des relations entre le clergé intégriste du parti républicain islamique et les modérés ralliés derrière le président Bani-Sadr. (ap)

Rentes AVS: à domicile ou sur un compte?

Le conseiller fédéral Hans Hurlimann, chef du Département fédéral de l'intérieur, devra s'occuper prochainement du problème de la distribution des rentes «AVS». Alors que le Syndicat des postiers, «l'Union-PTT», lutte pour le maintien de la distribution des rentes à domicile, l'Office fédéral des assurances sociales a l'intention d'inciter par un prospectus les rentiers à ouvrir un compte de chèques postaux ou un compte bancaire. Le chef de l'Office fédéral Adelrich Schuler a déclaré hier à une délégation, de «l'Union-PTT» que cette affaire serait soumise au conseiller fédéral Hurlimann.

Le conseiller fédéral Hurlimann devra décider si l'action publicitaire auprès des rentiers «AVS» aura lieu comme prévu au printemps prochain, ou si elle sera au contraire annulée, comme le souhaite «l'Union-PTT». Cependant, de l'avis d'un porte-parole

du Syndicat des postiers, une solution de compromis pourrait être trouvée, avec l'envoi d'un prospectus dans une forme adoucie et aux seuls rentiers de moins de 75 ans. Ce prospectus devrait dans tous les cas indiquer que la distribution des rentes à domicile demeure assurée.

LA VISITE APPRÉCIÉE DU FACTEUR

Actuellement, 700.000 rentiers reçoivent «l'AVS» à domicile, ce qui coûte 27 millions de francs par année au fonds de «L'AVS». Les postiers luttent - une assemblée de protestation a déjà eu lieu à Berne - pour le maintien de cette distribution, arguant que le facteur est pour beaucoup de rentiers une sorte de travailleur social qui brise la solitude de bien des personnes âgées et peut souvent leur rendre d'utiles petits services. (ats)

Prochainement le 9e Prix de Lausanne Une soixantaine de jeunes danseurs en lice

Une soixantaine de concurrents participeront au 9e Prix de Lausanne, concours international pour jeunes danseurs, qui se disputera du 28 janvier au 1er février au Théâtre de Beaulieu, à Lausanne.

Les lauréats pourront choisir leur bourse entre sept écoles: l'Académie de danse classique Princesse Grâce de Monaco, le Centre de danse internationale de Cannes, l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris, la Royal Ballet School de Londres, la Royal Danish Ballet School de Copenhague, la School of American Ballet de New York (Balanchine) et l'American Ballet Theatre School.

Le montant pour les frais d'entretien pendant l'année d'études a été

porté de 6000 à 7500 francs par lauréat.

Aux côtés de personnalités de renom international, comme Mmes Barbara Feuster et Rosella Hightower, le jury comprend trois directeurs de danse attachés à des théâtres suisses (Patricia Neary, du Stadtoper de Zurich, Oscar Araiz, du Grand Théâtre de Genève et Heinz Spoerli, du Stadttheater de Bâle), ainsi que Philippe Dahlmann (Lausanne) et Serge Golovine (Genève).

En huit années, le Prix de Lausanne a vu défiler plus de 500 jeunes danseurs du monde entier, dont beaucoup sont devenus des artistes de premier plan. (ats)

Jugement dans la sordide affaire de Sierre Quatre ans de réclusion pour un Neuchâtelois

Quatre ans de réclusion pour débauche contre nature, attentat à la pudeur des enfants, services de boissons alcooliques à des mineurs, tel est l'essentiel du verdict prononcé hier matin par le Tribunal d'arrondissement de Sierre dans l'affaire du centre de débauche créé en cette ville par un ressortissant neuchâtelois.

Le jeune condamné, 33 ans, verra sa peine être commuée en internement au sens de l'article 42.

Rappelons que l'intéressé Jean-Claude T. purgeant une peine sous le régime de la semi-liberté en Valais avait ouvert durant des mois son appartement sierreois à des mineurs. Une quinzaine de jeunes de moins de seize ans furent ainsi incités à la débauche, alcools forts, cigarettes, revues pornographiques étant à leur disposition avant que le maître des lieux, sous les verrous depuis mai 1980, ne les entraîna à des pratiques perverses. (ats)

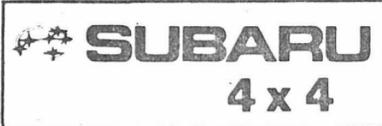
Double chance...

Il est des pays bénis du soleil et des eaux où l'on peut faire double récolte de blé dans la même année.

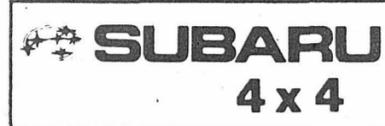
Pourquoi laisser cette chance aux autres et ne pas semer, vous aussi, pour faire germer l'espoir d'une double récolte?

C'est facile: la Loterie romande lance une nouvelle, la tranche de la DOUBLE CHANCE. Avec un seul et même billet, vous doublez vos chances de gains. Un premier numéro à découvrir sous un cache vous permet de gagner tout de suite, 5 francs ou même 5000 francs, le second numéro vous fait participer au tirage du 10 janvier 1981 avec son cortège de lots jusqu'à 100.000 francs.

Semez vite, pour cette double récolte.



AUTO CENTRE Emil Frey SA



Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 039/23 13 62 - La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOIS

CYCLADE SA



Société suisse cherche pour l'ouverture de ses départements pour Neuchâtel, Jura et région de Bienne

3 hôtesses de vente

très bonne présentation, débutantes acceptées

2 collaborateurs(trices) externes

Nous demandons:

- Suisse ou permis C
- Bonne présentation
- Voiture souhaitée
- Age idéal 25 à 35 ans

Nous offrons:

- Cours de formation audio-visuel
- Avantages sociaux
- Salaire progressif selon capacité

Notre responsable se tiendra à votre disposition les mercredi et jeudi 7 et 8 janvier 1981, dès 9 heures, au Novotel à Thielle (NE). Veuillez téléphoner pour un entretien personnel au (038) 33 57 57, et demandez CYCLADE S.A.

Pour compléter nos équipes du département offset, nous offrons place à

auxiliaire de machines

(ayant déjà travaillé si possible dans l'imprimerie) pour travail sur machines offset couleurs

Travailleur intelligent et en bonne santé âgé de 20 à 35 ans aurait la préférence. (Formation par l'entreprise).

Date d'entrée à convenir.

Se présenter à la Direction technique de l'Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial SA, rue Neuve 14 à La Chaux-de-Fonds.

BOREL

Fabrique de fours industriels cherche:

SERRURIER

pour constructions métalliques

SERRURIER

spécialiste sur acier inoxydable

MONTEUR

pour son service externe, praticien avec formation d'électricien. Formation en usine puis montage des fours en Suisse et à l'étranger 3 à 4 jours par semaine en voyage. Langue française ou allemande avec connaissance de la 2e langue.

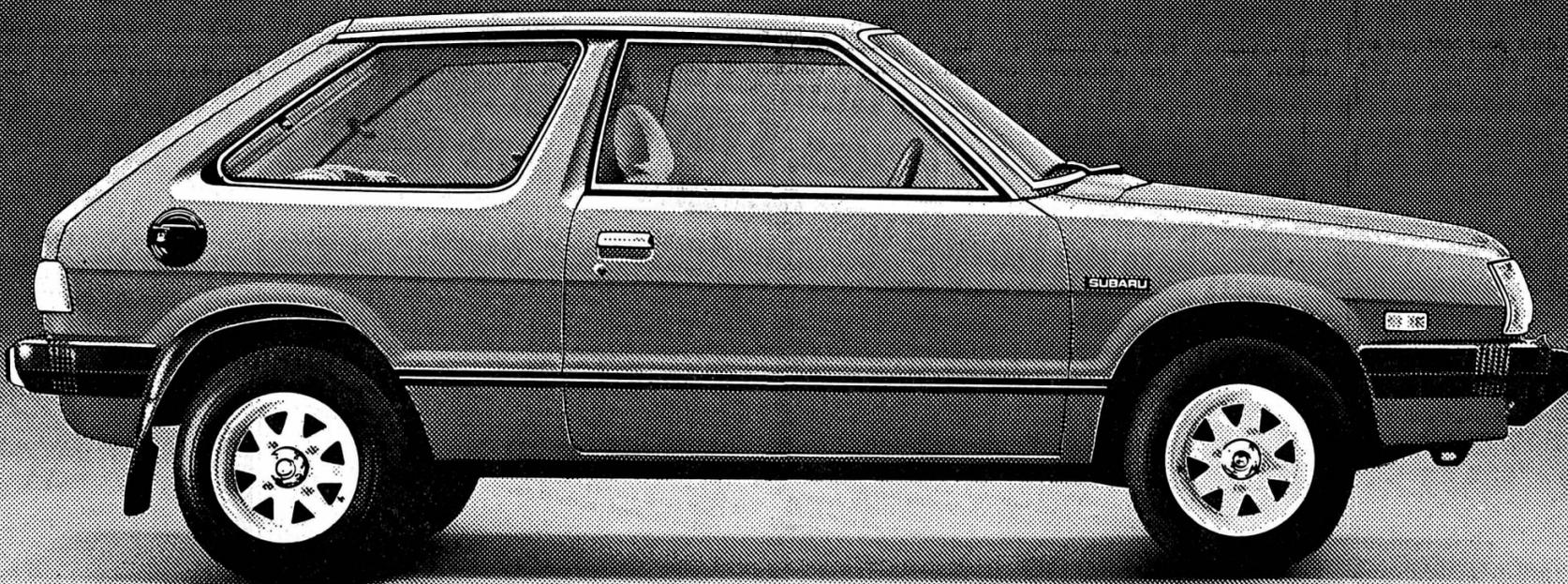
Travail intéressant et varié, horaire libre.

Faire offres à la direction de BOREL SA, rue de la Gare 4, 2034 Peseux, tél. 038/31 27 83.

87-196

La traction sur les 4 roues enclenchable est désormais caractéristique des automobiles modernes

Nouveau Turismo 4WD



SUBARU 1800

Technique de pointe du Japon

4 x 4

Une fois de plus, SUBARU pose des jalons: la première voiture avec hayon et traction avant et traction sur les 4 roues est là!

En plus de ses véhicules ayant remporté un grand succès jusqu'ici, SUBARU complète son programme pour 1981 par un modèle à hayon pratique, sportif et joli à croquer: la 1800 TURISMO 4WD.

«1800» désigne un moteur à 4 cylindres horizontaux opposés avec culasse en aluminium, silencieux et velouté.

«TURISMO» indique que la benjamine des SUBARU possède des qualités véritablement sportives: 80 CV-DIN (59 kW) à 5200 tr/min., un poids à vide de 970 kg seulement et la suspension à roues indépendantes à

l'avant et à l'arrière - toutes ces caractéristiques font que la TURISMO se conduit comme un véhicule de rallye.

La désignation «4WD» signale que cette auto déjà exceptionnelle à tous égards fait merveille, même dans les situations les plus difficiles, tout en offrant, en plus, quelque chose d'unique. Sans concurrence!

A l'instar de toutes les SUBARU, le super-équipement japonais va de soi pour la TURISMO: les sièges arrière rabattables individuellement, le moniteur de sécurité, le lave-phares et les jantes en acier à 8 rayons n'en sont que quelques exemples.

17/80/SU F



1800 Station 4WD
Traction avant et traction sur les 4 roues enclenchable
80 CV-DIN (59 kW)
Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière
Fr. 16'290.-

1800 Super-Station 4WD
Traction avant et traction sur les 4 roues enclenchable
Boîte de renvoi Dual Range à 8 vitesses
Super-équipement
Fr. 17'690.-

1800 Sedan 4WD
Traction sur les 4 roues enclenchable
80 CV-DIN (59 kW)
Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière
Fr. 15'490.-

1800 Turismo 4WD
Traction avant et traction sur les 4 roues enclenchable
80 CV-DIN (59 kW)
Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière
Fr. 14'690.-

1600 SRX
Traction avant
86 CH-DIN (63 kW)
Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière
Fr. 12'990.-

COUPON

Veillez m'envoyer votre documentation concernant le nouveau programme SUBARU

Nom

Prénom

Profession

Rue

NP/lieu

A adresser à:
Streag SA, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich

Im



La nouvelle Honda Quintet est arrivée. Avec 5 portes, 5 places, 5 vitesses et tout ce qui fait de Honda une marque d'avant-garde.

Savoir entreprendre.

La Quintet s'adapte à presque toutes les situations. Elle est, par exemple, une grande roulotte confortable pour 5 personnes. Mais parfois, la priorité est au volume utile. Les dossiers arrière sont individuellement rabattables. Le coffre prend des dimensions comparables à celles d'un break sans que la voiture n'en prenne l'aspect. Et il reste encore assez de place pour 2 à 3 passagers lorsqu'un seul siège est rabattu.

Sentir la sécurité.

Sur des revêtements mouillés ou enneigés, la traction avant devient une mesure de sécurité. Mais elle n'est pas la seule. Pour la première fois, une Honda est dotée d'une commande à portée de main du conducteur lui permettant ainsi de régler le niveau des phares en fonction de la charge. Un moniteur signale la fermeture incorrecte de l'une des 5 portières. L'assemblage des 5 portières en une seule par soudure en une seule opération de la carrosserie équivaut à une assurance.

Etre en avance.

Peu de constructeurs peuvent se flatter d'avoir l'expérience acquise par Honda dans la fabrication de voitures compactes. On la remarque aux chiffres extrêmement modestes de la consommation de la Quintet. Car cette voiture ne doit pas sa sobriété qu'à la 5e vitesse synonyme d'économie. Elle bénéficie aussi d'un coefficient de pénétration dans l'air inférieur à la moyenne de ses concurrentes directes. C'est aussi avec la finition et l'insonorisation parfaite que

la Quintet fournit la preuve de son avance.

Comparez.

Honda Quintet: traction avant, suspension à 4 roues indépendantes, moteur transversal avant de 1,6 l à arbre à cames en tête, 59 kW/80 ch (DIN).
Fr. 14490.- (+ transport Fr. 80.-).

Toit ouvrant électrique + Fr. 500.-
métallisé + Fr. 290.-, Hondamatic à 3 rapports + Fr. 850.-
Consommation d'essence normale aux 100 km: 5,9 l à 90 km/h, 8,2 l à 120 km/h et 9,3 l en cycle urbain.

HONDA
AUTOMOBILES
Marque d'avant-garde pour la Suisse

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Bienne: Progress-Garage AG, Tél. 032/25 96 66 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 - Tavannes: Station Shell, A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valangin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.

OFFRE D'EMPLOI

au printemps

cherche pour son rayon de disques, radios, TV

VENDEUSE

à plein temps ou mi-temps (les après-midi).

connaissant si possible la branche, ou ayant du goût pour la musique.

Formation possible par nos soins.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01.

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brügger

De votre photo préférée (nég. KODACOLOR)

gratis

1 agrandissement couleur
13x18 ou 13x13 cm

pour chaque film KODACOLOR que vous nous donnez à développer et à copier.

Nous commandons vos photos couleur au Laboratoire de Kodak SA Lausanne. Elles portent au dos ce label de qualité.



Profitez de cette offre dès le 5 janvier

UTTA DANELLA

SOUS LA VOÛTE ÉTOILÉE

Roman

Droits réservés Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

J'avais pour ma part la bagatelle de trois œufs au jambon, histoire de me réconforter, puis elle me commanda un taxi.

Je quittai la maison très détendu et me fis conduire en bas de chez moi où je priai le chauffeur de m'attendre un instant, le temps de me changer. Il m'emmena ensuite directement au théâtre pour la représentation de l'après-midi.

J'avais ordre de retourner prendre le thé chez les Nössebaum après le spectacle. Le soir, on donnait «Figaro». J'étais donc libre. Sans fausse modestie, je puis dire que cet après-midi-là, je me surpassai. Je ne ressentais pas la moindre trace de fatigue et ma gueule de bois avait disparu. Je donnai à mon personnage de noble Espagnol toute la grandeur voulue et réussis même à surprendre certains de mes collègues. Je

n'eusse souhaité qu'une chose, que ma belle amie eût pu me voir.

Carla Nielsen qui jouait, à mes côtés, Donna Angela, crut en deviner la raison.

- Tu es bien en verve aujourd'hui, tu es amoureux ?

Après la représentation j'allai piquer quelques lilas blancs dans l'énorme bouquet qui trônait dans la loge de Heidi, un hommage sans doute de son admirateur de la veille. La dame du vestiaire qui me prit sur le fait secouait la tête d'un air désapprobateur.

- Je me demande ce qu'en dira mademoiselle Heidi !

- Mais rien, dites-lui que je l'inviterai la semaine prochaine à manger des saucisses. C'est tout ce que mes moyens me permettent pour l'instant. Dites-lui aussi que mon cœur est à ses pieds, n'oubliez pas !

- Cela lui fera une belle jambe ! entendis-je Mme Kunert grommeler.

Cette fois-ci, j'accomplis dans la maison Nössebaum une entrée tout à fait dans les formes; en costume gris foncé accompagné d'une cravate mordorée, mon bouquet à la main, je fus introduit par une personne plutôt corpulente, revêtue d'une robe noire avec, à la taille, un tablier blanc que je devinai être Sophie.

- Monsieur Bentworth ? dit-elle d'une voix basse et distinguée où perçait une légère interrogation.

Je lui fis signe que oui et après m'avoir pris cérémonieusement les fleurs des mains, elle me débarrassa de mon manteau et de mon chapeau tout en m'observant avec une certaine complaisance.

- Madame vous attend !

- J'avais l'impression de me trouver sur scène, en train de jouer une pièce du répertoire. Tout y était, de cette musique qui filtrait jusqu'à l'entrée - un son de piano vibrant, joué de main de maître - au salon que j'étais censé découvrir pour la première fois !

La pièce était baignée dans une pénombre propice au rêve. Dans la cheminée crépitait un feu; près de là, des bougies se consumaient.

Je m'avançai lentement, foulant avec précaution le tapis moelleux, vers la femme blonde, exceptionnellement belle, qui était assise au piano. A son côté, un très bel enfant, blond lui aussi, de ceux qu'on voit représentés dans les livres d'images, l'écoutait. Un tableau idyllique !

Je m'arrêtai respectueusement, écoutant à mon tour. C'était du Chopin et Dagmar en jouait remarquablement.

La femme ne me prêtait aucune attention, ni l'enfant qui ressemblait comme deux gouttes d'eau à sa mère, même visage étroit, racé, presque plus beau encore, paré de l'innocence de l'enfance. Les bras entourant ses genoux, ses yeux étaient fixés sur elle avec une expression d'adoration.

La dernière note jouée, Dagmar laissa lentement reposer ses mains sur le clavier puis elle tourna vers moi un visage très doux, comme apaisé, heureux, et regarda son fils en souriant. Il répondit à ce sourire. On sentait entre eux une telle entente, une telle compréhension mutuelle que j'en éprouvai presque un pincement de jalousie.

Dagmar se leva.

- Vous voilà, Julius, comme c'est gentil d'être venu !

Elle s'approcha de moi. L'impression d'être en représentation se confirmait; m'inclinant légèrement, je dis:

- Chère Madame, c'était bouleversant, vous êtes une grande artiste !

Puis je lui baisai la main et lui offris les lilas que Sophie m'avait restitués après en avoir retiré le papier qui les entourait. Elle en respira le parfum.

- Oh, comme c'est gentil, merci de tout cœur, Julius !

On se serait vraiment cru au cinéma. Tout y était, jusqu'au moindre détail. Elle s'était tournée vers l'enfant qui attendait, un peu en retrait.

- C'est Thomas, fit-elle, et lui, c'est Julius Bentworth dont je t'ai parlé.

Thomas s'avança et nous nous serrâmes la main. Je ne savais pas quoi lui dire et ne trouvais rien de mieux que de répéter mon compliment.

(à suivre)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

**Les deux points pour les Neuchâtelois, mais sans panache
La Chaux-de-Fonds - Langenthal 6-2 (3-1, 1-0, 2-1)**

Patinoire des Mélèzes, 1000 spectateurs. — LANGENTHAL: Chéhab; Snell, H. Meyer; Wyss, Zubler; Peverelli, J. Schneeberger, Brubacher; Born, Hutmacher, Marti; Sägesser, T. Meyer, D. Schneeberger. — LA CHAUX-DE-FONDS: Riedo; Bauer, Sgualdo; Gobat, Amez-Droz; Gratton, Trotter, Piller; Yerly, Mouche, Leuenberger; Dubois, Houriet, Tschanz. — ARBITRES: MM. Meyer, Schiau et Zeller, dont les décisions ont été souvent sujettes à caution. — BUTS: 5' Amez-Droz (tir de la ligne bleue), 1-0; 17' Hutmacher (renvoi), 1-1; 19' Piller (Gratton), 2-1; 19' Trotter (Piller), 3-1; 25' Trotter (solo), 4-1; 44' Yerly (Mouche), 5-1; 48' Gratton (Trotter), 6-1; 52' Brubacher (solo), 6-2. — PÉNALTÉS: 5 x 2' plus 10' pour Langenthal et 6 x 2' pour La Chaux-de-Fonds.

DÉBUT PROMETTEUR

Les Chaux-de-Fonniers avaient retrouvé leur meneur de jeu, Gratton, qui évoluait en lieu et place de Sigouin. Ils ont abordé cette rencontre avec la ferme intention de s'imposer. Malgré l'absence de Stauffer et celles de Neininger et Willmann, les Neuchâtelois ont rapidement pris l'ascendant sur un adversaire certes volontaire, mais manquant de classe. Néanmoins, il fallait se rendre à l'évidence, les attaquants chaux-de-fonniers avaient bien de la peine à trouver la faille. De nombreuses occasions de but étaient ainsi gâchées, mais néanmoins Amez-Droz, Piller et Trotter parvenaient à battre le portier de Langenthal, tandis que Riedo — excellent hier soir — n'encaissait qu'un but dans le premier tiers-temps. Un tiers-temps d'un bon niveau et qui était prometteur pour la suite du match...

ET LE JEU D'ÉQUIPE ?

Alors que le public attendait une domination de plus en plus nette de ses favoris, il devait rapidement perdre ses illusions. Les Chaux-de-Fonniers avaient totalement oublié que le hockey est un jeu d'équipe. On tentait

trop souvent l'exploit personnel sans songer au coéquipier mieux placé pour conclure. Les solos se multipliaient, mais un seul était mené à bien par Trotter. Houriet, Mouche et autre Yerly n'avaient pas été aussi heureux et l'on se prenait désormais à douter du succès de la formation de Gratton.

Face à un autre adversaire, cette tactique aurait certainement été fatale, mais Langenthal n'est pas un foudre de guerre. On en restait ainsi au seul but de Trotter pour cette seconde reprise.

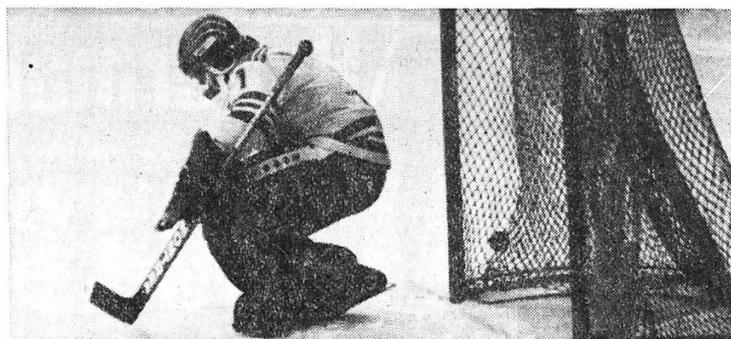
COUPS TORDUS...

La dernière période allait être disputée sous le signe de la hargne. Dès lors, plus question d'attendre de hauts faits techniques. Le match était heurté et le public restait sur sa faim. Certes Yerly et Gratton marquaient deux très beaux buts et Langenthal un à la suite d'un solo de Brubacher, mais cela ne suffisait guère à assurer le spectacle qui n'avait duré qu'un tiers-temps: le premier.

Même si ce match s'est joué sous le signe de la liquidation, on attendait

mieux des Chaux-de-Fonniers. Ceux-ci, malgré le retour de Gratton, n'ont en effet réussi qu'un but en supériorité numérique sur les cinq pénalités infligées à Langenthal! Cette dernière équipe n'a d'ailleurs pas été meilleure sur ce point car elle n'en a également signé qu'un mais sur six punitions infligées aux Chaux-de-Fonniers.

André WILLENER



Sur ce tir d'Amez-Droz, le gardien de Langenthal est battu. (photo Schneider)

**Lors du slalom géant disputé à Morzine
Le Suisse Gaspoz n'a été battu que par Stenmark**

Le Suédois Ingemar Stenmark n'a pas attendu pour redresser la barre. Éliminé il y a deux jours dans l'épreuve d'Ebnat-Kappel, le champion de Taernaby a frappé un grand coup dans le slalom géant de Coupe du monde à Morzine. Encore quatrième à l'issue du premier tronçon, derrière le Suisse Joël Gaspoz, le Yougoslave Bojan Krizaj et l'Italien Bruno Noeckler, le triple détenteur de la Coupe du monde a réalisé un second parcours sans bavure, qui lui a permis de se hisser au premier rang et de signer sa 55e victoire dans une épreuve de Coupe du monde.

Luthy (S) 3'08"03 (1'33"92 + 1'34"11); 10. Christian Orlainsky (Aut) 3'08"07. Puis: 18. Peter Muller (S) 3'11"40; 21. Max Julen (S) 3'12"56; 35. Urs Naepflin (S) 3'14"62; 45. Werner Rhyner (S) 3'17"59.

COUPE DU MONDE

Général: 1. Peter Muller (S) 80; 2. Ingemar Stenmark (Su) 75; 3. Andreas Wenzel (Lie) 67; 4. Hans Enn (Aut) 63; 5. Steve Podborski (Ca) 61. — Slalom géant (3 épreuves): 1. Stenmark 50; 2. Orlainsky 33; 3. Enn 32; 4. Noeckler 29; 5. Gaspoz 27. — Par nations: 1. Suisse 581 (messieurs 253 + dames 328); 2. Autriche 521 (419-102); 3. Etats-Unis 277 (118-159); 4. France 271 (14-257); 5. Italie 233 (89-144).

TIR GROUPE HELVÉTIQUE

Comme à Ebnat-Kappel, les Suisses ont réussi un tir groupé remarquable avec la seconde place du Valaisan Joël Gaspoz, la septième de Pirmin Zurbriggen et la neuvième de Jacques Luthy, et sans oublier le descendeur Peter Muller qui s'est classé au 18e rang.

Il faut également souligner la performance de l'Américain Phil Mahre qui est remonté de la septième à la quatrième place, et la régularité du Liechtensteinois Andreas Wenzel, septième en Suisse et sixième à Morzine. Les Autrichiens ont été les grands perdants de la journée. Victorieux dimanche dernier, Christian Orlainsky n'a réussi que le dixième temps, alors que le champion olympique de descente, Leonhard Stock, se classait au huitième rang.

Résultats

1. Ingemar Stenmark (Su) 3'06"28 (1'33"05 + 1'33"21); 2. Joël Gaspoz (S) 3'06"77 (1'32"14 + 1'34"63); 3. Bojan Krizaj (You) 3'06"83 (1'32"79 + 1'34"04); 4. Phil Mahre (EU) 3'07"07 (1'33"81 + 1'33"26); 5. Bruno Noeckler (It) 3'07"21 (1'32"93 + 1'34"28); 6. Andreas Wenzel (Lie) 3'07"46; 7. Pirmin Zurbriggen (S) 3'07"78 (1'33"66 + 1'34"12); 8. Leonhard Stock (Aut) 3'07"96; 9. Jacques

Nouvelle victoire de Erika Hess

La Suisse Erika Hess a obtenu une seconde victoire à l'issue du deuxième slalom géant de Coupe d'Europe disputé à Saanen-Schoenried. Si l'Américaine Christin Cooper s'est à nouveau classée seconde, il n'en reste pas moins qu'elle a sensiblement réduit son écart, qui était de 1"40 la veille, à 29 centièmes.

Dans la tourmente, Erika Hess a réalisé les deux meilleurs temps de la journée. En raison des brusques variations des conditions atmosphériques, plusieurs concurrentes ont perdu de nombreuses places. Ainsi Florence Monnard reculait de la 7e à la 12e place, Brigitte Nansoz de la 5e à la 19e, alors que Corinne Eugster profitait d'une accalmie pour se hisser de la 28e à la 13e place. Résultats:

1. Erika Hess (S) 2'29"20 (1'13"33 + 1'15"87); 2. Christin Cooper (EU)

2'29"49 (1'13"43 + 1'16"06); 3. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) 2'29"94 (1'13"93 + 1'16"01); 4. Maria Epple (RFA) 2'30"41 (1'14"35 + 1'16"06); 5. Brigitte Glur (S) 2'30"57 (1'13"95 + 1'16"62); 6. Claudia Riedl (Aut) 2'30"96; 7. Rita Naepflin (S) 2'31"62; 8. Maria Walliser (S) 2'31"67; 9. Inge Krenn (Aut) 2'31"95; 10. Dianne Haight (Can) 2'31"98; puis 12. Florence Monard (S) 2'32"16; 13. Corinne Eugster (S) 2'32"36; 19. Brigitte Nansoz (S) 2'32"89; 20. Vreni Hummel (S) 2'32"99.

Classement général: 1. Gaby Weber (Aut) et Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) 60; 3. Diana Haight (Can) 58; 4. Brigitte Glur (S) 45; 5. Paola Toniolli (It) 42. — Classement général du slalom géant: 1. Fernandez-Ochoa 60; 2. Glur 45; 3. Naepflin 32; 4. Toniolli 30; 5. Haight et Riedl 27.

**Fin de la Tournée des quatre tremplins
Les Autrichiens Neuper et Kogler brillants**

Un remarquable premier saut a permis aux Autrichiens Armin Kogler et Hubert Neuper de réussir un véritable k.-o. dans le dernier parcours de la Tournée austro-allemande, sur le tremplin naturel de Bischofshofen. Avec des bonds de 108 m. (record du tremplin égalé) et 107 m. 50, Kogler et Neuper étaient largement en tête au terme de la première manche. Ils n'ont pas eu à forcer leur talent dans la seconde pour s'assurer les deux premières places du concours et celles du classement final de la tournée.

JARI PUIKKONEN

MEILLEUR FINLANDAIS

Mais si c'est Armin Kogler qui a gagné à Bischofshofen, la victoire finale dans la tournée est revenue à Hubert Neuper, qui a finalement devancé Kogler et le Finlandais Jari Puikkonen, le vainqueur d'Innsbruck, lequel, après un premier saut médiocre, n'a pas retrouvé la totalité de ses moyens et a ainsi laissé échapper la troisième place qui était la sienne après le troisième concours.

SCHMIDIGER DEVANT SUMI!

Les Suisses n'ont pas réussi à améliorer le médiocre bilan qui était le leur après trois concours. Hansjoerg Sumi, le leader de l'équipe, n'a pas été le meilleur des représentants helvétiques, il a été devancé par le Chaux-de-Fonnier Placide Schmidiger qui, grâce surtout à un bon premier saut de 91 mètres, s'est hissé à la 29e place. Il fut le seul avec Sumi à se qualifier pour la deuxième manche. En revanche, du côté de Egloff, Jaquiere et Bonetti, aucune amélioration n'a été enregistrée.

Concours de Bischofshofen: 1. Armin Kogler (Aut) 234,2 (sauts de 108 m., record du tremplin égalé et 95 m. 50); 2. Hubert Neuper (Aut) 228,2 (107 m. 50 et 93 m. 50); 3. Per Bergerud (Nor) 223,9 (103 et 96); 4. Hans Wallner (Aut) 223,3 (101 m. 50 et 96); 5. Roger Ruud (Nor) 222,4 (101 et 95); 6. Mathias Buse (RDA) 211,8; 7. Johan Saetre (Nor) 209,3; 8. Jouko Tormaenen (Fin) 204,9; 9. Peter Rohwein (RFA) 204,5; 10. Leo Skoda (Tch) 199,8. — Puis: 29. Placide Schmidiger (S) 179,1 (91 et 86); 36. Hansjoerg Sumi (S) 173,0 (89 et 81 m. 50). — Non-qualifiés pour la seconde manche: 78. Georges-André Jaquiere (S) 69,6 (75 m. 50); 83. Paul Egloff (S) 66,9 (75); 85. Benito Bonetti (S) 65,7 (74 m. 50).

Classement final de la Tournée des quatre tremplins: 1. Neuper 931,0; 2. Kogler 927,4; 3. Puikkonen 892,8; 4. Ruud 890,5; 5. Bergerud 886,8. — Puis: 34. Sumi 671,8; 56. Schmidiger 515,4; 69. Egloff 324,2; 75. Jaquiere 303,9; 89. Bonetti 265,2.

Pfronten: nouveau report

Un vent violent et de fortes chutes de neige ont empêché la direction de la course d'organiser hier les deux entraînements prévus en vue de la descente féminine de Coupe du monde de Pfronten. Un seul entraînement avait pu avoir lieu lundi. Or il en faut trois avant une course.

La descente prévue pour mercredi a donc été reportée à jeudi.

Succès suisse à Bohinj

Les Suisses, qui avaient pris les deux premières places de l'épreuve individuelle, ont confirmé leur performance en remportant le relais 3 fois 10 km. de Bohinj, en Slovénie. L'épreuve a donné le classement suivant:

1. Suisse (Hans Purro, Franz Renggli, Konrad Hallenbarter) 1 h. 22'59"; 2. Italie (Benedetto Carrara, Giulio Capitano, Giorgio Vanzetta) 1 h. 23'24"; 3. Norvège (Kjell-Jacob Solle, Oeyvind Bakken, Jan Braathen) 1 h. 23'37"; 4. Finlande (Risto Kiiskinen, Jarmo Kopra, Veijo Haemaalainen) 1 h. 24'01"

Tennis

Succès de Gunthardt - Mayer

Heinz Gunthardt, qui fait équipe avec l'Américain Sandy Mayer, a entamé victorieusement le championnat du monde de double de la WCT, à Londres. Gunthardt - Mayer ont battu Kevin Curren - Steve Denton (AS-EU) par 6-4 6-4 6-4.

**Championnat d'Europe de bob à deux
Le titre aux Suisses Hildebrand-Rahm**

Alors que tout semblait perdu au terme de la première journée, les Zurichois Hans Hildebrand et Walter Rahm ont réussi à renverser la situation, sur la piste olympique de Igls-sur-Innsbruck et à conserver leur titre de champions d'Europe. Leur retard de la première journée (32 centièmes), les tenants du titre ont réussi à le combler dès la troisième manche. Passés en tête du classement provisoire, ils ont défendu victorieusement leur position dans la dernière descente pour s'imposer devant les Allemands de l'Est Bernhard Gernemshausen - Hans-Juergen Gerhardt, les vice-champions olympiques de Lake Placid. Mais la sensation de ce championnat d'Europe a été créée par la RFA qui, avec Eizenschink et Geiger, est venue souffler la troisième place au second équipage de la RDA. Au terme de la

troisième manche, les deux Allemands de l'Ouest n'étaient encore que septièmes. Ils ont alors réussi le meilleur temps pour remonter à la troisième place. Résultats:

1. SUISSE I (HANS HILDEBRAND - WALTER RAHM) 3'44"75 (55"34-55"26-55"82-58"33); 2. RDA I (Bernhard Gernemshausen - Hans-Juergen Gerhardt) 3'45"42 (55"12-55"16-56"36-58"78); 3. RFA I (Wolfgang Eizenschink - Andreas Geiger) 3'45"49 (55"63-55"73-56"54-57"59); 4. RDA II (Schoenau - Kirchner) 3'45"73 (55"09-55"37-56"74-58"53); 5. RDA III (Lehmann - Weise) 3'46"04 (55"46-55"36-55"81-59"41); 6. Autriche II (Sperling - Koefel) 3'46"06; 7. SUISSE II (RALPH PICHLER - GEORG KLAUS) 3'46"11 (55"90-55"92-56"11-58"18). Puis: 12. Suisse III (Silvio Giobellina - Heinz Stettler) 3'48"37 (55"89-56"07-56"77-59"64).

**Reprise du championnat suisse de hockey
Bienne: nouveau pas vers le titre**

La pause de fin d'année n'a rien enlevé de son efficacité au HC Bienne, qui a consolidé sa place de leader du championnat suisse de ligue nationale A en allant s'imposer sans peine à l'Allmend face au CP Berne (6-1). Il n'en a pas été de même pour les poursuivants des Seelands puisque Arosa a subi la loi du HC Davos (4-6) et que Gottéron, dans sa patinoire des Augustins où l'on jouait à guichets fermés, s'est incliné devant Langnau (2-4). Bienne se retrouve ainsi avec six points d'avance sur son second, Arosa, cependant que derrière, tout redevient possible à la suite de la défaite de Gottéron.

Résultats

DAVOS - AROSA 6-4 (2-0, 3-3, 1-1)

Patinoire de Davos, 6200 spectateurs. Arbitres: MM. Baumgartner, Voegtlin et Tschanz. Buts: 6' Jacques Soguel, 1-0; 14' Sarner, 2-0; 26' Sarner, 3-0; 27' Schranz, 3-1; 27' Mattli, 3-2; 30' Sarner, 4-2; 32' De Heer, 4-3; 39' Olds, 5-3; 54' Mattli, 5-4; 60' Olds, 6-4. — Pénalités: 7 x 2' et 1 x 10' (Geiger) contre Davos, 7 x 2' contre Arosa.

BERNE - BIENNE 1-6 (0-2, 1-2, 0-2)

Allmend, 15.376 spectateurs. Arbitres: MM. Fattou, Bucher et Odermatt. Buts: 5' Courvoisier, 0-1; 17' Gosselin, 0-2; 22' Loertscher, 0-3; 23' Martel, 0-4; 32' Eggmann, 1-4; 45' Martel, 1-5; 53' Blaser, 1-6. — Pénalités: 1 x 2 contre Berne, 3 x 2 contre Bienne. — Notes: Edgar Grubauer, le gardien du CP Berne, a dû déclarer forfait peu avant le match, souffrant de maux de ventre, il a été conduit à l'hôpital pour un examen. Il s'agissait d'une crise d'appendicite. Au moment où ses coéquipiers entraient sur la glace, Grubauer, lui, passait sur la table d'opération.

KLOTEN - LAUSANNE 10-1 (2-0, 6-1, 2-0)

Patinoire de Kloten, 2800 spectateurs. Arbitres: MM. Rickenbach, Burri et Hugentobler. Buts: 6' Ubersax, 1-0; 10' Frei, 2-0; 21' Ruger, 3-0; 22' Gagnon, 4-0; 32' Ruger, 5-0; 34' Wilson, 6-0; 34' Reeves, 6-1; 37'

Ubersax, 7-1; 38' Gagnon, 8-1; 42' Peter Schlagenauf, 9-1; 47' Wick, 10-1. Pénalités: 4 x 2 contre Kloten, 6 x 2 contre Lausanne.

GOTTÉRON FRIBOURG - LANGNAU 2-4 (0-1, 1-2, 1-1)

Patinoire des Augustins, 4500 spectateurs (guichets fermés). — Buts: 5' Tschiemer, 0-1; 30' Tschiemer, 0-2; 31' Graf, 0-3; 36' Lussier, 1-3; 48' Tschiemer, 1-4; 58' Ludi, 2-4. — Pénalités: 4 x 2 et 1 x 5 (Lussier) contre Gottéron, 6 x 2 et 1 x 5 (Bernhard Wuthrich) contre Langnau.

Classement

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bienne	25	19	2	4	143-93	40
2. Arosa	25	16	2	7	127-90	34
3. Kloten	25	12	2	11	111-96	26
4. Gottéron	25	10	5	10	99-99	25
5. Berne	25	12	1	12	97-115	25
6. Langnau	25	10	2	13	102-105	22
7. Davos	25	10	1	14	89-100	21
8. Lausanne	25	1	5	19	76-146	7

Ligue nationale B

GROUPE OUEST

La Chaux-de-Fonds - Langenthal 6-2 (3-1, 1-0, 2-1); Olten - Young Sprinters 13-2 (4-0, 4-2, 5-0); Viège - Genève Servette 6-3 (2-1, 2-0, 2-2); Villars - Sierre 6-2 (1-1, 3-1, 2-0). Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sierre	25	18	1	6	146-76	37
2. Olten	25	17	3	5	145-80	37
3. Viège	25	16	1	8	127-94	33
4. Chx-Fds	25	13	3	9	156-117	29
5. Villars	25	12	3	10	136-114	25
6. Langenth.	25	9	4	12	97-107	22
7. Servette	25	6	3	16	94-123	15
8. Y. Sprint.	25	0	0	25	65-225	0

GROUPE EST

Ambri-Piotta - Zoug 9-4 (1-1, 3-2, 5-1); Dubendorf - Wetzikon 8-3 (3-1, 2-1, 3-1); Rapperswil-Jona - CP Zurich 5-5 (4-1, 1-1, 0-3); Coire - Lugano aura lieu ce soir. Classement:

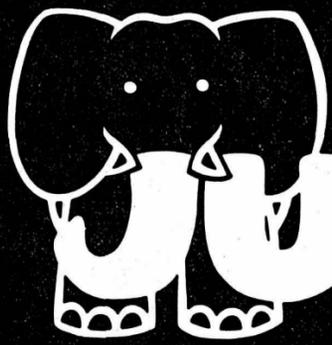
	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	25	19	4	2	161-86	42
2. Ambri-P.	25	19	2	4	151-90	40
3. Lugano	24	13	4	7	133-104	30
4. Rappers.	25	10	2	13	98-129	22
5. Coire	24	7	3	14	108-124	17
6. Dubend.	25	8	1	16	132-153	17
7. Wetzikon	25	8	1	16	123-166	17
8. Zoug	25	6	1	18	98-152	13

«Mundialito»: Italie - Hollande 1-1

Dans le dernier match du tour préliminaire du groupe I du «Mundialito», à Montevideo, la Hollande et l'Italie n'ont pas réussi à se départager. Elles s'en sont retournées dos à dos (1-1, score acquis à la mi-temps). Comme elles avaient toutes deux été battues sur le même score de 2-0 par l'Uru-

guay (d'ores et déjà qualifié pour la finale avant cette rencontre), elles restent à égalité à la deuxième place du groupe.

Classement final du groupe I: 1. Uruguay, 2 matchs, 4 points (4-0); 2. Italie et Hollande, 2-1 (1-3).



Hypermarché

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

81-2

Calculatrice électronique

«Brother MPD-12» avec affichage et impression. Mémoire pour totaux et sous-totaux. 12 chiffres, 2 symboles, 3 repères et point décimal. Pour additions, soustractions, multiplications, divisions, constantes, répétitions, puissances, pourcentages, virgule fixe, virgule flottante et divers calculs mixtes. Arrondissement aux 5/4.

Prix Jumbo:

139.-

seulement
Avec batterie rechargeable, adaptateur et rouleau de papier.



les bons comptes font les bons amis!



Machine à écrire

Smith - Corona - Courier.
Avec tabulateur et Chariot A4 horizontal.
Garantie 12 mois

149.-

au lieu de 198.-



Classeur

Plastique robuste et stable. 4 couleurs à choix. Dos 75 mm ou 45 mm.

2.50

Registre alphabétique

Papier cartonné. 2 x 19 séparations.

1.75

Papier-machine

500 feuilles A4, 70 g.

7.90

Enveloppes

100 enveloppes C6, 80 g, autocollantes.

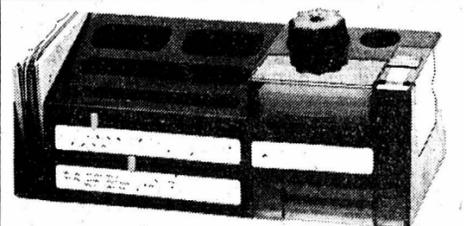
2.75



Colimaçon garni

Plumier vertical avec petit matériel de bureau.

4.50



Multiplumier

«Big butler». Avec calendrier, mini-fichier, 200 cartes et taille-crayon.

15.-

Chemises A4

Diverses couleurs transparentes. 100 pièces.

12.50



Poches A4

Transparentes. Avec marge renforcée à quatre trous.

6.50

Blocs-notes quadrillés

5 x 100 feuilles A4 (4 trous)

7.90

4 x 50 feuilles A5

1.90

8 x 50 feuilles A6

1.90

Stabilo boss

Feutre fluorescent pour mettre des textes en évidence. 6 couleurs à choix. Pièce

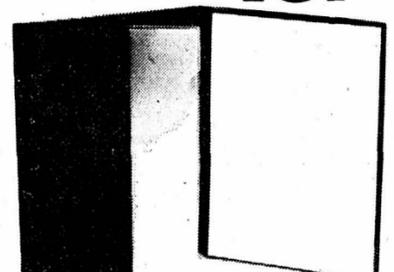
1.90



Porte-documents

Avec bloc A4 et 4 chemises transparentes.

19.90

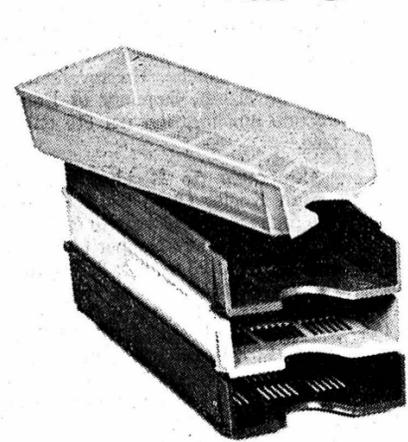


Corbeille de classement

Plastique incassable. Superposable. Diverses couleurs.

3.75

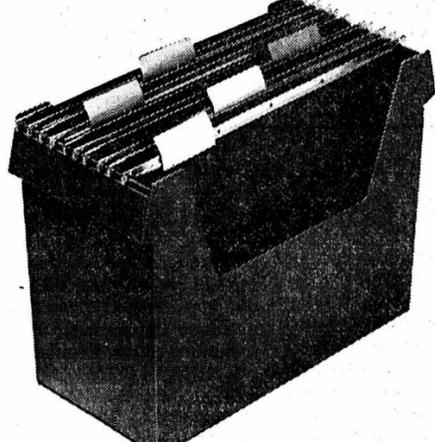
Pièce



Répertoire garni

Cassette plastique avec 5 classeurs suspendus et 5 cavaliers.

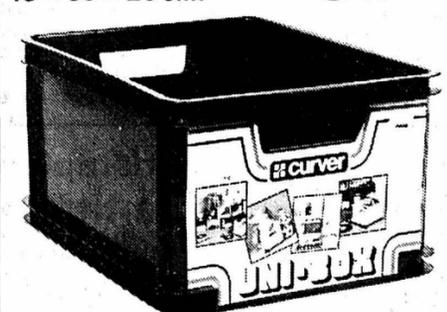
15.-



Box universel

Bac plastique empilable à rebord solide. Brun, beige, olive ou orange. 43 x 35 x 26 cm.

9.90



Séparations. Avec poignées. Beige. 31,5x39x11,5 cm

5.90

Couvercle. Beige. 36,5x44,5x2,5 cm.

4.90

Roulettes. 4 pièces.

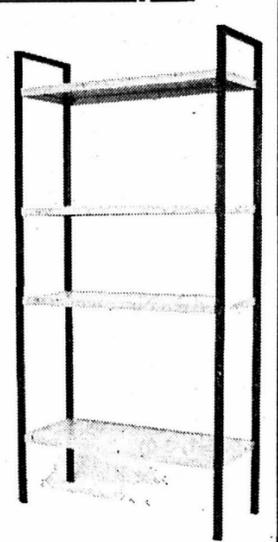
4.80

Etagère métallique

«Raaco». 4 tablettes. Couleur brun/beige. Juxtaposable.

Hauteur 152 cm. Largeur 78 cm. Profondeur 30 cm.

35.-



La Chaux-de-Fonds

lundi

13 - 18³⁰h

mardi-vendredi 9 - 18³⁰h

samedi 8 - 17⁰⁰h

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

**Dans les coulisses du tournoi de football de Montevideo
L'entraîneur Menotti parle de l'«idole» Maradona**



Cesar Menotti, le responsable de l'équipe argentine. (ASL)

L'entraîneur argentin Luis Cesar Menotti, dans une longue interview accordée à l'hebdomadaire brésilien «Veja», évoque le cas de Maradona, analyse la crise de la sélection brésilienne, livre les secrets de la «recette argentine» et critique le football moderne qui manque de respect pour le public.

● **Menotti, Maradona et Pelé:** «Pelé est un cas à part, sans doute unique dans l'histoire du football. Maradona, lui, commence sa carrière. Ce n'est que lorsqu'il cessera de jouer qu'il sera possible d'établir une comparaison. Aujourd'hui, il est non seulement trop tôt mais aussi presque irrespectueux de faire cette comparaison. Quand Maradona aura gagné vingt championnats pour son club, remporté trois Coupes du monde et marqué 1500 buts, on pourra alors parler d'un deuxième Pelé.»

● **Menotti, l'Argentine et le Mondialito:** «L'Argentine gagnera ou perdra, peu importe. Pour moi, il s'agit d'une répétition en vue de la Coupe du monde 1982. Là, en Espagne, nous gagnerons, j'en suis sûr. Je considère le Mondialito comme un laboratoire. Je fais des expériences avec de nouveaux

joueurs, pour préparer le véritable spectacle, qui aura lieu en Espagne.»

● **Menotti et la sélection argentine:** «Nous avons instauré un système de commissions et chacune d'entre elles prend en charge un aspect de la vie sociale du groupe. La plus active est la Commission culturelle, dirigée par l'arrière gauche Tarantini. Elle suggère des lectures au groupe et elle oblige chaque joueur à acheter un livre par mois. Il est important que l'équipe acquiert l'habitude de la lecture, de la discussion et de l'analyse.

Quarante pour cent de mon travail repose sur le dialogue avec les joueurs. Aujourd'hui, ils savent quel est le monde dans lequel nous vivons et, surtout ce qui est important, ils savent qu'ils n'ont pas choisi le football mais que c'est le football qui les a choisis.»

● **Menotti et le football brésilien:** «La crise du football brésilien a commencé avec la perte des étoiles qui ont fait son histoire. Entre 1960 et 1970, il était tellement facile - sans doute trop facile - de constituer une sélection au Brésil que l'organisation, le travail et le sérieux sont passés au

deuxième ou au troisième plan. Résultat: le football brésilien a perdu ses caractéristiques. Il est entré dans une phase confuse, au point d'oublier la joie de joueur qui était sa grande et merveilleuse qualité.»

«Dans un pays développé, les gens ont accès à dix ou vingt sports. Dans nos pays (Argentine et Brésil), le football est une réponse à une nécessité. En Argentine, une personne joue au football parce que la seule chose qui lui est offerte est une pelouse ou une plage, avec deux buts de bois et un ballon, presque toujours en caoutchouc, jamais en cuir. C'est ainsi qu'on devient footballeur en Argentine ou au Brésil. Or, subitement, le Brésil s'est mis à faire des expériences en prenant des exemples importés, oubliant que le joueur était Brésilien. Ce dernier a brusquement été obligé de jouer comme l'Allemand, le Hollandais ou l'Anglais. Le résultat a été désastreux. L'important, c'est de créer, d'inventer mais en ayant toujours à l'esprit l'homme et ses racines. C'est ce que nous avons fait en Argentine et cela a porté ses fruits.»

● **Menotti et le football actuel:** «Il manque de joie, d'imagination, d'invention. Des scores de 5-2, 6-1 ou 4-4 sont rares. Nous jouons au football en pensant au 1-0, sans aucun respect pour le public.»

**Pour les amateurs de ski de fond populaire
Tour du Mont-Jaques**



L'Union sportive des PTT de La Chaux-de-Fonds, désireuse de maintenir une tradition désormais bien établie, invite tous les fervents du ski de fond à prendre part au Tour du Mont-Jaques, une course populaire patronnée d'ailleurs par «L'Impartial-FAM». Cette grande manifestation est d'ores et déjà fixée au dimanche 11 janvier, renvoi éventuel au 18 janvier prochain. Le Tour du Mont-Jaques est réservé aux dames et aux messieurs. Le départ sera donné à 10 heures du matin. La distribution des dossards se fera dès 8 heures. Ajoutons que les inscriptions seront également prises sur place et qu'un prix-souvenir sera décerné à tous les participants. Renseignements, tél. (039) 22.27.15, M. Willy Calame.

Des conditions exécrables pour la course de fond de Saignelégier



Jean-Daniel Sauser, du Locle, un des vainqueurs du jour.

C'est par un temps épouvantable que s'est déroulée samedi après-midi la première course de fond figurant au programme du Giron jurassien. Elle a été organisée à la perfection par le dynamique Ski-Club de Saignelégier. Plus de 170 concurrents, ainsi que les organisateurs, ont fait preuve d'un beau courage pour affronter les conditions météorologiques particulièrement défavorables. En effet, le magnifique parcours tracé par la nouvelle dameuse du Syndicat d'initiative, au sud du chef-lieu, était balayé par d'abondantes et incessantes averses de pluie poussées par un vent violent. Néanmoins, cinq participants seulement ont abandonné.

Sur 15 km., Fritz Pfeuti s'est montré de loin le plus rapide devant Jean-Pierre Rey des Cernets et le toujours vélocé Sagnard Georges-André Ducommun. Sur 10 km., les deux membres de la sélection nationale, Batista Bovisi, de Sangernboden et Jean-Philippe Marchon, de Saignelégier ont effectué tout le parcours ski dans ski et n'ont pu se départager. Chez les OJ, Bernard Tschanz, de Mont-Soleil, a confirmé ses résultats de l'an dernier, alors que Vincent Grosjean, de Malleray, a démontré qu'il était aussi à l'aise sur ses skis qu'en course à pied. Chez les aînés, confirmation également pour Corinne Ducommun de La Sagne et Jean-Daniel Sauser du Locle. Cette épreuve difficile a bien lancé la saison de ski dans le jura qui aura son apothéose le 1er février avec le 6e Tour des Franches-Montagnes.

RÉSULTATS
Catégorie OJ I Garçons (1969-1970): 1. Tschanz Bernard, Mt-Soleil,

29'46"; 2. Zybach André, Couvet, 30'04"; 3. Oberli Jean-Pierre, Saignelégier, 31'04".

OJ II Filles (1967-1968): 1. Pipoz Jeanne-Marie, Couvet, 28'57"; 2. Rey Monique, Cernets-Verrières, 29'55"; 3. Marchon Anne-Claude, Saignelégier, 32'01".

OJ II Garçons (1967-1968): 1. Grosjean Vincent, Malleray-Bévilard, 24'33"; 2. Arnoud Pascal, La Brévine, 24'41"; 3. Augsburg Christophe, Mt-Soleil, 24'44".

OJ III Filles (1965-1966): 1. Ducommun Corinne, La Sagne, 40'20"; 2. Graber Francisca, Sangernboden, 40'30"; 3. Siegenthaler Marianne, Mt-Soleil, 41'43".

OJ III Garçons (1965-1966): 1. Sauser Jean-Daniel, Le Locle, 31'55"; 2. Matthey Michel, Cernets-Verrières, 32'50"; 3. Singel Laurent, La Sagne, 33'06".

Dames: 1. Loeffle Marianne, LSV Bienne, 63'59"; 2. Begre Denise, Sangernboden, 64'22"; 3. Grimm Geneviève, Crémine, 66'46"; 4. Gurtner Sonny, LSV Bienne, 67'13"; 5. Beuret Eliane, Saignelégier, 67'59".

Juniors I: 1. Beyeler Marcus, Sangernboden, 50'59"; 2. Triponez Denis, Les Breuleux, 52'30"; 3. Nussbaumer Béat, LSV Bienne, 53'07"; 4. Marchon Christian, Saignelégier, 54'05"; 5. Rey Claude, Les Cernets-Verrières, 54'08".

Seniors II: 1. Ducommun Georges-André, La Sagne, 60'52"; 2. Zbinden Niklaus, LSV Bienne, 62'21"; 3. Jeanbourquin Mario, Saignelégier, 64'03".

Juniors II (1961-1962): 1. Bovisi Batista, Sangernboden, 47'03"; 2. Marchon Jean-Philippe, Saignelégier, 47'03"; 3. Maillardet Steve, Cernets-Verrières, 49'14"; 4. Schlappi Michaël, LSV Bienne, 50'54"; 5. Bruno Martin, LSV Bienne, 51'23".

Seniors III (1926-1935): 1. Botteron Roger, La Sagne, 63'42"; 2. Brechbuhl Fritz, Sangernboden, 68'25"; 3. Rupp Rudi, LSV Bienne, 71'53".

Seniors I: (1946-1960): 1. Rey Jean-Pierre, Cernets-Verrières, 59'17"; 2. Schertenlieb Eric, Chaumont, 62'37"; 3. Amstutz Michel, Les Bois, 63'26".

Elite: 1. Pfeuti Fritz, Sangernboden, 56'44".

M. A.

Tennis: début du Masters féminin

Austin, Evert-Lloyd, Jaeger, Mandlikova, Navratilova, Rucici, Shriver et Turnbull: les huit meilleures joueuses du monde vont disputer cette semaine, du 7 au 12 janvier, au Capital Center de Landover (Maryland), dans la banlieue de Washington, leur Tournoi des «Maîtres». Au cours de cette dernière compétition pour la saison 1980 - et une semaine avant celle réservée aux hommes (du 14 au 18 au Madison Square Garden de New York), les vedettes du tennis féminin vont donc livrer d'ultimes duels.

BOULEVERSER LA HIÉRARCHIE

Certaines dans le but de confirmer leur renouveau (comme l'Américaine Chris Evert-Lloyd), d'autres pour en appeler d'une saison en demi-teinte (comme Navratilova), les plus jeunes enfin, les Américaines Andrea Jaeger, Pam Shriver et Tracy Austin, la Tchèque Hana Mandlikova, pour continuer de bouleverser la hiérarchie établie ces dernières années.

La jeune Tchèque, révélation de la saison 1980, se retrouve ainsi tête de série numéro 1 de ce tournoi, alors que Martina Navratilova, victorieuse de l'édition 1980, est reléguée en 5e position.

Finaliste de l'Open des Etats-Unis, en septembre dernier à Flushing Meadow, Hana Mandlikova, 18 ans, a remporté quatre des six derniers tournois auxquels elle a participé.

HANA MANDLIKOVA EST FAVORITE

Au même titre que Chris Evert-Lloyd, revenue à son meilleur niveau et que Tracy Austin, très à l'aise sur ce genre de surface, un peu lente, avec son jeu de fond de court, Hana Mandlikova aura les faveurs du pronostic. Ne semble-t-elle pas la joueuse la plus douée de sa génération, dont le talent s'exprime avec un égal bonheur au service et à la volée ?

Elle ne sera pas la seule à effectuer ses débuts dans cette compétition relevée. Deux Américaines connaîtront également cet honneur pour la première fois, Andrea Jaeger, 15 ans, et Pam Shriver, 18 ans.

La première mit à mal cet été de nombreuses réputations (victorieuse sur Navratilova, Austin, etc.). Quant à la seconde, la plus jeune finaliste à l'époque de l'Open des Etats-Unis en 1978, elle est enfin rétablie d'une blessure à l'épaule qui lui fit perdre près de 18 mois.

Hockey sur glace

Condamnation en vue pour deux clubs ouest-allemands menacés

Deux clubs ouest-allemands, le SC Duisbourg, actuellement dernier de première division, et le EHC Essen (2e division), pourraient être exclus de la Ligue fédérale de RFA «pour faux et usage de faux».

Selon le parquet de Duisbourg, les dirigeants des deux clubs auraient acheté de faux passeports pour faire passer plusieurs Canadiens et Américains de souche allemande pour des ressortissants ouest-allemands. Ils auraient voulu tourner ainsi les règlements interdisant la présence de plus de deux étrangers dans une équipe.

La demande d'exclusion des deux clubs, qui, selon certaines informations, aurait déjà été préparée par M. Bodo Zeiske, le président de la Commission de contrôle de la Fédération de hockey sur glace, pourrait être prochainement examinée par la Commission de discipline de la fédération.

Automobilisme: accord Peugeot - Ligier

La Société des automobiles Peugeot signera dans une dizaine de jours l'accord définitif avec le constructeur de formule 1 Guy Ligier et la Société Matra et non plus PSA Talbot. C'est ce qu'a indiqué M. Daniel Hindenoche, responsable du Service des relations publiques des compétitions de formule 1 chez Talbot, à Paris.

Cette déclaration apporte une mise au point à la suite des rumeurs qui avaient couru, lundi également, concernant un éventuel «divorce» entre Talbot et Ligier. Jacques Laffite et Jean-Pierre Jabouille sont les pilotes prévus pour la saison prochaine. L'un et l'autre ont signé un contrat de deux ans.

Le retard intervenu dans la signature avec Guy Ligier est dû au fait de

Rallye de Monte-Carlo 275 engagements

275 inscriptions ont été enregistrées pour la 49e édition du Rallye de Monte-Carlo, qui se disputera à la fin de ce mois. Sans constituer un record, ce chiffre représente une participation intéressante dans la mesure où la compétition réunira la presque totalité des écuries d'usine. La seule absente étant Mercedes (la firme allemande a récemment annoncé qu'elle se retirait provisoirement de la compétition).

Parmi les plus importantes des écuries qui seront en lice, on trouve Renault, Volkswagen, Audi-Quattro, dont ce sera la première participation à un rallye comptant pour le championnat du monde, Fiat, Opel, Ford, Datsun, Talbot, Chardonnet (Lancia-Auto-bianchi) et Almeras (Porsche).

la fusion Talbot - Peugeot. C'est donc la société «Automobiles Peugeot» qui négociera le contrat «avec la ferme intention de la part de la direction de Peugeot de parvenir à un accord», a précisé M. Hindenoche. En aucun cas, Peugeot ne dénoncera l'accord, sauf si une clause particulière n'était pas respectée. Nous sommes à la recherche de solutions positives. Rien n'est rompu et nous espérons arriver à un accord définitif dans huit ou dix jours», a-t-il poursuivi.

«Comme prévu, les voitures effectueront leurs essais sur le circuit du Castellet à partir du 15 janvier», a conclu M. Hindenoche.

Le Rallye Paris - Dakar Les premiers pièges

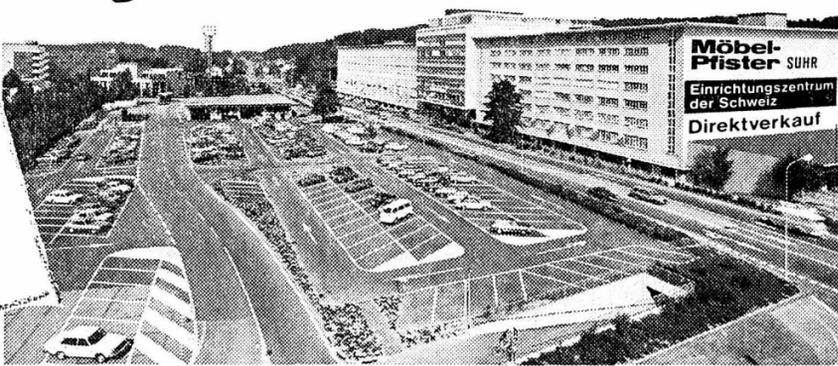
Les concurrents de Paris-Dakar ont entamé un véritable marathon (314 km.) dans la soirée de dimanche et une grande partie de la nuit pour les autos et les camions et, dès lundi matin, la plus grande étape du rallye, Moujbara - Bordj Omar Driss (976 km.): la première prise de contact avec les pièges de la piste pour de nombreux concurrents. Classement de la 1re spéciale de Moudjabara - Bordj Omar Driss (38 km.), Moto: 1. Bernard Rigoni (Honda 500) 20'12"; 2. Serge Bacou (Yamaha) 20'47"; 3. Philippe Vassard (Honda) 21'. - Autos: 1. Luc-Alessandrini (Citroën), Chasseuil-Gauvain (Porsche) et Deschazeaux-Plassard (Citroën) 8 de pénalité (temps imparti en quart de minute); 4. Ydraut-Rouger (Renault), Ickx-Brasseur (Citroën) et Metge-Giroud (Range Rover) 9.



Janvier
17

FT 19

Voyage gratuit au centre européen du meuble à SUHR



Möbel-Pfister SUHR
Einrichtungszentrum der Schweiz
Direktverkauf

Les plus récentes créations aux prix
surprenants vous attendent!

L'horaire du car:
Le Locle: Place du Marché 8.15 h.
La Chaux-de-Fonds: Place de la Gare 8.30 h.
Neuchâtel: Devant magasin 9.00 h.

Renseignements et réservations:

Pfister Meubles

Neuchâtel
Tél. 038 - 25 79 14

TAXIS BLEUS
P. Mury
Service jour et nuit
26 91 91
Ville et extérieur

SAMEDI 10 JANVIER
DÈS 21 HEURES
PETIT NOUVEL-AN
du JAZZ-CLUB
au Restaurant des Endroits
avec **DEUX ORCHESTRES**
«ANCIEN STYLE»

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOIR...



engage tout de suite

manutentionnaire

dynamique et consciencieux, avec permis de conduire voiture, pour le conditionnement du café et comme chauffeur-livreur auxiliaire.

Veillez s'il vous plait prendre rendez-vous par téléphone au (039) 23 16 16. Merci.

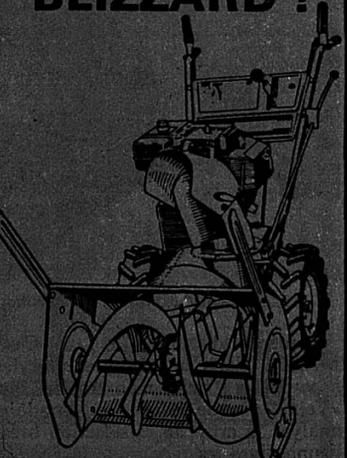
C.R. SPILLMANN SA
Fabrique de boîtes de montres
La Chaux-de-Fonds

désire engager

**mécaniciens
fiseurs d'étampes
un contrôleur-visiteur
personnel féminin
et masculin**

pour son département polissage bracelets.
S'adresser à la rue du Parc 119 ou téléphoner au 039/23 40 33.

BLIZZARD !



Profitez des prix très avantageux de nos
fraiseuses à neige
d'une puissance de 3 à 12 CV
Démonstration sur demande
MARCEL SAAS
Atelier mécanique
Charrière 50, tél. 039/23 33 17
2300 La Chaux-de-Fonds

Vario-Box 9.80
dossier suspendu 1.10
box à 5 casiers 19.50
stylos à bille 10 p. 2.-
agenda 14.50
classeur 4 cm 2.90
classeur 8 cm 3.25
pochettes 25 p. 3.90
carbones 10 fls -.90
calendrier 2.25
socle pour calendrier 4.50

factures A5 50 p. 1.75
factures A6 50 p. -.90
quittances A6 50 p. -.90
bons de commande A6 50 p. -.90
bloque quadrillé 100 fls 1.75
papier à copie 200 fls 2.25
papier machine à écrire, 200 fls 3.-
enveloppes autocollantes C6 50 p. 1.20
lot d'enveloppes jaunes div. dimensions 1.50

répertoire téléphonique 8.50
rubans adhésifs 10 m 3 p. -.90
10 m avec dérouleur -.75
33 m avec dérouleur 1.75
66 m, 38 mm 2.-
avec dérouleur 8.50



27.50

175.-

MBO calculatrice électrique
affichage lumineux à douze chiffres, bande de contrôle, compl. pour fonctionnement sur le réseau
housse comprise
1 année de garantie

CARAN D'ACHE stylo à bille argenté

UNIP

MEUBLES HIRSCHI
Paix 70
La Chaux-de-Fonds
RABAIS 10 à 20%

FABRIQUE DES MONTRES
VULCAIN
Fondéeur 1858

offre place stable à

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE
FRANÇAIS-ESPAGNOL,
anglais souhaité mais pas exigé.

Ce poste en relation directe avec le chef de marché, offre de grandes possibilités de travail indépendant à personne sachant prendre des initiatives et travailler de manière dynamique au sein d'une équipe de vente jeune et sympathique.

Entrée tout de suite ou à convenir.
Horaire variable, caisse de pension.

Faire offres par écrit avec les documents usuels à :
Fabrique des Montres Vulcain & Studio S.A.
135, rue de la Paix - 2300 La Chaux-de-Fonds
M. J.-Ph. Peçon 28-12031

au printemps

La Chaux-de-Fonds
cherche
pour son **SUPER-MARCHÉ**

assistant du chef de rayon

Personne au courant de la branche alimentaire.
Formation possible par nos soins.
Nombreux avantages sociaux, dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.
Semaine de 5 jours par rotation, 4 semaines de vacances.
Faire offres manuscrites ou prendre contact avec la Direction, tél. (039) 23 25 01.

Mercredi			IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV		
Tranches horaires		romande			
	12-14 h	11.55 Ski alpin Coupe du monde. Descente dames	12.10 Réponse à tout: Jeu 12.30 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.35 Portes ouvertes: Personnes handicapées 13.55 Les visiteurs du mercredi: Enfants	12.05 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 12.29 Feuilleton: La Vie des autres 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: Critiques et réponses	
	14-16 h	15.00 Point de mire: Programmes radio 15.10 Vision 2: Reprises 15.10 La science pour tous	14.00 Spécial 6-10 ans 14.18 Heidi, dessin animé. 14.48 Matt et Jenny. 15.13 Les Aventuriers de l'Amérique: Thomas Edison. 15.40 Déclat: Bandes et raies	14.00 Les mercredis d'Aujourd'hui Madame Chansons de marin 15.15 Série: Bonanza	
	16-19 h	16.15 La Course autour du monde 11e semaine 17.05 Série: Matt et Jenny 17.30 Téléjournal 17.35 Au Pays du Ratamiaou: Jardin d'enfants 17.50 Objectif: Magazine pour les jeunes 18.25 Pour les petits: Docteur Snuggles 18.30 Série: Les Amours de la Belle Epoque: La Statue voilée 18.50 Un jour, une heure: Informations	16.40 La super-parade des dessins animés 17.27 Studio 3 18.00 Auto Mag Enquête: Autant en emporte les vants... - Mieux vaut prévenir 18.20 1, Rue Sésame 18.45 Jeu: Avis de recherche	16.10 Récré A2: Enfants 16.12 Les Paladins de France. 16.17 Félix le Chat. 16.26 Disco-rébus. 16.30 Casper et ses Amis 18.10 English spoken: Cours d'anglais 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres	
	19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.05 Le célèbre groupe suédois Abba in Concert 20.50 Le Grand Jour 22.05 Paul McCartney et Wings 22.40 Téléjournal	19.12 Une minute pour les femmes Un réflexe qui peut sauver 19.10 Tirage Loterie nationale 19.20 Actualités régionales 19.44 Jeu: Les paris de TF1 20.00 Actualités 20.30 Série: Blanc, bleu, rouge 21.30 La rage de lire La révolution du livre en format de poche 22.40 Des idées et des hommes Descartes 23.05 Actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 Top club: Variétés 20.00 Journal 20.35 C'est du spectacle Proposé et présenté par Thierry Le Luron, en direct du «Colisée» à Roubaix 22.10 Magazine médical Les jours de notre vie: De l'œuf au nid: Stérilité (1) 22.55 Jacques-Henri Lartigue 4 et fin. Peintre et photographe 23.20 Journal	

TF 1 à 15 h. 15
Thomas Edison
 Thomas Edison, né en 1847 à Milan (Ohio), a eu une enfance studieuse et facétieuse. Il était déjà un homme d'affaires débutant, lorsqu'à l'âge de 12 ans, il fonde son propre journal dans un wagon de train. Il est, notamment, l'inventeur du phonographe, du téléphone, de la lampe à incandescence.
 Plus tard, lorsqu'il a maîtrisé l'électricité et réussi à éclairer tout un quartier de New York, Thomas Edison est devenu, aux yeux du monde entier, «Le magicien».
 Il est mort en 1931, après avoir déposé plus de 3000 brevets d'invention. Ce film est une reconstitution de l'enfance et de la vie d'Edison dans un décor naturel, tourné en partie à New York (Memlo Park), à Détroit et aux Texas.



18.30 FR3 Jeunesse
 18.55 Tribune libre
 19.10 Soir 3: Informations
 19.20 Actualités régionales
 19.40 Télévision régionale
 19.55 Hashimoto: Dessin animé
 20.00 Jeux de 20 heures
 20.30 Cinéma 16: Au Bout du Chemin
 Scénario original: Robert Benoît. Avec Madeleine Cheminat, Robert Benoît, Serge Moatti, Daniel Russo
 22.00 env. Soir 3: Informations

IMPAR-TV

- | | |
|---|--|
| SUISSE ALÉMANIQUE | SUISSE ITALIENNE |
| 11.55 Ski alpin
17.00 Pfiff
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.40 Point de vue
19.00 Nuits et Jours
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Kassensturtz extra
21.05 Point chaud: alémanique-romand
21.50 Téléjournal
22.00 Sports
22.10 Cinéma mort ou vif ? | 11.55 Ski alpin
18.00 Pour les tout-petits
18.05 Pour les jeunes
18.40 Téléjournal
18.50 Star Blazer (26)
19.20 Agenda 80-81
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Arguments
21.30 Musicalement
22.40 Téléjournal
22.50 Ski alpin |

Antenne 2 à 22 h. 45
Peintre et photographe

Jacques Henri Lartigue à Venise... «J'ai plus envie de photographier que de parler»... «Ce qui serait amusant c'est qu'il n'y ait pas la foule, qu'ils soient tous déguisés».
 Son vœu est exaucé: dans cette ville de rêve où il n'était pas venu depuis 12 ans, Jacques Henri Lartigue fixe des images comme lui seul peut le faire, vite, sans pose; c'est beau, vrai... un mystère!
 Puis, à St-Moritz... Il n'y était pas venu depuis 1913. Il prend des photos. On parle de ses photos avec un ami suisse, Bruno, marchand d'art. «Je pense que si quelqu'un trouvait une photo originale de lui, ça pourrait valoir quelque chose comme 10.000, 20.000 fr. suisses... comme une toile de Maître, comme un grand dessin de Picasso, de Cézanne. C'est la même valeur, c'est un esprit très similaire...». Lartigue réplique: «Je n'ai jamais vendu de photos, parce que d'abord j'ai fait des photos pour moi et que ce que je fais n'est pas à vendre». «Je suis quelqu'un qui trouve l'Évangile génial et qui, dans l'Évangile, trouve tout... alors quand il s'agit d'argent, on me dit tu ne peux pas servir Dieu et l'argent... et l'art et l'émerveillement des choses est un peu Dieu, donc je ne peux pas servir cet émerveillement et l'argent, donc je ne veux pas m'occuper d'argent».
 Puis, Lartigue parle d'amour. «Ça représente tout. C'est la base de tout. S'il n'y avait pas l'amour pour moi, rien n'existerait. Je n'aurais jamais fait de photos, je n'aurais jamais fait de peinture».

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Téléjournal
 16.15 Drei Nüsse für Aschenbrödel
 17.40 Pour les enfants
 17.50 Téléjournal
 18.00 Programmes régionaux
 20.00 Téléjournal
 20.15 Colombe
 21.45 Football
 22.45 Le fait du jour
 23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 15.30 Ski alpin
 16.15 Trickbonbons
 16.30 Pustelblume
 17.00 Téléjournal
 17.10 Les Indiens des prairies
 17.40 Plaque tournante
 18.20 ...und die Tuba bläst der Huber
 19.00 Téléjournal
 19.30 Miroir du sport
 20.15 Bilan
 21.00 Téléjournal
 21.20 Vegas
 22.05 Conseil aux consommateurs
 22.10 Scission dans l'Eglise catholique d'Afrique du Sud ?
 22.40 Alexandre le Grand
 0.45 Téléjournal



TV romande à 22 h. 15: Paul Mc Cartney

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

- 12.05 Salut les cousins. 12.20 Un cheveu sur la soupe. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Le déménagement. 23.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer: poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE

- 14.00 Microcosmos. 18.02 Six-huit. 20.30 Musique de chambre. 22.30 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

- 12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Les tournois du royaume de la musique. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Musique contemporaine à Metz. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes. 22.35 Nuits magnétiques.

JEUDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

- Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30

Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Connaissances. 9.30 Journal à une voix. 9.35 La conscience éducatrice. 10.00 Radioscopie. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

FRANCE CULTURE

- 7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Questions en zigzag. 11.02 Musique contemporaine à Metz.



TV romande à 20 h. 10: Abba in concert

À VOIR
Au bout du chemin

FR 3 à 20 h. 30

Daniel Martineau, l'auteur de ce téléfilm présenté ce soir à l'enseignement de Cinéma 16 déclare à son propos: «C'est un film de télévision, né de la télévision, tiré d'un fait divers se déroulant sur un tournage de film. C'est un film vrai car le comédien qui a vécu cette histoire a participé au scénario: Lors du tournage de «Alerte à Jonjac» de Jean Kerchbron sur un fait de résistance, une femme a interrompu le tournage, intervenant directement dans le déroulement du film.
 Elle retrouvait par l'intermédiaire du film, la vérité historique et confondait la mise en scène et la réalité, le vrai du faux, l'illusion de la réalité.
 A partir de ce fait, «Au bout du chemin» était né.
 Le thème: Un jeune comédien allant jusqu'au bout de son rôle.
 Par la rencontre privilégiée avec une vieille dame, Mme Robert, il va petit à petit se mettre dans la peau du personnage qu'il doit jouer. Il ne suit plus le réalisateur auquel il échappa complètement. Il quittera la jeune femme avec laquelle il vit. Il se présentera complètement disponible devant la vieille dame. Chacun va se rencontrer mais ne dialoguera que quelques instants. Le jeune comédien désire se réaliser à travers ce rôle et ce personnage afin de trouver l'équilibre qu'il n'a pas dans la vie.

Quant à elle, elle s'est figée dans le passé et les souvenirs. La présence du jeune comédien la ramènera au présent.
 Le film se présente en trois saisons, comme celles du cœur. Des saisons comme des états d'âme et des moments privilégiés de la vie.
 Le printemps où le jeune comédien va s'intégrer à son rôle. L'hiver où tout lui paraîtra difficile et, l'été où il pourra enfin se réaliser dans le personnage dont il a entrevu les possibilités.
 En fait, il vit vraiment son rôle dans la réalité, loin des studios et des caméras.
 J'ai surtout essayé de ne pas défigurer cette réalité. Que ce soit les scènes de tournage du film ou les scènes intimistes. J'ai toujours essayé de dégager par la caméra l'émotion qui se dégage d'une scène, d'avoir une approche qui est celle du cœur. D'où, l'importance de la musique, parallèle à l'image. Tout le travail porte surtout au niveau du jeu des comédiens. Qu'ils ressentent bien les scènes. Qu'ils s'intègrent bien aux situations du jeu. Qu'ils soient heureux de jouer et disponibles. Le rôle du réalisateur consiste à amener le comédien vers cette joie de représenter la vie.»
L'oreille fine à la Radio suisse romande 1, à 10 h. 30.
Indice de demain: Révolte et discipline.

Jamais notre offre ne fut aussi alléchante!



Kuoni Fantastica.

à partir de 370.- de Genève.



Une offre fantastique, à des prix inouïs: des vacances balnéaires à Majorque ou à la Grande Canarie, à Rhodes ou en Crète...

Vous aimez les vacances actives? Nous vous en offrons le plus vaste choix.

Pour vos vacances balnéaires, nous vous proposons des plages sur les rives de la Méditerranée et sur le littoral atlantique, dans 8 pays: Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Chypre, Yougoslavie, Tunisie, Maroc.

Par ailleurs, nous venons de prospecter pour vous: la Calabre, la Sicile et la Chalcidique.

Décidez-vous vite: le choix est grand!

Et voici les nombreuses autres possibilités de vacances pour chacune desquelles il existe une brochure détaillée: Circuits accompagnés en Europe et au-delà, par chemin de fer, car PTT, bateau ou avion, Continents lointains, Amérique, Vols City/Jours de fête, Voyages insolites, Italia 365, Tessin ensoleillé, Grands Prix Tours, Croisières, Interhome, Interhotel, Railtour, Club Méditerranée, Programmes spéciaux.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 039 23 58 28. Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 038 24 45 00.



Les vacances - c'est Kuoni

CONTEMPORAINS 1935

CE SOIR à 19 h.

APÉRITIF

Restaurant des Sports
Rue de la Charrière 73

0133



Tous les jours midi et soir, en plus des menus du jour:

- Saucisson
- Poireaux en sauce
- Pommes nature (servi en cocotte)

Fr. 7.-

NOUVEAU: avec chaque menu chaud, potage gratuit

- Tous les soirs:
- Filets de perches meunière
 - Pommes nature
 - Salade

Fr. 8.50



MARTI... l'art de bien voyager.

Australie

Un voyage plein de contrastes à travers le lointain continent méconnu. 23 jours partagés entre les merveilles naturelles et l'enchantement des mers australes.

Envois: 7 avril, 6 octobre, 10 novembre, 22 décembre. Fr. 7475.-.

La Chine
De Pékin jusqu'à Kouei-lin, 5-22 avril, 7-24 juin, 4-21 octobre, 18 jours Fr. 5550.-.

Corée-Extrême-Orient
5-24 mai, 29 septembre-18 octobre. 20 jours Fr. 6250.-.

Veillez demander le nouveau programme Marti avion.

A votre agence de voyages ou:



2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. (039) 23 27 03

CARTES DE NAISSANCE en vente à l'Imprimerie Courvoisier

LA CHAUX-DE-FONDS

mémento

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Galerie Atelier: peintures Lucien Schwob, 10-12, 15-19 h.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

Club 44: expos. Sumahendra, 18-20 h.
Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.

Corso: 15 h., 20 h. 30, Le coup du parapluie.
Eden: 20 h. 30, La cage aux folles No 2; 18 h. 30, L'auberge des petites polissons.
Plaza: 20 h. 30, Superman II.
Scala: 20 h., Kagemusha.

communiqués

Au Théâtre, Une folie: Dimanche 11, 20 h 30, au Théâtre, les Galas Karsenty présentent l'une des dernières et spirituelles comédies de Sacha Guitry: Une folie, avec Raymond Pellegrin et Annie Sinigalia, mise en scène de Jean Piat et décor de Martine Piat. Il ne se passe guère d'années que l'on ne reprenne l'une ou l'autre des pièces de Sacha Guitry: c'est qu'il incarne un légèreté, une forme d'humour et un style de rire très particuliers (7e spectacle de l'abonnement).

La revue du Théâtre: En raison du grand succès remporté durant les Fêtes de l'An par la revue «Et de trois!», une unique représentation supplémentaire aura lieu vendredi 9 janvier, 20 h 30, au Théâtre.

Cours de bridge: Le Cercle de bridge donnera des cours de bridges efficaces et agréables. Des membres de la FSB rompus à cet exercice, seront à disposition les lundis à 20 h. Des parties surveillées seront organisées en fonction des inscriptions et des souhaits exprimés quant à l'horaire et aux jours. Inscriptions, tél. (039) 23 01 23, interne 48, ou 22 20 53 après les heures de bureau.

Au Conservatoire: Dimanche 11, 17 h., Bruno Schmeider, brillant corniste qui obtint les plus hautes distinctions à la Hochschule für Musik de Detmold après avoir accompli ses études musicales professionnelles dans notre ville. Actuellement cor solo à l'Orchestre de la Tonhalle de Zürich, il a formé avec Michaël et Regula Kühn hautboïste et pianiste, un trio remarquable.

Fleuristes de service cet après-midi:
Floral, Numa-Droz 189
Guenin, Neuve 3

OFFRES D'EMPLOIS

Annonces Suisses SA «ASSA» succursale de La Chaux-de-Fonds

engage pour le 1er février 1981 ou date à convenir

employée de bureau

sachant faire preuve de dynamisme, de ponctualité et d'entregent.

Bonnes connaissances d'allemand indispensables.

Travail indépendant dans une ambiance sympathique.

Semaine de 5 jours.

Adresser uniquement offres écrites à:

Annonces Suisses SA, «ASSA», 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds, en joignant documents usuels.

Discrétion assurée.

91-500

Portescap

Service du personnel



Nous souhaitons engager dès que possible:

2 employées de commerce

qualifiées, ayant de très bonnes connaissances d'anglais.

— L'une de nos futures collaboratrices s'occupera de la correspondance et de l'administration des ventes d'un secteur commercial (REF. 1.230).

— L'autre employée sera rattachée à la direction de production. Elle s'occupera de la correspondance, des procès-verbaux, des traductions et de différents travaux en rapport avec le personnel (REF. 1.300).

Nous attendons avec intérêt vos offres accompagnées des documents usuels au Service du Personnel de PORTESCAP, rue Numa-Droz 165, 2300 La Chaux-de-Fonds.

28-12035

Etes-vous immédiatement disponible? Nous cherchons d'urgence:

DACTYLO

bilingue allemand-français. Soyez assurée de la reconnaissance d'un groupe de travail dans l'embaras. Téléphonnez tout de suite.

Libre choix d'une activité personnalisée. Bon salaire, prestations sociales modernes. Avenue Léopold-Robert 84 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51

ADIA interim



ECOLE DE SKI
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS COLLECTIF

4 leçons de 1 h. 30 à la Vue-des-Alpes, à 20 h. Les mercredis et lundis: 7, 12, 14, 19 janvier 1981
Prix du cours, téléski compris Fr. 40.-

COURS POUR ENFANTS

en âge de scolarité, 4 leçons de 2 h. à La Corbatière, à 14 h. Les samedis 10, 17, 24, 31 janvier 1981.
Prix du cours, téléski compris Fr. 30.-

Les inscriptions se feront sur place pour les 2 cours. Lieux de rassemblement: La Vue-de-Alpes: parc La Corbatière: près du téléski

En cas de temps incertain, le no 181 renseigne 1 h. 30 avant chaque cours.

Renseignements: J.-P. Lauber, tél. 039/23 53 62.

0070

LE LOCLE

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Hélène Montandon-Ducommun:

Madame et Monsieur Samuel Favre-Bulle-Montandon et leurs enfants, Cédric, Isabelle et Sarah, à Auvernier,

Madame et Monsieur Maurice Gremaud-Montandon et leurs enfants, Amaury et Anay, au Brésil,

Monsieur et Madame Pierre Montandon-Nicolet et leur fils Gary;

Madame Suzanne Braichotte, ses enfants et petits-enfants, à Villepreux (France);

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Georges Montandon;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Nestor Ducommun,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Henri MONTANDON

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 74e année, après une longue et pénible maladie.

LE LOCLE, le 6 janvier 1981.

Le culte sera célébré jeudi 8 janvier, à 11 heures, à la Maison de Paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chapelle de La Résidence.

Domicile de la famille: Gentianes 2, 2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à La Résidence, ccp. 23 - 1573.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

231

SONVILIER, le 6 janvier 1981.

Aimez-vous comme je vous ai aimés.

Monsieur Alcide Kneuss à Sonvillier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant;

Madame et Monsieur René Iten à Martigny, leurs enfants et petits-enfants,

vous font part du décès de leur chère épouse, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie,

Madame

Emma KNEUSS

enlevée subitement à leur tendre affection le 6 janvier, à l'âge de 78 ans.

L'incinération, sans suite, aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds jeudi le 8 janvier, à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab à Saint-Imier.

Prière de ne pas faire de visite, de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Terre des Hommes, ccp. 25 - 5040.

Cet avis tient lieu de faire-part.

217

● NEUCHÂTEL ●

Moto contre car postal

Hier à 7 h. 55, au guidon d'une moto, M. Thierry Jeanneret, 25 ans, d'Hauterive, circulait rue des Saars en direction du centre de la ville. A la hauteur de l'immeuble No 23, il a perdu la maîtrise de sa machine sur la chaussée glissante. De ce fait, il a chuté sur la route et a terminé sa course contre le car postal conduit par M. A. Z., de Pe-seux, qui circulait normalement dans la rue en question en direction est. M. Jeanneret a été transporté à l'Hôpital Pourtalès par ambulance, souffrant d'une fracture de la jambe gauche et de diverses contusions sur tout le corps.

Carambolage

Hier à 7 h. 10, avec sa voiture M. E. L. de Corcelles descendait la rue des Battieux. Arrivé au bas de ladite rue, verglacée, il s'est arrêté en appuyant son avant contre le montant du signal cédez-le-passage. Peu après, l'arrière de ce véhicule était tamponné par l'avant de l'auto conduite par M. N. R. de Neuchâtel qui descendait l'artère précitée. Alors qu'il dégagait sa machine, elle a été heurtée par l'auto conduite par M. J. P. de Neuchâtel qui empruntait également la rue des Battieux. Dégâts matériels.

Fuite après un accident

Hier à 8 h. 05, au volant d'une voiture de marque Renault, de couleur bleue, un inconnu descendait l'avenue des Alpes. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 105, il a dérapé sur la route enneigée. Aussi son véhicule s'est mis de biais et avec l'arrière de sa machine il a heurté le flanc gauche de l'auto conduite par M. R. J. du Landeron qui montait normalement ladite avenue. Sous l'effet du choc, la voiture R. J. a été poussée contre une auto en stationnement sur le bord sud. Le conducteur de la Renault bleue, qui ne s'est pas soucié des dégâts causés, est prié de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

● DISTRICT DE NEUCHÂTEL ●

MARIN

Piéton renversé par une voiture

Hier à 6 h. 45, M. P. D. de Neuchâtel circulait en auto rue Bachelin en direction de la rue de la Gare. Peu avant le passage de sécurité situé en face du collège, il s'est trouvé en présence de Mme Maria Lourenço, de Marin, qui traversait ledit passage du nord au sud. Mme Lourenço a été transportée en ambulance à l'Hôpital Pourtalès, souffrant de blessures superficielles.

57 habitants de plus à Marin-Epagnier

A l'image des autres localités du Littoral (résultats du recensement que nous avons publiés hier), Marin-Epagnier ne fait pas exception. Le village a dépassé le cap des 3000 habitants. A fin 1979, Marin-Epagnier comptait 2979 habitants; aujourd'hui il en compte 3036, soit une augmentation de 57 habitants. Ces derniers se répartissent ainsi: 773 Neuchâtelois, 1408 Confédérés et 855 étrangers.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Liz McComb et Clementine Jones.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Bornand, rue St-Maurice. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Superman 2; 17 h. 45, Heidi.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le coup du parapluie.
Bio: 15 h., 18 h. 30, 20 h. 45, La cage aux folles No 2.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Je vous aime.
Rex: 15 h., 20 h. 45, Inspecteur La Bavure.
Studio: 15 h., 21 h., Les 101 Dalmatiens.

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dieu n'est pas venu supprimer la souffrance.
Il n'est même pas venu pour l'expliquer.
Il est venu pour la remplir de sa présence.

Paul Claudel.

Monsieur et Madame Georges-Louis Favre-Aubert:

Monsieur Claude Favre,
Monsieur Luc Favre;

Le Conseiller fédéral et Madame Pierre Aubert-Borel:

Mademoiselle Véronique Aubert,
Monsieur François Aubert;

Madame Albert Leuzinger;

Monsieur René Schweizer, ses enfants et petits-enfants;
Madame Antoine Aubert, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur Pierre Aubert, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur le pasteur et Madame Gustave Aubert, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Maurice Aubert et ses enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Alfred AUBERT
née Henriette LEUZINGER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, fille, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur affection mardi, dans sa 80e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 janvier 1981.

La cérémonie aura lieu au Grand-Temple jeudi 8 janvier, à 16 h. 15.

Domicile de la famille: Les Allées 10.

Prière instante de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Fondation neuchâteloise des Centres A.S.I., ccp 23 - 4560 ou à la Parioisse du Grand-Temple, ccp 23 - 5640.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

4553

†
Repose en paix cher frère.
Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Les familles:
Yerly, Stauffer, Calame, Hugoniot, Matile, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Georges YERLY

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui lundi, dans sa 70e année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 janvier 1981.

La cérémonie aura lieu au crématoire jeudi 8 janvier, à 10 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Louis Yerly, Crêtets 117.

Veuillez penser au Home médicalisé de La Sombaille, ccp 23 - 826.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

45550

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Marie-Louise Treyvaud, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite SCHILD
née PAREL

enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 81e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 janvier 1981.

L'incinération aura lieu vendredi 9 janvier.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Marie-Louise Treyvaud Helvétie 20.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

45551

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Henri Theynet-Gremaud:

Madame Lucette Clerc-Theynet, à Neuchâtel:

Monsieur Pierre-André Clerc et son amie,

Mademoiselle Evelyne Bernhard;

Madame et Monsieur Alfred Anker-Clerc et leurs enfants,

Mademoiselle Catherine Clerc, à Neuchâtel;

Madame Jeanne Pépiot-Theynet et famille, à Villers-le-Lac;

Madame Marguerite Gremaud-Prétôt, au Locle, et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri THEYNET

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 76e année, après quelques mois de maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 6 janvier 1981.

L'incinération aura lieu jeudi 8 janvier.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 102, rue des Crêtets.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

45592

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DES MINOTERIES DE PLAINPALAIS S.A. ET DES GRANDS MOULINS DE LA CHAUX-DE-FONDS

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Henri THEYNET

chauffeur retraité

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

4554

LE LOCLE

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Que votre cœur ne se trouble point.
Croyez en Dieu, Croyez en moi.
Jean 14, v. 1.

Madame et Monsieur Georges Piguet-Verdon, leurs enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Lucie Verdon;

Madame et Monsieur Fritz Duvanel-Verdon, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Sadi Verdon, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Gottfried Berger-Verdon, ses enfants et petits-enfants;

Madame Eugène Verdon, ses enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Charles-Auguste Verdon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Edith VERDON

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur affection, dans sa 69e année, après une longue maladie supportée avec un courage exemplaire.

LE LOCLE, le 5 janvier 1981.

Le culte sera célébré jeudi 8 janvier, à 14 heures, au Temple du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: M. et Mme Fritz Duvanel Combe-Sandoz 3, 2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

230

LE LOCLE

LE COMITÉ DE LA SECTION DE LA CROIX-BLEUE DU LOCLE

a le grand chagrin d'annoncer à ses membres et amis le décès de

Mademoiselle Edith VERDON

membre active et membre du Comité de notre section.

Sa vie durant, elle y fut très attachée et œuvra avec foi dans l'idéal abstinent.

Nous garderons de cette fidèle amie, un souvenir reconnaissant.

247

Tremblement de terre dans la région de Naples Le dernier rescapé: un chien

Un chien a été délogé vivant hier des débris du tremblement de terre qui a dévasté le 23 novembre le sud de l'Italie.

L'animal, un pointer, est resté prisonnier pendant 43 jours sous les débris d'une maison. Il a survécu grâce à de l'eau qui filtrait à travers les ruines.

La maîtresse du chien, une jeune fille de 19 ans, était revenue voir ce qui restait de sa maison pour la première fois depuis le séisme. C'est d'abord avec incrédulité qu'il lui sembla entendre de faibles jappements sous les ruines. Elle appela des pompiers qui se mirent à creuser et trouvèrent le chien, tapi dans un étroit réduit formé lors de l'effondrement de la maison par la chute de plusieurs poutres. Un vétérinaire a constaté que le chien était d'une maigreur extrême, et a prescrit comme seule alimentation pendant 48 heures des vitamines et de l'eau. (ap)

Les militaires US ne sont pas assez polyglottes

◆ Suite de la première page

Le personnel civil du Département d'Etat a lui aussi de graves carences en matière de langues étrangères. Cela a été particulièrement mis en lumière lors d'un incident survenu en septembre: l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul ne disposait de personne parlant le russe et capable d'interroger un soldat soviétique qui avait cherché refuge à l'ambassade.

Vingt et un membres du Congrès ont envoyé ultérieurement une lettre au secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, qualifiant cet épisode d'«inexcusable et indigne».

NOMBREUX POSTES VACANTS

Mais c'est l'armée qui semble la plus touchée. Elle est actuellement autorisée à disposer de 5342 postes pour lesquels la connaissance de langues étrangères est jugée essentielle. Au 31 août 1980, 4021 seulement — soit 75,3 pour cent — étaient pourvus.

Dans l'aviation, près de 20 pour cent des postes requérant des langues étrangères sont vacants. La proportion est de 27 pour cent dans la marine et de 42 pour cent chez les «marines».

S'il y a si peu de militaires qui parlent des langues étrangères c'est parce

que l'armée est maintenant formée de volontaires, qu'ils servent souvent moins longtemps que les militaires de carrière dans le passé et parce que, aussi, les cours de langue sont insuffisants dans les programmes de formation des militaires. Le déclin général de l'enseignement des langues étrangères dans les lycées et les universités est aussi responsable.

Après l'arrestation de l'«éventreur du Yorkshire» La femme du meurtrier protégée par la police

La police a placé depuis lundi soir en «garde de protection» dans un endroit secret Mme Sonia Sutcliffe, 30 ans, la femme du camionneur Peter Sutcliffe suspecté d'être l'«éventreur du Yorkshire», ont annoncé les autorités.

Mme Sutcliffe, d'origine tchécoslovaque, et son père, avaient subi les insultes de la foule — plus d'un millier de personnes — lundi à leur arrivée au Tribunal de Dewsbury où a été inculpé Peter Sutcliffe.

Les policiers ont déclaré qu'ils ne pensaient pas inculper Mme Sutcliffe d'une quelconque charge. Ils ont re-

Pologne: brusque regain de tension

◆ Suite de la première page

Les discussions qui ont duré 4 h. 30 ont été entrecoupées d'une pause que le cardinal primat de Pologne, Mgr Wyszynski, a mis à profit pour recevoir en audience dans son palais M. Walesa. A la différence de l'entretien avec M. Jagielski, cette audience était prévue mais l'heure n'en avait pas été fixée à l'avance.

Bien que rien ou presque n'ait filtré de ces conversations, qui ont été entourées du plus grand mystère, on croit savoir qu'elles ont également porté sur le problème des «samedis libres». Le gouvernement a en effet proposé d'introduire vingt-six samedis libres pour cette année, au lieu d'un par mois jusqu'à présent, alors qu'il s'était engagé précédemment à ce que les travailleurs polonais puissent bénéficier de tous leurs week-ends. «Solidarité» avait déjà fait savoir que ce recul était «inacceptable».

Les deux parties sont à la recherche d'un compromis en ce domaine, un membre de la délégation syndicale ayant participé à la rencontre a en effet déclaré que le gouvernement était

en droit d'attendre un geste de la part du syndicat.

Ces questions épineuses doivent être examinées demain par l'organe suprême de «Solidarité», la «Commission nationale», qui doit se réunir à Gdansk en session ordinaire pour définir sa ligne d'action sur les problèmes en suspens tels que: nouvelles conventions collectives, enregistrement du syndicat «Solidarité rurale», libération des prisonniers pour délit d'opinion, partage des biens des anciens syndicats officiels.

Chacun de ces problèmes est susceptible d'engendrer de nouveaux conflits dont l'impact risque d'être lourd de conséquences pour la Pologne. (apf)

A Besançon Grève à l'Université

Les étudiants en droit de l'Université de Besançon ont décidé lundi soir de reprendre la grève des cours jusqu'à mercredi, où doit se dérouler une nouvelle assemblée générale pour décider de la poursuite ou non du mouvement.

A la Faculté des lettres, 500 étudiants ont décidé de leur côté de respecter une grève d'une semaine.

Ils protestent contre la suppression de postes d'enseignants, de filières et contre la modification de la composition des Conseils d'université. (ap)

En bref • En bref

● RYAD. — M. Kissinger est arrivé hier à Ryad. Il venait de Jérusalem où il s'est entretenu avec les dirigeants israéliens.

● LAGOS. — Le gouvernement nigérian a donné à la Libye un délai de quarante-huit heures pour fermer son ambassade à Lagos.

● BAGDAD. — L'Irak a reconnu hier dans un communiqué militaire diffusé par la radio de Bagdad que ses forces faisaient face à une attaque iranienne sur trois fronts autour de Sangerd, mais il a affirmé que «de lourdes pertes» avaient été infligées à l'ennemi.

fusé de faire davantage de commentaires.

Emouvante confession

Le père du meurtrier a eu du mal à croire à la culpabilité de son fils, en parcourant les journaux.

«Je me suis accroché à l'idée qu'une erreur avait été commise, que l'homme qui était avec la police n'était pas mon fils... cela ne pouvait pas être l'homme que je connaissais et que j'aimais», a déclaré M. John Sutcliffe, 58 ans, selon le «Daily Mail».

Le 28 décembre, le prévenu et sa femme Sonia avaient invité la famille à dîner. «Une réunion très agréable... comme d'habitude, Peter avait aidé Sonia à préparer le repas, à débarrasser la table entre les plats... puis à faire la vaisselle». (ap)

Le Tchad et la Libye ont fusionné

◆ Suite de la première page

Le gouvernement tchadien a demandé également aux experts militaires libyens une aide pour la mise en place d'une armée nationale et d'une force de sécurité au Tchad. Cette demande a été faite dans le traité de défense mutuelle signé par les deux pays le 15 juin 1980, précise l'agence.

Le communiqué commun annonçant l'accord de fusion entre la Libye et le Tchad indique que les deux pays se sont mis d'accord pour parvenir à «une entière unité, une jamaheriya au sein de laquelle le pouvoir, la richesse et les armes seront placés entre les mains du peuple représenté par les comités et les assemblées».

Le texte fait allusion, semble-t-il, à l'actuel système de gouvernement libyen.

On ignore pour l'instant quelles conséquences cet accord aura sur le processus de fusion engagé en septembre dernier entre la Libye et la Syrie.

Ce processus serait ralenti par de sé-

rieuses divergences entre les deux pays, notamment à propos du système de gouvernement de l'Etat unifié.

Le président syrien, M. Hafez el Assad, se trouvait en Libye le mois dernier. Selon des informations parues dans la presse arabe, il aurait refusé que le nouvel Etat soit gouverné par un système de comités et d'assemblées populaires comme le propose le colonel Khadafi. Il aurait également refusé que le Parti baas syrien soit dissous.

Le communiqué publié hier indique encore que la Libye et le Tchad se sont mis d'accord pour «considérer toute agression contre l'un des deux pays comme une agression directe contre l'autre». (ap)

Les communistes catalans, pro-soviétiques, se sont en effet prononcés contre la doctrine de l'eurocommunisme, soutenue par M. Carrillo. Par ailleurs, le numéro 1 du PCE se retrouve privé d'un tiers de ses partisans, écartés de la direction du PSUC.

Ce renversement de tendance, interprété dans certains milieux communistes comme étant davantage un retour à un syndicalisme fort qu'un virage pro-soviétique, a également provoqué le départ du principal représentant de M. Carrillo en Catalogne, remplacé par un syndicaliste de tendance dure, M. Francisco Frutos.

Ce dernier a été élu au poste de secrétaire général du parti catalan tandis que M. Pere Ardiaca a été élu à la présidence.

Ces deux hommes sont considérés comme des opposants déclarés à la politique suivie par M. Carrillo.

Le Parti communiste espagnol détient 23 sièges sur les 250 que compte la Chambre basse des Cortès. Les communistes catalans détiennent huit de ces sièges. (ap)

Crise afghane: vers un dialogue entre Islamabad, Téhéran et Kaboul ?

L'Union soviétique a renoncé à demander la reconnaissance du régime afghan par le Pakistan et l'Iran comme préalable à des négociations directes destinées à mettre fin à la crise afghane, a-t-on indiqué hier de sources diplomatiques occidentales.

Le refus de Téhéran et d'Islamabad de reconnaître le régime du président Karmal est l'un des principaux obstacles à

l'ouverture de conversations proposées par les deux parties depuis le mois de mai dernier.

S'alignant sur la position prise par l'Organisation de la conférence islamique l'année dernière, le Pakistan et l'Iran ont toujours affirmé qu'il leur était impossible de reconnaître le nouveau régime tant que les 85.000 Soviétiques actuellement en Afghanistan n'auraient pas été retirés.

Selon ces sources diplomatiques, l'ambassadeur d'URSS au Pakistan, M. Smirnov, aurait indiqué il y a quelques jours à M. Shah Nawaz, le numéro deux du Ministère des Affaires étrangères pakistanais, que la reconnaissance du régime afghan n'était plus nécessaire pour l'ouverture de conversations.

Toutefois, certains observateurs soulignent que si des négociations avec des dirigeants afghans devaient avoir lieu, des contacts officiels de ce type pourraient bien être considérés comme une reconnaissance de fait.

De son côté, le ministre pakistanais des Affaires étrangères a révélé qu'il avait demandé à M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, de nommer un représentant spécial chargé d'engager le «dialogue» entre Islamabad, Téhéran et le Parti démocratique du peuple afghan de M. Karmal. (ap)

Réunion du Parti communiste catalan Surprenante défaite de M. Carrillo

Le secrétaire général du Parti communiste espagnol, M. Santiago Carrillo, a subi une surprenante défaite hier à l'issue de la convention du «Parti socialiste unifié de Catalogne» (PSUC), nom officiel des communistes catalans, qui s'est déroulée pendant quatre jours à Barcelone.

Après le meurtre de John Lennon Chapman plaide non-coupable

Mark David Chapman, inculpé du meurtre de l'ex-Beatle John Lennon, a plaidé non-coupable de l'accusation retenue contre lui. L'avocat de Mark Chapman a indiqué que, pour sa défense, il allait invoquer le déséquilibre mental de son client.

Mark Chapman, 25 ans, a brièvement comparu devant la Cour suprême du district de Manhattan. D'importantes mesures de sécurité avaient été prises.

Le juge a chargé deux psychiatres et un psychologue d'examiner Mark Chapman. Son avocat, Me Jonathan Marks, a indiqué à sa sortie du tribunal qu'il avait «d'excellentes relations» avec son client.

Mark Chapman comparaitra à nouveau devant le tribunal le 25 février. (ap)

● ROME. — Des terroristes d'extrême-droite ont abattu un étudiant de 18 ans, Luca Perucci, lui-même ancien militant d'extrême-droite.

Rencontre mexico-américaine au sommet MM. Reagan et Portillo se retrouveront

Le président mexicain, M. José Lopez Portillo, et M. Ronald Reagan sont convenus de se retrouver pour examiner en profondeur la situation en Amérique centrale et de se consulter mutuellement «si d'importants développements se produisent» dans la région.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères mexicain, M. Jorge Casteneda, au cours d'une conférence de presse consacrée à la rencontre de lundi entre MM. Lopez Portillo et Reagan.

Cette rencontre a été surtout l'occasion pour les deux hommes de dresser l'ordre du jour de leurs prochains entretiens, qui doivent avoir lieu «dans les prochains mois» et qui prendront un aspect «plus formel».

En ce qui concerne les futures relations américano-mexicaines, M. Casteneda a parlé de «mécanismes de consultation entre les deux pays», en prenant soin de préciser que ces mécanismes éviteraient d'intervenir dans leurs affaires intérieures. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Mort d'un grand maître

Une grande barbe fleurie, une stature majestueuse, un regard hautain ou perdu dans un rêve d'éternité, Lanza Del Vasto, qui vient de mourir, apparaissait, si l'on n'était pas du nombre de ses disciples, comme une image troublante. C'était un mélange de prophète et d'hidalgo, de barde et de capitaine Nemo.

Plus d'une fois je l'ai vu, plus d'une fois je l'ai écouté. Il s'affirmait fermement disciple de Gandhi et sa philosophie autant que sa politique m'intéressaient.

Jamais pourtant le courant n'a passé, jamais je n'ai retrouvé la grandeur humble et la fragilité forte de l'homme au rouet dans ce maître du verbe.

Peut-être était-ce parce que, même dans sa simplicité, dans sa robe stricte, il était trop le Maître, peut-être était-ce l'odeur d'encens dont semblaient servilement l'entourer ses fidèles, peut-être était-ce simplement que je ne suis pas parvenu à le comprendre ?

Toujours est-il que j'ai été constamment déçu. Que j'ai toujours ressenti face à lui la même impression ambiguë que devant une œuvre ou une affirmation de Salvador Dali.

Il y avait quelque chose qui sonnait faux. Mais quoi ?

Ceci dit, je pense qu'il convient de ne pas minimiser le rôle de Lanza Del Vasto.

A sa manière, dans un monde déchiré entre riches et pauvres, entre démocrates et totalitaires, entre exploités et exploités, il a cherché à trouver la voie de la paix avec une constance jamais en défaut. Et dans un monde, où la course aux armements atteint à la folie, des voix comme celle de Lanza Del Vasto ne sont certainement pas inutiles. Il est regrettable, même, qu'on n'en trouve pas beaucoup plus de semblables.

En tant que poète aussi, Lanza Del Vasto n'est pas du tout à dédaigner. Son message — en tous cas pour les non-initiés — n'est pas toujours d'une clarté aveuglante, mais les images sont souvent très belles, dans les quelques poèmes que j'ai lus.

Et puis par ses jeûnes, ses grèves de la faim, Lanza Del Vasto a payé de sa personne pour défendre ses idées. Il n'était pas de ces intellectuels, qui lancent gratuitement des mots d'ordre révolutionnaires, abrités douillettement dans la villa donnée comme cadeau par papa.

Même, si nous n'étions pas sur la même longueur d'ondes, je m'incline donc respectueusement devant la dépouille de Lanza Del Vasto. C'était un homme à la taille de l'humanité.

Willy BRANDT

Aux obsèques de l'amiral Doenitz On a chanté l'hymne nazi

L'amiral Karl Doenitz, commandant en chef de la marine nazie, a été enterré hier. L'hymne nazi a été chanté pendant les obsèques par les participants.

L'amiral Doenitz, décédé la veille de Noël à l'âge de 89 ans, d'une crise cardiaque, fut le successeur d'Hitler à la tête du Troisième Reich pendant les 23 jours qui précédèrent la reddition allemande.

En Allemagne de l'Ouest Plus d'un million de chômeurs

Pour la première fois depuis un an, l'Allemagne de l'Ouest a dépassé en décembre le cap du million de chômeurs, écrit le quotidien à grand tirage «Bild Zeitung» dans son édition d'aujourd'hui.

D'après le journal, qui cite «une source digne de foi», le nombre de chômeurs s'élevait le mois dernier à 1.120.000.

Ce chiffre, qui n'a pas encore reçu de confirmation officielle, est supérieur de plus de 150.000 aux données publiées pour novembre dernier. Par ailleurs, 350.000 personnes travaillent à temps partiel, ajoute «Bild».

(ap)

(ats, reuter)

Prévisions météorologiques

La nébulosité restera en général forte ou changeante. Des chutes de neige éparpillées se produiront encore surtout en montagne.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,10.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Lundi à 17 h.: 752,39.
Hier mardi à 17 h.: 752,13.